

La prison attend, chez nous, l'enfant sans soutien

Un régime qui a trop duré — Sens social à l'envers — On dépense pour punir, mais on lésine pour prévenir — Une oeuvre qui s'annonce — La sympathie des pouvoirs publics

— Puisque nous marchons à grands pas dans le paternalisme, disait en substance le mémoire soumis par le Board of Trade de Montréal à la commission Rowell, il est temps de préparer notre fiscalité en conséquence — de nous chauffer pour, suivant la pittoresque expression de nos campagnards.

Cette fois-là le Board of Trade a parlé avec grand bon sens. Il est improbable que la plupart de ses membres aiment le socialisme d'Etat; il est plus sûr encore qu'ils détestent payer des impôts. Mais ils apportent, dans l'examen de la situation, ce réalisme qui leur est précieux dans leurs affaires.

Nous inclinons, en effet, de plus en plus vers un régime où rien ne se fera sans l'assistance étatique; la simple prudence nous commande donc de nous y préparer en garnissant le trésor public, qui ne sera jamais trop riche pour parer aux exigences qu'on aura pour lui.

Au seul chapitre de l'assistance publique et dans notre seule province, quelqu'un qui s'y connaît nous affirmait, ces jours derniers, qu'il faudrait augmenter le budget de cinq millions annuellement pour faire face à tous les besoins. Il nous citait en exemple l'hospitalisation des tuberculeux. On ne dispose, chez les Canadiens français, que d'un lit pour dix malades. Il en faudrait un par malade. Ce minimum est, du reste, fort dépassé chez les Anglais et chez les Juifs, où il y a plus de trois lits par malade. Conséquence: la lutte contre la tuberculose est infiniment plus efficace chez eux que chez nous.

Un problème d'un autre ordre, mais tout aussi pressant, est le placement des enfants orphelins ou illégitimes. Il s'aggrave au fur et à mesure que les crèches sont mieux tenues. On sauve actuellement dans celles-ci des dizaines de nourrissons qui mouraient autrefois, faute de soins suffisants ou insuffisamment scientifiques. Mais c'est, pour ainsi dire — si horrible que ce soit de l'écrire — un bien pour un mal. En d'autres termes, il est plus angoissant que jamais de savoir ce que l'on fera des enfants à la sortie de l'institution qui les a hébergés jusqu'à leur douzième année.

La première solution, la plus chrétienne, la plus humanitaire, la plus efficace, c'est l'adoption. Une société vient de se former à Montréal qui offre les plus sérieuses garanties de succès. Nous l'avons présentée de notre mieux en actualité à nos lecteurs, il y a quelques semaines. La société a, du reste, elle-même fait de la publicité dans les journaux. Espérons que ses appels seront entendus, que son premier succès fera bouillir de neige et que, d'année en année, cette intelligente et sociale charité de l'adoption s'intensifiera jusqu'à simplifier les problèmes dont nous avons parlé plus haut. Non seulement l'Etat et les contribuables y trouveront leur compte, mais aussi les parents adoptifs éprouveront une grande consolation — n'y aurait-il que celle d'aider des pauvres petits en se conformant aux préceptes divins, dans la pensée la plus altruiste possible — mais la société sera protégée contre des êtres dévoyés qui sont un danger public.

— Combien de temps garde-t-on les enfants dans les orphelinats? demandions-nous tantôt à un homme d'oeuvres.

— Jusqu'à l'âge de douze ans, nous fut-il répondu. On les rend alors à ce qu'il peut leur rester de famille. Les institutions n'ont pas les moyens de les garder plus longtemps à leurs frais et les corps publics ne paient plus. Dans la région de Montréal, quelque quatre cents sont tous les ans accueillis à l'orphelinat Saint-Arsène — il ne s'agit que des garçons —, mais cette institution en refuse et

L'actualité

Du nouveau sous le soleil

Rien de nouveau sous le soleil. Comme c'est beau, vrai, comme c'est universel. Comme la Sagesse des Nations a eu raison de traduire cela en toutes les langues: Nil novi sub sole (latin); nothing new under the sun (anglais). Cela se lit, pour le sûr, également bien, avec autant de justesse, de précision, d'exactitude et de vérité, en d'autres langues que je ne connais pas, y compris l'espéranto et le volapük, en d'autres langues que j'ai connues et sues — si l'on peut dire — mais que j'ai négligées depuis, notamment le grec ancien, celui de Démétrios et de Périclès — mais respectons l'ordre de la préséance chronologique: de Périclès (499-429 av. J.C.) et de Démétrios (384-322 av. J.C.).

Pour le grec ancien, c'est le cours classique qui est supposé me l'avoir appris, dans le temps, en même temps que je prenais, pour ne plus la perdre, l'habitude de la langue de Bossuet, laquelle, soit dit en passant, est au français des Français et des Parisiens d'aujourd'hui ce que la langue de Périclès et de Démétrios est au grec que parlaient, il n'y a pas si longtemps, les sujets athéniens et autres de Benizelos, que parlent aujourd'hui les sujets de Metaxas, — à moins que Metaxas n'ait été remplacé par un autre —, que parle encore, en plein Montréal, laquelle ville ne s'attache pas pour autant ou si peu, le premier traître venu d'un Sicilien ou d'un Grec.

Rien de nouveau sous le soleil. C'est vrai, très vrai; c'est également faux, très faux, comme d'ailleurs le sont presque toutes les vérités exprimées en proverbes. Du nouveau, il y en a tout plein: il y en aura, demain, encore bien davantage. Je ne donne pas pour choses nouvelles la radio et l'avion, inventions déjà presque surannées. Mais voici que de l'avion sort quelque chose de vraiment nouveau: la dissémination rapide et massive de petites bêtes qui font la guerre à d'autres petites bêtes qui rava-

gent les jardins, le mien et le tien, cher lecteur, de même que toutes les autres cultures.

Il paraît que les grands avions qui franchissent maintenant les Océans, les mers et les continents: clipper américains, simples nefs aériennes qui portent les couleurs de France, d'Angleterre, d'Italie ou d'Allemagne, ont transporté, l'année dernière, d'un pays à l'autre, dix millions de passagers qui n'ont pas signé aux registres, et pour cause, dix millions d'insectes.

Même si le vocabulaire, plutôt péjoratif, de rats de cale pouvait s'appliquer à des insectes, il ne faudrait pas s'en servir dans le cas de ces dix millions d'insectes-là. Car n'est pas clandestinement qu'ils ont franchi d'énormes distances par la voie des airs. Dans les nacelles on leur avait préparé des quartiers ad hoc, des sortes de pullmans pour insectes, des pullmans dont chaque compartiment pouvait recevoir, bien accueilli, dix mille individus à la fois.

Aux Antilles, par exemple, les plantations de canne à sucre étaient ravagées par une pyrale dont les insecticides les plus violents ne pouvaient venir à bout. Les planteries antillaises étaient au désespoir. Au moyen de l'avion, ils avaient littéralement inondé leurs domaines d'un déluge de poisons liquides ou pulvérisés. Rien n'y faisait. Sur des superficies de milliers d'hectares, les tiges de canne à sucre, atteintes par la pyrale, étaient brisées. La pyrale ne disparaissait pas.

Voici que, grâce encore à l'avion, l'on possède le moyen de l'exterminer, on l'extermine enfin. Sur les bords de l'Amazonie, naît, vit et prolifère une mouche que l'on nomme précisément mouche de l'Amazonie. Cette mouche est particulièrement friande de la pyrale, de toutes les pyrales, y compris celle de la canne à sucre. Des avions ont pris, en Amérique du Sud, des centaines de mouches, les ont transportées, avec tout le confort possible, en ayant pour elles les mêmes soins qu'on leur a prodigués dans les plantations infestées et ravagées. On avait auparavant tenté,

Le R.P. Jacquinot disparu mystérieusement en traversant le Japon

Bloc-notes

Un coup de brosse à donner

L'une de nos lectrices, que rien ne laisse indifférente de ce qui intéresse notre langue, voulait bien nous écrire le 20 juillet dernier:

Nous réclamons à grands cris à Ottawa — et à bon droit, d'ailleurs — la place qui revient au français. Je me demande aujourd'hui, au retour d'une croisière à Gaspé et aux îles de la Madeleine, si nous ne ferions pas bien de commencer par relever les anomalies vraiment inexplicables qui existent ici, dans notre belle et bonne province, et dont voici, entre cent, un exemple fort déplorable, à mon sens.

A Gaspé, nous visitons la saumonière. Sur tout le parcours, toutes les indications sont exclusivement en anglais et, sur une dizaine d'employés à la saumonière, à qui nous adressons la parole, pas un seul ne peut nous répondre en français. Nous sommes, du même bateau, sept, dont trois dames de langue anglaise, deux prêtres de Québec, un jeune homme de Sainte-Croix-de-Loisbinière et votre humble servante. Le jeune homme, qui sort du collège, et voyage pour s'instruire, a un peu de peine à traduire tout cela. Moyennant quelques mots d'anglais sur le bateau, il me demande la signification du mot "hatchery". Je le renseigne de mon mieux et il ajoute: "La saumonière n'est-elle pas la propriété du Gouvernement de la Province de Québec? — Je le croyais hier, monsieur, — lui dis-je, — mais nous devons nous tromper tous les deux."

Nous avons depuis reçu d'autres indications sur le même sujet, et qui vont dans le même sens.

Nous ignorons de qui ou de quoi dépend l'état de choses dont on se plaint, mais il paraît bien y avoir là un rude coup de balai à donner.

Même si la saumonière était un établissement fédéral, il ne serait point tolérable qu'on n'y vit et n'y entendît, ou à peu près, que de l'anglais.

Cela paraît deux fois absurde, étant donné que cet établissement relève de l'autorité provinciale.

Pour la Vérendrye

Le Manitoba fêtera le deuxième centenaire de Pierre de la Vérendrye. Les fêtes auront un caractère remarquable: toute la province, en majorité non catholique et non française aujourd'hui, célébrera la mémoire de cet explorateur, l'un des plus grands parmi les nôtres.

Nous avons toutes les raisons du monde de participer à ces fêtes. En fêtant la Vérendrye, nous célébrons l'un des nôtres, nous rappelons le passé français de l'Ouest.

Il y a donc grand intérêt à ce que les groupes français de l'Est soient largement représentés aux manifestations du Manitoba.

Excellente occasion aussi, nous disait un Franco-Manitobain en vue, de nouer des relations avec les chefs du monde anglo-manitobain, de les éclairer sur certaines des réalités canadiennes.

Notre Service des Voyages collaborera avec le Canadian National pour assurer la participation à ces fêtes des gens de l'Est.

Qu'on veuille bien se le rappeler.

Les institutrices

Nous aurons l'occasion de revenir avec plus de détails, et plus d'une fois sans doute, sur le sort des institutrices rurales. On n'aura pas oublié la lettre que nous adressait, au lendemain d'un récent article, la présidente de la Fédération catholique des Institutrices rurales, Mlle Laure Gaudreault, de la Malbaie.

Cette lettre nous apportait un certain nombre de précisions de grande importance, celle-ci, par exemple, que rien à l'heure actuelle ne contraindrait les institutrices rurales à verser à leurs institutrices un traitement minimum de \$300.

On trouvera dans le journal d'aujourd'hui une lettre de la secrétaire de la Fédération, Mlle Marguerite Gaudreault, qui précise le caractère de cette même Fédération et du congrès de Nicolet. Elle est à lire.

Un numéro-souvenir

Les quotidiens ont donné aux scènes grandioses du congrès eucharistique national une très large et très juste publicité. Mais l'on conserve difficilement un quotidien.

Au *Messageur du Sacré-Coeur*, où se rencontrent quelques religieux qui ont non seulement la science religieuse, mais encore un tour de plume professionnel dont nous serions fiers, on a voulu faire un numéro-souvenir, copieusement illustré et qui pourrait être facilement conservé et diffusé.

Le succès est indiscutable, et considérable.

Ceux qui voudraient répandre ce numéro n'auront qu'à s'adresser aux bureaux du *Messageur*, rue Rachel est, à Montréal.

O. H.

On l'a vu pour la dernière fois le 20 juillet à Yokohama

Le célèbre Jésuite français venait de faire un voyage aux Etats-Unis pour amasser des fonds pour ses protégés et il s'en retournait en Chine après avoir traversé le Canada

TOKYO, 27 (C.P.-Havas). — Le R. P. Robert Jacquinot, le jésuite français qui a organisé une zone de sécurité pour les réfugiés pendant les hostilités sino-japonaises dans la région de Changhaï et sauvé de la mort des milliers de civils, est disparu mystérieusement en traversant le Japon.

Le R. P. Jacquinot est arrivé à Yokohama à bord du paquebot "Empress of Asia", du Pacifique Canadien, le 20 juillet. Il devait se rendre par chemin de fer à Kobé, où il devait se rembarquer à bord du même navire pour rentrer à Changhaï. Les autorités consulaires françaises et les autorités catholiques ne savent pas du tout ce qu'il est devenu et l'on n'a pu obtenir aucune information sur son compte ni à Yokohama, ni à Kobé, ni à Nagasaki. On l'a vu pour la dernière fois le 20 juillet en train de déjeuner dans un restaurant de Yokohama avec quatre amis.

Le R. P. Jacquinot avait réussi, au plus fort des hostilités dans la région de Changhaï, à établir une zone de sécurité pour les réfugiés de Nantao, au sud de Changhaï, en dépit de tous les obstacles, et à gagner la confiance et des autorités chinoises et des autorités japonaises. Avec l'aide d'un comité d'étrangers, il a réussi à assurer le fonctionnement des services publics à Nantao et à nourrir, vêtir et soigner les milliers de réfugiés réunis à Nantao. Son travail héroïque lui a valu d'être décoré de la Légion d'Honneur. Il venait de faire un voyage aux Etats-Unis pour amasser des fonds pour ses protégés et il s'en retournait en Chine après avoir traversé le Canada.

Concordats, compromis et règlements avec les créanciers

Comment procède l'Office — La façon dont il aide à dégrever le cultivateur qui emprunte — Comment le prêt agricole peut servir l'établissement des fils de cultivateurs

(Par Alexis GAGNON)

Concordats et compromis

Quoiqu'il en soit, il s'agit des mêmes cas. L'Office du prêt agricole apporte une distinction entre concordats et compromis.

Les concordats sont les arrangements intervenus entre cultivateurs et leurs créanciers en vertu de la loi fédérale des concordats. Ces ententes, tout en améliorant le sort des cultivateurs, laissent ces derniers dans une situation plus ou moins favorable, tant par suite du taux d'intérêt encore trop élevé, que par diverses obligations et restrictions. Quant aux créanciers, leur lot consistait à réduire leurs créances et les intérêts, sans autre gain que la perspective d'être payés de leur créance un jour ou l'autre.

Les compromis sont les ententes en vertu de la loi du crédit agricole provincial, où les cultivateurs surendettent, après une libre entente avec tous leurs créanciers, sans exception, acquittent toutes leurs dettes, contre argent comptant, fourni par l'Office du crédit agricole, à raison de 75% de la valeur de la ferme grevée.

Dans les cas de concordats comme dans les cas de compromis, l'Office procède de la même manière. Voici par exemple un cultivateur propriétaire d'une ferme évaluée à \$5,000 et qui doit \$6,000 à divers créanciers, à des taux d'intérêt variant de cinq à sept pour cent.

Il est évident que ce cultivateur, non seulement ne pourra rembourser le capital, mais ne paie même qu'une partie des intérêts, et qu'il se trouve ainsi dans une situation problématique, de dettes agricoles, ou faire vendre à l'enchère publique les biens du cultivateur. Comme les biens mobiliers de ce dernier sont insaisissables à toutes fins pratiques, il ne leur reste que la terre et les bâtisses; et l'on sait que les ventes aux enchères publiques, une fois les taxes et frais légaux déduits, ne rapportent guère que quelques sous par dollar à chaque créancier.

Les créanciers n'ont qu'une alternative: laisser le cultivateur continuer l'exploitation de sa ferme dans l'espoir d'une hausse problématique du prix des terres ou un relèvement marqué, également problématique, des denrées agricoles, ou faire vendre à l'enchère publique les biens du cultivateur. Comme les biens mobiliers de ce dernier sont insaisissables à toutes fins pratiques, il ne leur reste que la terre et les bâtisses; et l'on sait que les ventes aux enchères publiques, une fois les taxes et frais légaux déduits, ne rapportent guère que quelques sous par dollar à chaque créancier.

Le système tire son efficacité surtout du fait qu'il libère le cultivateur de toutes les dettes particulières. L'une des déficiences du prêt fédéral dans bon nombre de cas provient précisément du fait que l'emprunteur restait avec d'autres dettes. Par exemple un emprunté de \$500 à des particuliers, après avoir emprunté \$1,500, en devait encore \$500 à des particuliers. Il lui fallait rembourser les charges créées par ce résidu; il se replongeait alors dans d'autres dettes pour y faire face, et bientôt son état était pire qu'avant. Lorsque, au contraire, l'Office reste le seul créancier, et à des conditions extrêmement avantageuses, le cultivateur est libéré de tous autres soucis financiers et il a plus de courage pour remplir ses obligations.

Mais on dira: N'y a-t-il pas danger que le cultivateur, lorsqu'il reçoit son argent, soit tenté de l'employer à d'autres usages qu'au remboursement de ses créanciers?

M. Poirier, président de l'Office, a prévu cet inconvénient, qui est des plus sérieux.

L'Office du crédit agricole ne verse pas d'argent à l'emprunteur. Il détermine la liste de tous les créanciers; et c'est à chacun d'eux, suivant sa quote-part, qu'il envoie son dû. L'emprunteur ne reçoit donc que le certificat acquittant ses dettes envers ses créanciers antérieurs.

L'établissement des fils de cultivateurs

La seconde et la plus importante fonction du prêt agricole provin-

cial est l'achat de terres pour y établir des fils de cultivateurs.

On conçoit aisément que si le cultivateur moyen est incapable d'assumer sur des terres un peu considérables, un intérêt dépassant 5 pour cent, il lui est totalement interdit d'acheter des terres pour y établir ses fils. Et comme, jusqu'ici du moins, les fils de cultivateurs peuvent malaisément amasser des économies suffisantes pour opérer le premier versement substantiel sur une ferme, force leur est d'aller vers la ville ou à d'autres occupations. Et ainsi des hommes destinés et entraînés à la culture du sol se trouvent versés dans d'autres domaines de l'économie, déjà encombrés.

L'Office du crédit agricole intervient alors pour aider ces jeunes gens, de façon pratique et substantielle.

Il prête jusqu'à concurrence de 75% pour l'achat d'une terre, fondée sur l'évaluation faite par les inspecteurs de l'Office.

Sans doute la somme n'est pas suffisante pour acquitter complètement le prix d'achat, et le fils de cultivateur aurait tout intérêt à ne devoir qu'à l'Office, puisqu'il ne paiera alors que 2 1/2% en intérêt. D'autre part, l'Office ne peut prêter sans s'assurer une marge de garantie suffisante. Habituellement le vendeur consent des termes assez faciles pour le remboursement des 25% qui lui sont dus. Mais on emploie, en règle générale, un autre moyen. Le père de l'enfant, cultivateur lui-même, peut emprunter jusqu'à 65% de la valeur de sa ferme; et à même ce prêt peut libérer les 25% résiduels de la ferme du fils.

Il reste à équiper les fermes nouvelles, de machinerie, cheptel, etc. L'Office suit dans ce cas une ligne de conduite d'une loyale prudence. Il insiste toujours pour que

Le carnet du grincheux

Le sénateur Vandenberg prétend que Roosevelt va essayer d'obtenir un troisième mandat. Il est vrai que le président a fini de marier richement ses garçons, mais ils peuvent divorcer!...

Si l'un des conjoints refuse d'avoir des enfants, l'autre peut obtenir le divorce, selon la loi allemande. C'est sûrement la plus morale des raisons que l'on puisse invoquer en faveur du divorce; c'est aussi pour cela qu'on ne l'invoquera pas souvent.

Les grands pénitents de la race: ceux qui se donnent la mission de se confesser au nom des autres et publiquement.

Erreur de fait: prendre le Kiwanis pour un confessionnal.

Mitch Hepburn est rendu chez les Couteaux-Jaunes. Ça le changera des jaunes de Toronto.

Japonais et Russes en seraient venus aux mains sur les rives de l'Amour. De l'humour oriental sans doute.

Un Juif-Hongrois, Ignatius-Timothée Trebitsch-Lincoln, qui vécut en Chine et s'était fait bouddhiste, va rentrer dans sa Hongrie natale. Il habitera Boudha-Pest!

Encore une fois, le gouvernement d'Ottawa veut garantir un prix minimum pour le blé. Pourquoi ne garantirait-il pas un revenu minimum à tous ses commettants?

Le fascisme mussolinien s'en prend maintenant au faux col emporté. Il court chance, pour une fois, de rallier tous les suffrages.

Au Canada, il ne reste plus à porter le faux col emporté que M. R. B. Bennett, M. Hector Laferté et quelques autres citoyens de moindre importance.

La suppression du faux col emporté, ça sera le dernier coup porté à l'hégémonie du bandier chinois sur nos populations.

Le Grincheux

Autre navire britannique coulé dans les eaux espagnoles

Deux hydravions maintenant fort connus dans les cercles maritimes britanniques: l'un surnommé "gros souliers" et l'autre, le "dindon"

Madrid, 27. (S.P.A.) — A la pointe du jour, un hydravion a coulé un cargo britannique, le *Dellwyn*, dans un port "gouvernemental", celui de Gandia. Lundi, deux bombes avaient été lancées près de ce cargo, mais elles n'avaient pas explosé.

* * * — Une dépêche de l'agence de presse espagnole annonce qu'un hydravion blanc a bombardé le navire britannique *Dellwyn*, à minuit, dans le port de Gandia, et que ce navire est en train de couler. L'hydravion a lancé sept bombes. Deux ont atteint le navire. Lundi, un hydravion avait lancé une bombe près du *Dellwyn*, mais elle n'avait pas explosé.

Le *Dellwyn* est le premier navire britannique coulé dans les eaux espagnoles depuis le bombardement du *Farnham* à Alicante, il y a un mois.

On croit que l'attaquant était un des deux hydravions fort connus dans les cercles maritimes britanniques. Un de ces hydravions a reçu le surnom de *Zapatonos* — gros souliers — à cause de ses flottes. On qualifie l'autre de dindon, parce qu'il vole bas et lourdement.

Le crédit agricole

(Suite de la 1ère page)

Le fils achète une terre, dans la même paroisse que celle de son père. Et alors après l'entente avec l'Office, le père prête ou donne à son fils une partie de ses bestiaux, et tous deux s'accordent pour utiliser la même machinerie agricole et faire les travaux de concert. On voit, sans qu'il soit besoin d'insister, les avantages considérables d'un pareil système.

Dans le cas d'établissement des fils de cultivateurs, l'Office procède comme pour les concordats et compromis: il n'envoie pas l'argent à l'emprunteur, il le verse directement au vendeur de la ferme.

Au 9 juillet 1938, 1,025 cultivateurs qui étaient sous l'empire de la loi fédérale du concordat ont réglé définitivement leurs affaires, et l'Office leur a prêté une somme de \$2,746,727. De plus l'Office a effectué environ 2,600 compromis entre cultivateurs et créanciers. Rien que pour les cas de concordats et de compromis, les créances ont été réduites volontairement en faveur des cultivateurs, d'une somme de \$773,119.

En plus, 1,600 autres demandes ont été examinées et des offres de prêts ont été faites aux emprunteurs pour obtenir des règlements à l'amiable avec leurs créanciers.

763 fils de cultivateurs ont emprunté de l'Office pour s'établir sur des terres, ce qui représente une somme de \$1,903,575. Suivant les statistiques de l'Office, ces jeunes gens ont fondé leur foyer.

Dans l'ensemble fait au mois de janvier dernier, il y avait 1965 demandes de jeunes gens qui veulent acquiescer des fermes et s'établir. Dans 90% des cas, il s'agit de fils de cultivateurs qui ont toujours vécu à la campagne et veulent y rester.

Alexis GAGNON

L'Action française

Sa condamnation par le Saint-Siège

Paris, 27. (P.C.-Havas). — L'Action Française est et reste condamnée par l'Eglise: c'est ce qui ressort d'une mise au point publiée par la *Croix*, organe officiel de l'Eglise de France.

"Depuis quelques mois, des personnes intéressées font courir le bruit que la situation canonique des adhérents au mouvement de l'Action Française est changée. Deux récentes décisions romaines courent court à ces faux bruits. Dans la nouvelle édition de l'Index, le texte de la condamnation de l'Action Française est intégralement reproduit en tête du volume. "Les évêques de France et les Pères supérieurs des ordres viennent de recevoir la mission de lire et de faire lire, au cours des retraites ecclésiastiques, la déclaration rappelant le fait de cette condamnation et la gravité des peines encourues par les fidèles ou les prêtres, qui refuseraient de se soumettre."

Les brochures dont a parlé M. Bourassa

Seigneur, que voulez-vous que je fasse? par Son Em. le cardinal Baudrillard, brochure de 24 pages, franco, 10s.

A deux! — La famille et l'école chrétiennes au secours de la société française, par le même. Brochure de 80 pages, 25s. franco.

Soyons prêts! par le même, ouvrage que nous recevons sous peu et qui se vendra probablement 15s.

SERVICE DE LIBRAIRIE

DU DEVOIR

430 rue Notre-Dame est, Montréal.

Avis de décès

BELANGER — A Montréal, le 26 juillet 1938 est décédée à 29 ans, Mme Yves Bélanger (Marguerite Lalonde), fille de Damien et d'Emma Lalonde. Funérailles le vendredi 29 courant. Le convoi funéraire partira du no 3157 avenue Maplewood, apt 8, à 8 hrs 15 du matin, pour se rendre à l'Eglise Notre-Dame des Neiges, où le service sera célébré à 8 heures 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

ARMSTRONG — A Montréal-Est, 25, James Armstrong, 58 ans, autiste, époux de Gabrielle-Brigitte, née de la Roche, décédé.

GILL — A Montréal, le 25, à 32 ans, M. James-Walter Gill, époux de Germaine Marchand.

LACELLE — A Montréal, le 25, à 83 ans, Jean-Baptiste Lacelle, ancien employé du gouvernement, époux de Jeanne Berthel.

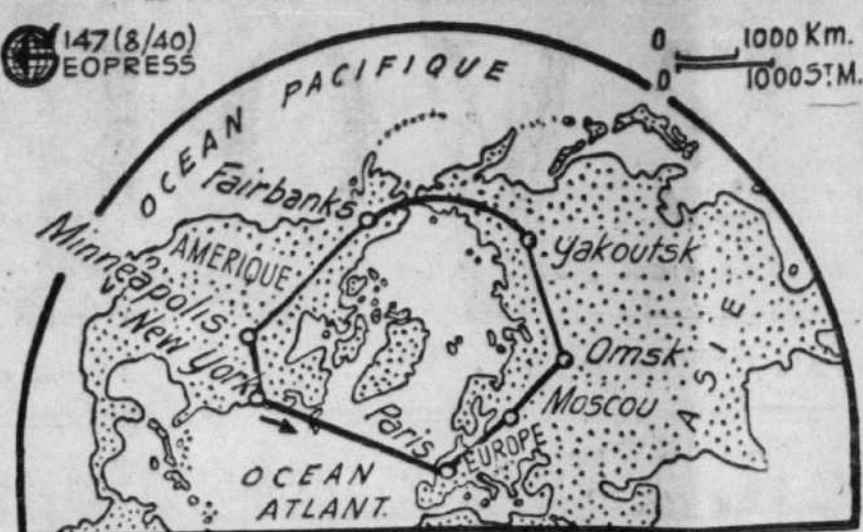
LANGLOIS — A l'hôpital Victoria, le 26, à 66 ans, Joseph Langlois.

MOORE — A Montréal, le 25, à 80 ans, publiquement Mme veuve Joseph Moore, née Philomène Lamoureux.

PILON — A St-Théodore, le 25, M. Horace Pilon, né 306 Southerland à 77 ans.

VALLEE — A Sainte-Philomène de Châteauguay, le 25, Lucien Vallée, époux de Gabrielle Rousseau.

LE TOUR DU MONDE AERIEN DE H. HUGHES



Départ de New-York: 11 juillet 1938, minuit 20 — Arrivée à New-York: 14 juillet 1938, 19 h. 34, (heure d'Europe Centrale et heure d'été d'Europe Occidentale).

Les coopératives agricoles au Canada

Les coopératives agricoles commerciales jouent un rôle important dans l'écoulement des produits agricoles canadiens. Leur situation financière et leur chiffre d'affaires sont analysés dans les tableaux ci-joints. Il est à noter que pour un grand nombre de coopératives l'année financière ne coïncide pas avec l'année civile. Par exemple, la vente des fruits et des grains se prolonge de plusieurs mois dans l'année suivante, et tandis que la statistique s'applique à l'année de récolte de 1936, l'état financier et les rapports annuels en ce qui concerne ces ventes n'ont pas été connus avant la fin de 1937.

En 1937, la Section économique du Service fédéral des marchés a reçu des rapports de 1,024 organisations commerciales de cultivateurs qui étaient actives en 1936, soit plus que l'année précédente. Les rapports de la Nouvelle-Ecosse, du Québec, de l'Ontario et de la Saskatchewan ont été transmis principalement par les agents provinciaux. Pour les autres provinces, des questionnaires ont été expédiés directement d'Ottawa. La majorité des organisations couvertes se sont incorporées sous des lois provinciales régissant la coopération.

Les 1,024 organisations ont 2,963 succursales, donnant un total de 3,987 lieux d'affaires engagés dans l'écoulement des produits agricoles et l'achat de fournitures pour les cultivateurs. Les statistiques pour les membres ayant un intérêt financier dans le nombre de 396,918 et l'on estime que les patrons ont au nombre de 451,231. L'importance de ces cercles desservant les besoins locaux organisations varie, depuis le petit cercle à la grande association dont le champ d'action s'étend sur tout le Dominion.

L'actif total, déduction faite des réserves pour les mauvaises dettes et la dépréciation, se monte à \$87,938,453 et sur ce chiffre la valeur d'inventaire de l'établissement et du matériel est de \$36,338,952. La part (équité) des membres se monte à \$51,252,828; elle se compose d'actions souscrites au montant de \$9,265,747 et des réserves et d'un surplus au montant de \$41,987,081. C'est là une augmentation de \$165,137 en valeur nette sur l'année 1935. L'actif courant se monte à \$29,990,700 contre un passif courant de \$10,293,661; en d'autres termes, les coopératives prises en groupe ont \$29,717 d'actif qui peut être facilement converti en argent couvrant chaque dollar de dette courante. De 1935 à 1936, le fonds total de roulement a augmenté de \$17,54,304 à \$19,697,039. Le rapport favorable entre la valeur nette et l'actif total a été maintenu à 58 pour cent. Ces chiffres indiquent une solide structure financière au point de vue courant et à long terme.

Les ventes des produits agricoles se montaient à \$157,031,405, les ventes de fournitures à \$16,363,966 et les autres revenus à \$531,746, soit un chiffre total de \$173,927,117. Le chiffre total d'affaires a augmenté de \$15,761,552.

Placement des produits. — L'écoulement de produits agricoles a toujours été l'activité la plus importante des cultivateurs dans le domaine de la coopération au Canada. Les sociétés qui font plus de la vente ont fait douze fois plus d'affaires, que les agences d'achats. Le nombre des membres dans les coopératives de ventes est de 357,798, tandis qu'il n'est que de 38,167 dans les organisations d'achats. Dans le groupe de ventes, les coopératives de grain et de semences qui comprennent les pools de membres et le plus gros capital; elles dépassent également tous les autres groupes par le chiffre d'affaires, qui est évalué à \$110,826,433 pour l'année en revue. Quelque 190,576 producteurs de grain ont contribué à ce chiffre d'affaires par l'entremise de 2,136 agences coopératives de ventes. Ces membres ont placé la somme de \$37,109,909 dans leur commerce et ils ont versé en outre \$3,467,754 en actions; ils ont recueilli ces montants principalement par des déductions sur le prix de vente du grain. L'actif combiné forme un total de \$68,456,819.

Cent quarante-six coopératives laitières ayant 428 dépôts au Canada comptent 49,796 membres et leur actif est évalué à \$5,077,441. Le capital-actions payé se monte à \$1,962,202, les réserves à \$48,634. Les ventes de produits laitiers se montent au total de \$16,328,900 pour l'année en revue. Les registres de 115 sociétés d'expédition et de vente de bestiaux accusent un total de 46,719 membres. Ces sociétés sont financées principalement par les cotisations des membres et les commissions. L'actif est relativement faible et la valeur de l'établissement et du matériel se monte à \$560,053. Le chiffre d'affaires est de \$15,713,236. Les coopératives à bestiaux ne font que très peu de salaisons. Elles s'occupent principalement de rassembler les bestiaux dans des wagons aux points de production pour les expédier sur les marchés du centre.

Une bonne partie de la récolte de fruits et de légumes est vendue par 129 agences coopératives comptant au total 12,170 producteurs de fruits. L'actif total pour toutes les compagnies est de \$3,904,030; les réserves et le surplus se montent à \$896,538. Les ventes de fruits et de légumes pendant l'année se chiffraient par \$8,192,975, donnant avec les fournitures et les autres revenus, un chiffre d'affaires total de \$9,709,738.

Les producteurs de volailles se sont organisés dans chaque province pour vendre leurs produits en commun. Il y a 57 sociétés comptant 280 lieux d'affaires et 34,868 membres. L'actif se monte à \$533,193 et les réserves à \$209,241. Le chiffre des ventes pour l'année est de \$3,282,693.

Presque toute la laine vendue coopérativement au Canada passe par la Coopérative canadienne des producteurs de laine, Limitée. Cette compagnie fonctionne dans toutes les provinces par l'entremise de 13 sociétés d'éleveurs de moutons et de producteurs de laine. Les magasins coopératifs trient et écoulent la laine fournie par ses 8,000 patrons. Ils se chargent également d'annonces et de propagande destructive et écoulent des matériaux et des fournitures pour leurs membres. La quantité de laine écolée par la coopérative pendant l'année se montait à 4,000,000 de livres.

Dans l'Ontario et le Québec, les producteurs de miel sont organisés en coopératives qui comptent au total quelque 1,800 membres. Deux coopératives de tabac dans l'Ontario et trois dans le Québec ont un total de 1,382 membres et ont vendu pour près d'un demi-million de dollars en 1936. Les producteurs de sucre et de sirop d'érable de Québec, qui comptent 1,988 membres, sont organisés sur une base coopérative. Les ventes de produits d'érable par cette société se sont montées à \$456,048 pendant l'année en revue.

L'Association nationale canadienne des éleveurs de renards argentés s'occupe depuis des années de l'inspection des renards argentés présentés à l'enregistrement et de la vente des peaux de renards dans toutes les provinces du Canada. Cette compagnie a vendu en 1936 pour un million et demi de dollars de peaux de renards argentés et d'autres fourrures. L'Association des éleveurs de renards argentés de la Nouvelle-Ecosse, qui fonctionne dans la province de la Nouvelle-Ecosse, trie, entrepose et vend des peaux de renards pour ses membres tout en conduisant une propagande instructive et des services pratiques utiles. Les ventes pour l'année en revue se montaient à environ un quart de million de dollars.

Cinq cent quinze sociétés organisées pour l'achat de fournitures de ferme et de marchandises sur la base coopérative ont fait rapport de leurs transactions en 1937. Ces sociétés de consommateurs, dont près d'une moitié est établie en Saskatchewan, comptent au total 38,167 membres. La valeur marchande des fournitures écolées pendant l'année par les sociétés organisées exclusivement pour l'achat des fournitures se montait à \$12,304,991. Dans cinq des provinces des coopératives d'achat en groupe ont acheté des marchandises pour leurs sociétés d'actionnaires.

L'Economiste agricole

La Semaine sociale à Rouen

Rouen, 27. (P.C.-Havas). — Les congressistes ne cessent d'affluer pour la Semaine sociale de Rouen. D'Angleterre, de Belgique, les semainiers arrivent particulièrement nombreux. Le fait principal de la journée fut la lecture de la lettre adressée par le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat du Saint-Siège, au président Eugène Duthoit, doyen de la Faculté catholique de Lille.

Deux passages de ce document furent particulièrement acclamés: "L'Eglise est restée le seul et le plus grand défenseur de la vraie liberté qui est propre à la personne humaine et qui est le premier droit fait par Dieu à l'homme." "De magnifiques possibilités de travail s'offrent aujourd'hui en France à la bonne volonté des catholiques. Qu'ils sachent en profiter, en n'oubliant pas que l'union et l'action sont deux puissants leviers mis à leur disposition".

Mise au point

CES MISSIONNAIRES VONT AU BASUTOLAND ET NON EN MANDCHOURIE

On est prié de noter que les Frères Réginald, Laurent Plouffe, Marie-Roland, Roland Gendron, Joachim, Martin et Fernand, des FF. du Sacré-Coeur, dont nous avons annoncé hier le départ pour la Mandchourie, s'en vont, en réalité, dans les missions du Basutoland.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, avions, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones: BELAIR 3361

Active la DIGESTION
Charbon de Belloc
Contre les GAZ de l'ESTOMAC

Importation de dindonneaux du Vermont

Organisation de l'élevage de 15,000 dindons

Québec, 27 — Afin de permettre aux cultivateurs d'accroître leurs revenus en prenant avantage des excellents marchés que nous possédons pour le dindon de choix, le ministère de l'agriculture a présidé, ce printemps, à l'organisation systématique de 15,000 dindonneaux dans des nouveaux endroits de production.

Ces poussins, dont 4,000 furent produits par le couvoir coopératif de l'île Verte, ont été distribués aux cercles d'éleveurs de dindons récemment fondés dans les comtés de Papineau, Deux-Montagnes, Terrebonne, Nicolet, Portneuf, l'Islet, Lac St-Jean, Dorchester, Témiscouata et Compton.

M. J.-D. Barbeau, chef de la section avicole provinciale justement de retour d'une tournée d'inspection, nous déclare que les résultats de ce travail sont des plus satisfaisants. L'organisation de cet élevage se poursuit par l'intermédiaire de cercles de producteurs. Chaque membre s'engage à élever cent jeunes oiseaux. Ceux-ci lui sont fournis à l'âge de deux jours.

Après avoir réquisitionné tous les poussins disponibles dans la province de Québec, il a fallu, pour satisfaire aux demandes des nouveaux cercles, faire une importation de quelques milliers de dindonneaux du Vermont. On sait que les dindons élevés dans cet Etat obtiennent les plus hauts prix sur le marché de New-York.

Par ailleurs, dans le but de régénérer nos troupeaux, M. Bona Dusault autorisa le chef de la section avicole à acheter plusieurs reproducteurs de choix primés à l'Exposition royale de Toronto l'automne dernier. Entre autres acquisitions, mentionnons le coq d'nd grand champion de cette exposition nationale.

Ces reproducteurs sont utilisés pour former des sujets reproducteurs capables de maintenir à son haut standard de qualité le dindon élevé dans la province de Québec et qui fait prime sur nos marchés.

Le commerce de Montréal et de Québec débite annuellement environ quatre-vingts wagons de dindons. Sur cette quantité, Québec en fournit environ six ou sept wagons; il est fort possible de tirer meilleur parti d'un débouché aussi important. C'est vers ce but que nous nous acheminons en organisant la production d'oiseaux de choix par l'intermédiaire de clubs d'éleveurs. L'engraissement de 15,000 dindonneaux de plus cette année veut dire une production accrue de quelque 200,000 livres, dont les revenus seront fort appréciés par les cultivateurs organisés des comtés sudits.

Vient de paraître

Nouveauté Littéraire
Roman Scout Canadien

Pointe au Chêne

par le
R. P. Albert St-Pierre, O.P.

Pour tous les âges
En vente au
Service de Librairie du
"Devoir"
au prix de 50 sous.

VOYAGE

DES VENDANGES

Vingt-huit jours
dont 17 en France

NORMANDIE BRETAGNE

Assistance à un "PARDON"
TOURNAINE CHAMPAGNE

chez les viticulteurs
SEJOUR A PARIS
Programme élaboré

De MONTREAL et QUEBEC
SAMEDI 10 SEPTEMBRE 1938
Aller et retour

Empress of Britain

Classe
touriste . . . \$320.
Troisième
classe . . . \$280.

Retour facultatif par Londres
Privilege de prolongation
LA PLUS BELLE SAISON
LES PLUS BAS PRIX

Demandez l'itinéraire complet

LE DEVOIR-VOYAGES

430, Notre-Dame est
BELAIR 3361 - Montréal

VITTEL
GRANDE SOURCE

EAU MINERALE NATURELLE

Une bonne diète constitue un véritable lavage du sang.

VITTEL GRANDE SOURCE

à jeun et aux repas, est le plus puissant

des diurétiques naturels.

EN VENTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN

Emballée aux Sources

même à VITTEL (France)

Agent général pour le CANADA

J. ALFRED OUMET

84, St-Paul Est - MONTREAL



L'établissement des Produits Suprêmes

Pose de la pierre angulaire aujourd'hui à Pierreville

De nombreuses personnalités du monde politique et de l'industrie laitière assisteront à l'inauguration qui a lieu à Pierreville, aujourd'hui, d'une importante fabrique de lait en poudre. Le premier ministre de la province, M. Maurice Duplessis, est l'invité d'honneur. Il présidera à la pose de la pierre angulaire et portera la parole. Son discours sera diffusé dans toute la

province par les postes CKAG (Montréal), CHNC (New-Carlisle), CHRC (Québec) et CKCH (Hull), de 7h. à minuit, heure solaire. On estime à 73 millions de livres, par année, soit environ 20,000 gallons par jour, la quantité de lait que la nouvelle entreprise achètera des fermiers de la région où elle vient de s'établir.



L'établissement de cette nouvelle industrie dans Pierreville favorisera non seulement le développement de l'industrie laitière dans le comté d'Yamaska mais aussi ceux de Richelieu et de Nicolet pour ne mentionner que ceux-ci. Son succès, dit-on, est d'ores et déjà assuré parce qu'elle répond à un besoin qui existait depuis longtemps dans le Québec d'une fabrique de poudre de lait entier, de poudre de lait écrémé et de poudre de lait de beurre, celui-ci obtenu de la fabrique même car on y fabriquera aussi du beurre de première qualité. L'usine elle-même sera des plus modernes et sera dotée des appareils de fabrication les plus perfectionnés.

Au cours d'une entrevue, avec le conseiller technique de la Société des Produits Laitiers et Alimentaires Suprêmes, Inc., celui-ci déclarait que le Conseil d'administration est tout disposé à collaborer avec toutes les classes agricoles spécialisées dans l'industrie laitière dans les comtés d'Yamaska, Richelieu, Nicolet, etc., en vue d'une production supérieure de lait qui leur permettra de fournir au consommateur des produits dérivés du lait qui soient de la plus haute qualité possible. Enfin, les fermiers de la région verront s'ouvrir à eux un marché profitable pour la vente et l'écoulement de leurs produits laitiers.

Nos éphémérides

27 juillet 1691

L'origine du nom Saint-Maurice

Le pauvre petit propriétaire terrien, qui devait plus tard devenir procureur du Roi aux Trois-Rivières — poste assez secondaire — ne devait pas se douter qu'un jour son nom désignerait environ le cinquième de la province de Québec. En effet, la Mauricie, région caractérisée par le Saint-Maurice qui, descendu fougueusement des terres stériles du nord, va se jeter dans le Saint-Laurent et marquer le cœur du pays de l'électricité et du papier, cette région fut nommée en l'honneur de Maurice Poulin, qui avait obtenu concession d'un vaste terrain longeant la rivière des Trois-Rivières (Saint-Maurice) et sur lequel devaient s'élever les premières forges en Amérique. Raresment un homme aussi obscur aura baptisé un tel pays. C'est le 27 juillet 1691 que la seigneurie de Poulin porta la première fois le nom de Saint-Maurice. On peut dire que ce jour-là naquit la Mauricie, sur laquelle se sont acharnés des linguistes, mais qui, tout de même, désigne bien une région particulière faite d'énergie sauvage et de développements industriels étonnants.

CANADIEN NATIONAL Excursions

ALLER ET RETOUR DE MONTREAL

VENDREDI 5 AOUT **NORANDA (Rouyn) \$10.75**

Départ, gare Ste-Catherine Est
rue St-Jacques, 25 p.m.
(Heure solaire)
LaSalle - - - \$10.00
Taschereau - - - 9.50
AMOS - - - \$9.50
RETOUR: jusqu'au mardi, 9 août, exc. "La Tuque, lundi, 8 août.

Pour renseignements, consultez n'importe quel agent du Can. Nat. ou appelez MA. 4731

GUARD-X

est un appareil d'alarme automatique contre le FEU

Il ne manque jamais d'avertir au moindre danger.

GUARD-X SENIOR Extincteur et alarme \$9.75
GUARD-X JUNIOR Alarme \$1.25
GUARD-X Spécial . . . \$9.75

Remise spéciale aux églises et commissions scolaires. VENEZ ON APPELEZ

Garantie: Universal Appliances Ltd

GUARD-X — recommandé et approuvé par les autorités religieuses et les inspecteurs de la prévention des incendies.

J.-F. VERMETTE, gérant
486, ST-JEAN - MONTREAL
PL. 7908

CALENDRIER

Demain: JEUDI, 28 juillet 1938
Saints Nazaire et Céle, martyrs
Lever du soleil, 4 h. 32.
Coucher du soleil, 7 h. 28.
Lever de la lune: 6 h. 32.
Coucher de la lune: 8 h. 01.
Premier quart, le 4, à 8 h. 47 m. du matin.
Pleine lune, le 12, à 10 h. 4 m. du matin.
Dernier quart, le 20, à 2 h. 19 m. du matin.
Nouvelle lune, le 26, à 10 h. 53 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

BEAU ET UN PEU PLUS FRAIS

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum, 72.
Minimum, 50.
Même date l'an dernier, 70.
Même date l'an dernier, 58.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.70. H. a. m.
29.75. Midi: 29.80.

Chiffres fournis par la Maison M.B.
de Meslé, 300a, St-Denis, Montréal.

Le tennis de la coupe Davis

Murray, Wilson et Watt
nommés par LaframboiseLes Japonais favoris des parieurs, mais l'équipe
canadienne est confiante

(par Pierre BERTRAND)

C'en est fait, tout est maintenant décidé: demain, vendredi et samedi se joueront trois actes de l'épopée mondiale du tennis — les plus importants en ce qui concerne le Canada — et les acteurs de ces trois après-midi viennent d'être nommés par leurs capitaines respectifs.

Le tirage s'est fait sans trop de cérémonie sur les courts de gazon du tennis Mont-Royal, avenue Grey à Westmount, à quelques pieds à peine de l'endroit où la série sera disputée. MM. Watt, Angus Cassils et le capitaine de l'équipe canadienne Henri Laframboise représentaient nos joueurs, tandis que Tamio Abe, le suave "gentleman" nippon, veillait aux intérêts de ses joueurs.

Malgré l'heure matinale, un commencement de foule s'était rassemblé pour être témoin du tirage. La tension qui depuis quelques jours commençait à gagner tout le monde allait enfin être soulagée. Le premier nom à sortir du chapeau fut celui de Ross Wilson. Il rencontrera Nakano dans le premier simple à 2 h. 15 demain après-midi. Ils seront suivis sur le court par le joueur numéro un du Canada: Robert Murray, qui aura comme adversaire le joueur numéro un japonais: Jiro Yamagishi.

Les doubles auront lieu vendredi à trois heures. Le capitaine japonais se servira des deux mêmes joueurs tandis que Laframboise a nommé Watt pour jouer avec Wilson.

Samedi, Wilson fera face à Yamagishi dans le premier simple et la série se terminera par le duel Murray-Nakano.

Au moment où nous allons sous presse, les paris favorisent encore l'équipe japonaise par sept contre cinq. Ceci tient surtout au fait que même à Montréal, les progrès considérables accomplis par notre équipe depuis quelques semaines et en particulier durant les dix derniers jours sous les instructions de Fred Perry sont restés inconnus du gros public.

Une rapide analyse de la situation nous permet d'arriver à un autre résultat. Les doubles devraient être remportés sans trop de difficulté, je serais même sûr.

Le bombardement de la
population civile d'Espagne

Franco accepte une enquête par deux Britanniques

LONDRES, 27 (A.P.) — Le général Franco a accepté aujourd'hui en principe la proposition du gouvernement de Grande-Bretagne de confier à une commission composée de deux Britanniques une enquête sur les bombardements contre la population civile en Espagne. Le ministère britannique des affaires étrangères, qui a annoncé la nouvelle, n'a pas jugé à propos de faire connaître les réserves apportées par le général Franco. La Grande-Bretagne a fait cette proposition après l'échec du projet d'une commission d'enquête internationale. La commission sera chargée de déterminer si les villes bombardées renfermaient des objectifs militaires et si les bombardements étaient justifiés.

Des troupes rouges
encerclent Gandesa

CAMP "GOUVERNEMENTAL" DE L'EBRE, 27 (S.P.A.) — Des troupes "gouvernementales" assiégent Gandesa, point stratégique du sud de la Catalogne. Une avant-garde a pénétré dans la banlieue ce matin. On dit que les assiégés ne tarderont pas à prendre la ville. Afin de s'en emparer, ils entreprennent de l'encercler. Pour effectuer l'encercllement, il leur faut s'assurer certaines collines qui sont derrière leur objectif.

Des routes fort importantes passent à Gandesa. Elles relient la ville à Tortose, à Caspe et à Alcaniz.

Les troupes "gouvernementales" qui assiègent Gandesa sont celles que l'armée blanche a défaits à cet endroit le 1er avril.

Il paraît que depuis qu'ils ont commencé leur offensive, c'est-à-dire depuis lundi matin, les "gouvernementaux" ont avancé de quinze milles sur la rive droite de l'Ebre un front de 16 milles.

La loi du
moratoire

Petit ou gros propriétaire

M. le juge Guibault aura à décider un problème assez délicat. Une requête en vertu de la loi du moratoire, qui avait été présentée devant lui en juillet 1937 est revenue de nouveau devant lui, et de C. A. Marchand, requérant.

En 1937, Weiser avait fait requête pour être placé sous la protection de la loi du moratoire, et le protonotaire avait accordé la requête.

M. Marchand, l'un des créanciers, a alors fait requête pour faire écarter la décision du protonotaire. Il alléguait que la loi, d'après son titre même, est faite pour protéger les petits propriétaires, et que Weiser ne pouvait pas s'en prévaloir.

Il a été mis en preuve devant M. le juge Guibault, en juillet 1937, que Weiser possède plusieurs propriétés, dans une desquelles il tient un atelier et un magasin, qu'il ne demeure pas dans une de ses maisons mais paie ailleurs un loyer élevé, qu'il mène un train de vie plutôt aisé.

L'an dernier l'affaire avait été suspendue parce que, devant le doute soulevé sur la validité de la procédure M. Weiser avait promis

de faire des paiements plus substantiels à son créancier. Il ne l'a pas fait, et M. Marchand revient devant la Cour pour faire décider la question.

M. le juge Guibault a entendu les avocats ce matin et a continué l'affaire à demain. Il a dit que le problème de savoir quand on cesse d'être petit pour devenir gros propriétaire n'est pas facile. D'autant plus, a-t-il dit, que jusqu'ici cette loi pour protéger les petits propriétaires paraît avoir surtout servi à protéger les gros, qu'il d'ailleurs était souvent plus mal pris que les petits.

Il semble bien que ce soit la première fois que cette question est soulevée devant les tribunaux.

Bulletin météorologique

Toronto, 27 (C.P.) — Voici le temps qu'il fera, probablement, dans la province, demain:

Région de Montréal et d'Ottawa: vents modérés du nord-est et de l'est, beau et un peu plus frais;

Vallée du bas Saint-Laurent: beau et un peu plus frais;

Nord-Ouest du Québec et lac St-Jean: beau et modérément chaud;

Rive-Nord: vent modéré du nord-ouest, partiellement nuageux;

Golfes et Baies des Chaleurs: vents modérés du nord-ouest et de l'ouest; beau et un peu plus frais.

L'enquête en Espagne

LONDRES, 27 (A.P.) — Le sous-secrétaire aux affaires étrangères, M. Richard Butler, a annoncé aujourd'hui à la Chambre des Communes que le général Franco a demandé que la portée de l'enquête confiée à deux officiers britanniques sur les bombardements aériens contre les populations civiles soit étendue de façon à embrasser également les assassinats et les actes de barbarie qui n'ont pas trait aux bombardements aériens.

La loi des marchés
de la ColombieLe Conseil privé en reconnaît la
validité

Londres, 27 (C.P.) — Le comité judiciaire du Conseil privé a reconnu aujourd'hui la validité de la loi de l'organisation des marchés de la Colombie canadienne. Le haut tribunal a rejeté l'appel d'un groupe de laitiers indépendants qui en avaient appelé de la décision de la Cour d'appel de la Colombie canadienne, en disant que cette loi ne réglemente, de toute évidence, que des transactions qui se font dans les limites de la province et que par conséquent elle n'exécute pas la juridiction de la Législature provinciale en vertu de l'article 92 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Les appelants devront payer les frais de la cause.

Le blé

Fixation d'un prix minimum la
semaine prochaine

Ottawa, 27 (C.P.) — L'Office canadien du blé n'a pas encore fait de recommandation au gouvernement fédéral touchant le prix minimum du blé. Le cabinet ne fixera donc pas le prix minimum du blé pour la récolte de cette année avant la semaine prochaine.

Les ministres, cependant, à la réunion du cabinet d'hier après-midi ont discuté la question du blé. C'est le premier ministre, M. Mackenzie King, qui a annoncé que l'Office canadien du blé avait encore fait de recommandation. Il a ajouté que le cabinet serait probablement en état d'aborder cette importante question à sa réunion de la semaine prochaine. Le cabinet se réunira la prochaine fois, jeudi, le 4 août.

On croyait que le prix minimum du blé serait fixé à la séance d'hier. Le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, est revenu de l'Ouest avant-hier. Il était présent à la réunion du cabinet et a causé longuement avec le premier ministre King. Il retourne immédiatement en Saskatchewan pour ne revenir qu'à la fin d'août. On croit que la politique du blé du gouvernement a été arrêtée hier et qu'à la séance du cabinet de la semaine prochaine il ne sera question que de pures formalités. On y annoncera le prix minimum pour la prochaine année du blé qui commence le 1er août.

165,000 cartes d'identité

Le département de la carte d'identité a distribué à l'heure présente, plus de 165,000 cartes d'identité. Cette distribution comprend toutes les fonctionnaires municipaux, car chacun doit obtenir sa carte d'identité pour exercer un emploi dans le fonctionnarisme municipal; les récipiendaires de secours directs; ceux qui obtiennent du travail sur les chantiers municipaux, et enfin tous ceux qui depuis le 22 mars se sont présentés aux bureaux spécialement ouverts pour donner des cartes d'identité.

Depuis le 22 mars au 26 juillet, il y a eu 55,661 électeurs qui ont obtenu leur carte d'identité, après avoir prouvé leur qualité de citoyens britanniques, et leur qualité de contribuables municipaux.

Car un des avantages de la carte d'identité aura été de mettre fin à un abus en vertu duquel bon nombre des électeurs qui ont voté dans le passé, n'étaient pas citoyens britanniques et n'avaient donc pas droit de vote en vertu de la loi. La carte d'identité, délivrée sur déclaration assermentée du requérant, indique s'il est sujet britannique.

Après la prise
de Kioukiang

Changhai, 27 (S.P.A.) — Des navires de guerre japonais, qui ont beaucoup participé à la prise de Kioukiang, remontent le fleuve Bleu en amont de la ville. Pour l'heure, les Japonais s'occupent du fleuve même. Il n'est pas question de débarquements. On sait que le grand objectif des Japonais est Hankéou, capitale provisoire, à 135 milles en amont de Kioukiang.

Il paraît que les troupes chinoises défilées à Kioukiang continuent de battre en retraite. Les Japonais pensent qu'elles veulent se rendre aussi rapidement que possible à Nanchang, la grande base aérienne chinoise qui est à 90 milles au sud de Kioukiang.

Des porte-parole japonais annoncent qu'un examen attentif a révélé que les propriétés des étrangers de Kioukiang ont subi plus de dommages qu'on ne croyait. Ils disent que les bombardements exécutés par les forces japonaises ont beaucoup ravagé les exploitations pétrolières britanniques et celles de firmes des Etats-Unis, parce que les Chinois s'y étaient retranchés.

On a annoncé que les Chinois, conformément à leur plan de faire le désert devant l'ennemi, ont pillé toutes les propriétés étrangères, sauf celles de la British Asiatic Petroleum Company, de l'American Standard Oil Company et de l'établissement missionnaire des Etats-Unis.

Nos entrevues

Le botaniste
Théodore
Lippmaa

Hier soir, M. Théodore Lippmaa, professeur de botanique à l'Université de Tartu, en Estonie, nous accordait une entrevue, au retour d'une exploration aux environs de Montréal.

— Qui vous amène au Canada, M. Lippmaa?

— Le désir de connaître votre grand pays, que je n'ai jamais visité auparavant. Mais je suis surtout invité en Amérique par le *Biological Laboratory*, de Cold Spring, Long-Island, N.Y., où, à la fin du mois d'août, se tiendront des séances d'études de biologie végétale. Venant si près du Canada, j'ai tenu à y entrer et à faire un peu d'observation.

— Par ce que vous avez vu de notre flore jusqu'ici, pouvez-vous dire s'il existe quelque analogie avec celle de votre pays?

— Oui, il y a même beaucoup d'analogie, les espèces sont différentes, mais les conditions de végétation sont sensiblement les mêmes. Le climat par exemple.

— Ici le distingué botaniste nous dit que le livre du Frère Marie-Victorin sur la *Flore Laurentienne* est une oeuvre de maître et qu'il l'a consulté avant de venir au Canada.

— J'y ai trouvé tous les renseignements précis dont j'avais besoin, dit-il. Un botaniste étranger peut se servir avec un immense avantage de ce livre pour explorer et se rendre compte rapidement des conditions de la végétation dans la région que délimite ce manuel.

M. Lippmaa compte demeurer un mois au pays avant de retourner aux Etats-Unis.

— Que pensez-vous du jardin botanique de Montréal en voie de réalisation?

— M. Jacques Rousseau m'en a fait voir les beaux, les différentes sections, l'ordre et la méthode avec lesquels on entend l'organiser et j'en suis tout simplement enchanté. Le projet, une fois complété, sera tout à fait grandiose et digne d'une grande cité comme la vôtre. Le fait de grouper les plantes par familles est un adjuvant précieux pour les études et c'est ce que vous faites à Montréal. L'activité des botanistes est très grande à ce que je vois ici et j'en suis très heureux. Je dois vous dire que nous n'avons pas chez nous, en Estonie, un jardin comme sera dans quelques années celui de Montréal. Il prendra certes rang parmi les plus beaux du monde.

J'ai remarqué depuis que je suis ici que vous avez des forêts vierges, de la végétation intouchée. Il faut à tout prix conserver cela. Une forêt, une végétation se détruit avec facilité mais ne se remplace jamais. Et il est des plantes rares que l'on ne peut plus retrouver par la suite. Votre pays a raison de s'organiser des réserves par le moyen de parcs nationaux. Il faut conserver une partie de la nature à l'état sauvage.

— Avez-vous écrit des oeuvres traitant de botanique?

— Oui, j'ai écrit deux monographies sur les pigments rouges des plantes et une *Géographie Botanique* de l'Estonie. J'ai poursuivi mes études sur les pigments rouges en Sibérie, sur les frontières de la Mongolie; j'ai fait des études à Leningrad, en Russie, préalablement à la révolution. Actuellement une oeuvre de collaboration est commencée quant à la botanique. Il s'agit de la carte végétale de l'Europe. Chaque pays doit faire sa part par l'entremise de ses universités et de ses savants.

— Je travaillerai à la partie qui concerne l'Estonie.

Mais il se fait tard, M. Lippmaa doit ranger ses "prises" de la journée et se reposer de ses excursions. Nous le laissons donc à ses plantes.

Maurice HUOT

L'incident de frontière
à Escourt

Rivière-du-Loup, 27 (C.P.) — M. Jean-François Pouliot, député fédéral de Témiscouata, a envoyé une lettre au département des affaires étrangères du Canada, au sujet de l'incident de frontière à Escourt. Les vaches de M. Ludger Richard, cultivateur à Escourt, Québec, et qui se trouvent sur la frontière canadienne, ont été tuées par les chiens américains. M. Pouliot a demandé que le gouvernement canadien fasse pression sur le gouvernement américain pour qu'il rembourse les pertes de M. Richard.

M. Pouliot a alors suggéré en Chambre, à Ottawa, qu'une partie du territoire américain soit annexée au Canada. M. Pouliot, dans sa dernière lettre, a suggéré que l'on remette à M. Richard les \$250 qu'il a versés. Il dit que s'il y a eu offense commise, cette offense n'est imputable qu'aux vaches, "pour avoir transporté au-delà de la frontière l'herbe qu'elles avaient broutée au Canada".

Un enfant se noie
dans la Yamaska

Saint-Hyacinthe, 27 (D.N.C.) — Paul Girouard, 9 ans, de Saint-Joseph sur Yamaska, s'est noyé dans la rivière Yamaska, non loin du pont de la rue Concorde, alors qu'il était à se baigner avec un compagnon du même âge, Gaston Dorais. L'enfant est fils de M. Ferdinand Girouard, ancien constable de Saint-Hyacinthe.

M. Manion à
Fort-WilliamIl reçoit l'assurance de l'appui des
chefs du parti conservateur dans
l'ouest du pays et dans le nord-
ouest de l'Ontario

Fort-William, Ont., 27 (C.P.) — Le nouveau chef du parti conservateur, M. R. J. Manion, a été reçu hier dans la ville de Fort-William par le conseil municipal, par l'Association médicale de Thunder Bay et par la succursale de la Légion canadienne. Il a reçu à cette occasion l'assurance de l'appui des chefs du parti dans l'ouest du pays et dans le nord-ouest de l'Ontario, notamment de la part de son adversaire au congrès d'Ottawa, M. Murdoch-A. Macpherson, et de M. Erick Willis, chef conservateur du Manitoba.

M. Manion a déclaré que la réaction et la tendance de nos gens à l'aise de se satisfaire trop facilement de l'état de choses existant constituent de véritables périls pour la démocratie. La concentration des richesses entre les mains d'une poignée d'hommes et la pauvreté ne peuvent que nous mener au mécontentement et peut-être à la révolution. Si l'on ne réussit pas à assurer du travail et des salaires à la jeunesse et à la masse du peuple, on peut se demander si nos institutions politiques peuvent être sauvegardées encore pendant vingt ans. La tâche des Canadiens est de maintenir leurs libres institutions et d'instaurer dans leur pays la justice sociale.

La fabrication
des avionsUne entreprise canadienne-française
dont le chef serait M. J.-A. Simard

Ottawa, 27. — Le *Droit* annonçait hier que, parmi les nouvelles usines qui seraient aménagées pour construire des avions pour le compte du gouvernement de la Grande-Bretagne et probablement aussi pour le compte du gouvernement canadien, il y aurait une entreprise canadienne-française dont le chef serait M. J.-A. Simard, qui contrôle plusieurs entreprises de métallurgie, de creusage et de construction navale à Sorel. On ne sait pas quelle marque d'avion fabriquerait la nouvelle entreprise, mais les négociations seraient déjà fort avancées. On parle aussi de l'installation au Canada de succursales d'entreprises françaises d'avionnerie, notamment la maison Potez.

Le *Devoir* n'a pu obtenir confirmation de cette nouvelle, M. J.-A. Simard étant aujourd'hui absent de la ville.

Hitlérisme et
catholicismeBrochure de Kurt Turner, contre
l'hitlérisme — Il prétend que le
mouvement naziste est dirigé contre
le catholicisme

Paris, 27 (P.C.-Havas) — "Hitler contre le Pape!" C'est le titre de la brochure que publie sous le pseudonyme de Kurt Turner une personnalité catholique allemande émigrée. Cette étude est la première d'une collection de documents catholiques lancée par les Dominicains de Paris.

"Au moins 10,000 personnes, écrit notamment Turner, ont été assassinées par les nazis et des centaines de milliers ont passé par les tortures des camps de concentration. On massacra surtout les communistes, les juifs et les nazis réfractaires. Mais les catholiques eux aussi eurent des victimes assassinées par le régime hitlérien. Faut-il rappeler la nuit de la Saint-Barthélemy du 30 juin 1934? Le docteur Klausener, président de l'Action Catholique du diocèse de Berlin, fut fusillé par les bourreaux de Goering et de Himmler. Les catholiques n'eurent même pas le droit d'insérer dans leur presse un avis mortuaire. Adalbert Probst, président de la grande association de gymnastique et sportive des catholiques allemands, fut appelé à Berlin sous le prétexte de négociations relatives à l'exécution d'un concordat. Sa jeune femme, mère d'un bébé de quelques semaines, reçut un jour un colis de la police secrète contenant les cendres de son mari."

Après avoir multiplié les exemples et rappelés les condamnations répétées des doctrines hitlériennes par le Saint-Père, Turner conclut: "L'antibolchevisme des nazis n'est que le prétexte pour déchristianiser l'Allemagne et persécuter les catholiques. Hitler combat le communisme et l'Eglise combat le communisme. Ce n'est pourtant pas la même chose. La preuve la plus évidente en est que l'encyclique du Pape sur le bolchevisme ne peut pas être répandue en Allemagne. Un journal nazi va jusqu'à parler d'un traité d'alliance entre Rome et Moscou. La pseudo-religion de la race et du sang qui s'appelle la conception du monde national-socialiste est un des pires dangers que le christianisme ait jamais eu à combattre."

La nomination du Dr Pierre Hébert, comme coronar pour le district d'Iberville et assistant-coronar du district de Montréal, a été révoquée et on a nommé à sa place le Dr Alcide Mathieu, de Montréal.

A la place de M. Lorenzo Prince, le cabinet a nommé M. Richard Duckett, avocat, comme coronar à Montréal.

La nomination du Dr Pierre Hébert, comme coronar pour le district d'Iberville et assistant-coronar du district de Montréal, a été révoquée et on a nommé à sa place le Dr Alcide Mathieu, de Montréal.

Le cabinet a accepté la démission du Dr Henri-L. Duhaime, de Chicoutimi, comme coronar-adjoint du district de Chicoutimi.

M. Toussaint McNicole, avocat, a été nommé coronar à Kénogami à la place de M. Georges Larouche.

M. Eugène Doucet, de Montréal, a été fait juge de paix.

Le premier ministre a annoncé aujourd'hui que le cabinet provincial avait autorisé le ministre des Affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie, (M. Joseph Bilodeau), à signer avec le gouvernement fédéral une entente en vertu de laquelle le pouvoir central dépensera dans la province de Québec un montant de \$325,000 et le provincial un montant égal, plus les frais additionnels d'administration, pour venir en aide à la jeunesse.

Bromplonville, 27 (C.P.) — M. Fernand Roberge, 19 ans, a été tué instantanément par la foudre, hier soir, au cours de l'orage qui s'est abattu sur les cantons de l'Est. Un autre jeune homme, Aurèle Perrault, 18 ans, a été frappé par la foudre et blessé légèrement.

La Politique

Nominations
à Québec

M. le juge Thomas Tremblay — La retraite du juge Arthur Fitzpatrick — M. Georges Lafrance, administrateur du fonds collectif de la Commission des accidents du travail — M. Adolphe Danseure, aviseur technique — Abolition de la fonction de grand coronar à Montréal

M. Richard Duckett coronar à
Montréal

Québec, 27 (D.N.C.) — Avant de partir pour Pierreville, où il assistera à la pose de la pierre angulaire d'une fabrique de sous-produits du lait et au banquet qui suivra, M. Maurice Duplessis a fait part aujourd'hui de plusieurs nominations et destitutions.

La nomination de M. Thomas Tremblay, ci-devant assistant-général de la Régie des li-queurs, au poste de juge de la Cour des Sessions de la Paix à Québec, était connue. M. Duplessis l'a confirmée officiellement. Il nous a dit de plus que M. le juge Tremblay avait été fait conseil du Roi.

M. Tremblay a été nommé en remplacement de M. le juge Arthur Fitzpatrick, qui a dû prendre sa retraite pour raisons de santé. Le premier ministre déclare au sujet du juge démissionnaire et de son remplaçant: "M. Fitzpatrick a toujours administré la justice de façon à faire honneur à la charge qui lui était dévolue et nous regrettons que la maladie l'empêche de continuer à remplir cette charge."

"Quant à la nomination de M. Thomas Tremblay, elle est bien venue et avec raison. Le nouveau titulaire sera une acquisition pour la magistrature."

(N.D.L.R.: M. Thomas Tremblay sera assermenté le 3 août).

M. Duplessis annonce ensuite la nomination du colonel Adolphe Danseure, ingénieur civil, au poste d'aviseur technique au ministère des Terres et Forêts et au ministère des Travaux publics.

Par proclamation du Lieutenant-gouverneur en conseil, la loi de la dernière session qui pourvoyait à la nomination d'un administrateur du fonds collectif de la Commission des accidents du Travail devient en vigueur le 1er août. Cet administrateur est nommé pour faire disparaître l'anomalie qui existait, dit le premier ministre.

En effet, la Commission avait charge de collecter un fonds collectif et de payer les indemnités. Elle était donc intéressée à collecter des fonds et par contre à payer le moins possible. On a nommé comme administrateur temporaire M. Georges Lafrance, surintendant du Service des Assurances de la province, qui possède, dit M. Duplessis, d'éminentes qualités pour bien organiser cette branche importante de l'administration.

A Montréal, ajoute M. Duplessis, le grand coronar était M. Ernest Langlois, ancien candidat libéral dans Sainte-Marie. Ces fonctions étaient inutiles et coûtaient de l'argent à la province. Ayant aboli la fonction, nous avons annulé les ordres en conseil nommant M. Langlois, à compter du 1er août.

Pour le district d'Arthabaska, MM. Joseph Houle, notaire, de Davelyville, et M. D. Roméo Nadeau, de Princeville, ont été nommés registraires conjoints en remplacement de MM. Marcel Garneau et G. Hudon dont la nomination a été révoquée.

Comme député greffier de la paix, greffier de la Cour de magistrat et de la Cour de circuit du Témiscamungue et de Pontiac avec siège à Rouyn, on a nommé M. Philippe-Auguste Hudon, avocat, à la place de M. J. O. Tardif.

A la place de M. Lorenzo Prince, le cabinet a nommé M. Richard Duckett, avocat, comme coronar à Montréal.

La nomination du Dr Pierre Hébert, comme coronar pour le district d'Iberville et assistant-coronar du district de Montréal, a été révoquée et on a nommé à sa place le Dr Alcide Mathieu, de Montréal.

Le cabinet a accepté la démission du Dr Henri-L. Duhaime, de Chicoutimi, comme coronar-adjoint du district de Chicoutimi.

M. Toussaint McNicole, avocat, a été nommé coronar à Kénogami à la place de M. Georges Larouche.

M. Eugène Doucet, de Montréal, a été fait juge de paix.

Le premier ministre a annoncé aujourd'hui que le cabinet provincial avait autorisé le ministre des Affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie, (M. Joseph Bilodeau), à signer avec le gouvernement fédéral une entente en vertu de laquelle le pouvoir central dépensera dans la province de Québec un montant de \$325,000 et le provincial un montant égal, plus les frais additionnels d'administration, pour venir en aide à la jeunesse.

Bromplonville, 27 (C.P.) — M. Fernand Roberge, 19 ans, a été tué instantanément par la foudre, hier soir, au cours de l'orage qui s'est abattu sur les cantons de l'Est. Un autre jeune homme, Aurèle Perrault, 18 ans, a été frappé par la foudre et blessé légèrement.

Ministre des
terres et forêts

L'assermentation de M. Bourque a eu lieu ce matin. "Depuis que nous sommes au pouvoir, aucun ministre n'a reçu plus qu'un salaire de ministre", dit M. Duplessis.

Québec, 27 (D.N.C.) — A onze heures ce matin, M. John Bourque, ministre des Travaux publics, a été assermenté comme ministre des Terres et Forêts en remplacement de M. Maurice Duplessis, qui démissionne de ce portefeuille depuis la démission de M. Oscar Drouin.

Dans une entrevue qu'il a accordée aux journalistes après cette cérémonie, le premier ministre a déclaré: "Vous avez assisté à l'assermentation de M. Bourque comme ministre des Terres et Forêts." "Certaines personnes sont sous l'impression que lorsqu'un ministre démissionne plus d'un ministre il reçoit autant de salaires. Cela est absolument inexact. Depuis que nous sommes au pouvoir aucun ministre n'a reçu plus qu'un salaire de ministre."

M. Duplessis précise que ce fut le cas pour M. Gagnon lorsqu'il fut ministre par intérim des Travaux publics, pour M. Bilodeau, lorsqu'il fut procureur général, pour sir Thomas Chabais, lorsqu'il remplit temporairement les fonctions de premier ministre, et pour lui-même lorsqu'il fut Trésorier de la province et ministre des Terres et Forêts et actuellement depuis qu'il est ministre de la Voirie. Il ne retire pas d'autre salaire, dit-il, que celui de premier ministre.

Le premier ministre ajoute: "Inutile de dire les qualifications de M. Bourque. Il fera, j'en suis certain, un excellent ministre des Terres et Forêts. M. Bourque est un ancien président de l'Association libérale des Cantons de l'Est, à Sherbrooke. C'est un membre loyal de l'Union nationale. Nous sommes heureux de lui faire confiance."

M. Duplessis et la
Chambre agricole

Québec, 27 (D.N.C.) — M. Maurice Duplessis a fait dans le cours de la matinée, immédiatement après l'assermentation de M. Bourque comme ministre des Terres et Forêts une visite aux membres de la Chambre agricole actuellement en session. M. Duplessis était accompagné de M. John Bourque, de M. Albert Rioux, sous-ministre de l'Agriculture et des députés Antonio Talbot, de Chicoutimi, Jonathan Robinson, de Brome, et Albert Gaudreault, de Richmond.

MM. Duplessis et Bourque ont porté la parole.

Après avoir félicité les membres de la Chambre agricole d'avoir été choisis parmi nombre de candidats compétents, le premier ministre leur dit que le gouvernement ne leur demande qu'une chose: collaborer avec lui pour assurer le succès de l'agriculture, car il ne peut y avoir de progrès dans la province si l'agriculture ne connaît pas de succès. L'agriculture doit être la base. C'est à la Chambre agricole qu'il appartient d'avoir soin de cette base et de la renforcer.

A AMOS

Les fêtes du 25^e anniversaire de l'Abitibi

Programme officiel des 7, 8, 9 et 10 août

Amos, 27 — Voici le programme officiel des fêtes du 25^e anniversaire de l'Abitibi qui auront lieu à Amos, les 7, 8, 9 et 10 août:

Samedi 6

Arrivée de Son Exc. Mgr l'Evêque, par le train de 2.35 p. m. Le soir à 8.30 h., réception à Son Exc. par le comité des fêtes, à la salle des Chevaliers de Colomb.

Dimanche 7

10 h. a. m. Messe pontificale en plein air, par Son Exc. Mgr Louis Rheaume, O.M.I., Evêque du diocèse. La messe sera célébrée sur un autel rustique, rappelant les premières messes célébrées dans des camps de bois lors du début de l'Abitibi.

Présence de Son Exc. Mgr Omer Plante et de plusieurs dignitaires ecclésiastiques et civils. Sermon de circonstance par M. le curé L. Caron, d'Authier.

N.B. — Un système de haut-parleurs adéquat, installé par un technicien expert, assurera une diffusion parfaite des cérémonies.

1.30 h. p. m. Ouverture des amusements (au sud du chemin de fer). La fanfare d'Amos partira de la 1^{re} avenue et précèdera la foule jusqu'au terrain d'amusement.

2 h. p. m. Partie de balle molle: Jicistes vs Ste-Gruterie, 7 manches.

3 h. p. m. Partie de balle au camp: Senneterre vs Amos-Harricana. Lancer de la première balle par M. le docteur Joseph Dion, président du comité des fêtes.

8 h. p. m. Concert de fanfare et folklore au terrain des fêtes, 4^{ème} avenue. Présence des dignitaires ecclésiastiques et civils. Des haut-parleurs assureront à la foule une audition parfaite.

9 h. p. m. Feu d'artifice — Le plus grand déploiement de pièces pyrotechniques jamais vu dans la région. Bombes à détonation lumineuse visibles à trois milles. Cascades multicolores, serpents, feux de bengale aux couleurs féeriques. Ce grand spectacle aérien sera lancé, au terrain des fêtes, 4^{ème} avenue.

Lundi 8

9 h. a. m. Service funèbre pour les pionniers disparus, célébré par S. E. Mgr l'Evêque du diocèse.

10 h. a. m. Première séance du congrès de colonisation, à la salle paroissiale. Plusieurs missionnaires, colonisateurs et autres personnalités éminentes assisteront. Présidence d'honneur de M. l'abbé Ivanhoe Caron et de M. J.-E. Laforte, sous-ministre de la Colonisation. M. Samuel Audet, président actif.

10 h. a. m. Inauguration de l'exposition minière, au local Montambault. Discours par M. Onésime Gagnon, ministre des Mines, et par d'autres personnalités du monde des mines.

1 h. p. m. Partie de balle molle entre deux clubs étrangers.

2.30 h. p. m. Amusements de toutes sortes: concours de souque à la corde, courses à pied pour hommes, femmes et enfants; courses à trois jambes, à bicyclette, etc.

6.30 h. p. m. Grand défilé des pageants historiques à travers les rues de la ville. 500 figurants et figurantes costumés, accompagnés des fanfares d'Amos et de Macamic. Chars allégoriques. Illustration de l'histoire de l'Abitibi de 1676 à nos jours.

9.30 h. p. m. Deuxième feu d'artifice. Ouverture: Salut clair en canonnade aérienne. Bombes aux couleurs nationales. Fontaines flamboyantes. Cascades argentées représentant les chutes Niagara, etc.

Mardi 9

9.30 h. a. m. Deuxième séance du Congrès de colonisation. Présidence d'honneur de Son Exc. Mgr

Louis Rheaume et de l'hon. Henry-L. Auger, ministre de la colonisation.

1 h. p. m. Balle molle entre les vainqueurs des parties jouées les jours précédents.

3 h. p. m. Balle au camp entre East Malartic et Inspiration D.D. La première balle sera lancée par M. Onésime Gagnon, ministre des mines.

7 h. p. m. Tournoi de tennis entre deux équipes de la région.

9 h. p. m. Fête populaire dans la rue. Violonistes, chanteurs, accordéonistes et gigueurs de la région rivaliseront dans un concours pittoresque. Des groupes de troubadours prêteront leur concours et exécuteront un programme de chants variés du folklore français et du folklore canadien. Danses anciennes, danses claquées, etc. Cette fête populaire aura lieu sur la première avenue, entre la rue principale et la première rue ouest.

Des randonnées facultatives pourront avoir lieu dans la région, à prix populaires, sous les auspices de la compagnie d'autobus de l'Abitibi.

Mercredi 10

10 h. a. m. Clôture du Congrès de colonisation. Présidence d'honneur de M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province et de M. Henry-L. Auger, ministre de la colonisation. Collation des médailles aux pionniers de l'Abitibi. Séance publique.

1 h. p. m. Banquet aux invités d'honneur offert par la ville d'Amos. Discours; chant: O Canada et God Save the King.

La parade qui aura lieu lundi soir le 8 août, fera connaître à nos visiteurs et aux habitants l'histoire de l'Abitibi depuis 1676 jusqu'à nos jours. Onze chars allégoriques rappelleront les principaux faits survenus durant cette période. L'armée de Montcalm, composée des officiers de l'Etat-major et des sept régiments, tous en costumes de ce temps-là, nous fera connaître la source des noms de tous nos cantons. Plus de 500 figurants, (officiers, soldats, gentilhommes français, indiens, etc.) chacun ayant son histoire, seront costumés à bon heur dans la journée pour se promener dans les rues d'Amos, rappelant ainsi une journée française du 18^{ème} siècle.

Horaires réguliers des autobus pour le temps des fêtes: Départ de La Reine à 8.45 a. m. passant par Dupuy, La Sarre, Macamic; arrivée à Amos 12.30 p. m. Départ de Rouyn à 8.30 a. m. par Taschereau, arrivée à Amos 12.30 p. m. Départ de Rouyn à 8.00 a. m. par O'Brien, Riv. Eva., arrivée à Amos 11.20 a. m. Départ de Rouyn à 1.30 p. m. par O'Brien, Riv. Eva., arrivée à Amos 4.50 p. m. Départ de Val d'Or à 8.00 a. m. par Perron, Senneterre, Barraute, arrivée à Amos 12.20 p. m. Départ de Val d'Or à 8.30 a. m. et 1.30 p. m. par Malartic. Arrivée à Amos à 11.20 a. m. et 4.50 p. m. Les départs d'Amos seront aux heures ordinaires.

Sous les auspices du Canadian National, des excursions partent de Montréal et de Québec le 5 août, pour arriver à Amos samedi 6. Des excursions locales de La Reine, de Val d'Or, de Senneterre et de Noranda permettront aux citoyens de l'Abitibi de se rendre à Amos, théâtre des fêtes, le samedi et le dimanche, 6 et 8 août. Pour ceux de la région qui désirent retourner le dimanche, des trains spéciaux partiront d'Amos le 8, à minuit, pour ramener les voyageurs à leur point de départ.

Notice historique

L'histoire ne mentionne pas le nom d'un découvreur en titre de l'Abitibi.

Un siècle après la découverte du Canada, les explorateurs et les missionnaires réussirent à pénétrer jusqu'à la Baie d'Hudson. Des coureurs de bois, Radisson et Desgroselliers, furent les premiers à s'y rendre. Il revint cependant au chevalier de Troves, aux trois frères Lemoyne et au Père Silvy, le 1686, le drapeau fleurdelisé et le signe de l'évangélisation. Voyant par l'Outaouais, la rivière des Quinze, le lac Abitibi et la rivière du même nom, ils traversèrent la région de l'Abitibi du sud au nord. C'est peut-être à eux que revient le

titre de découvreurs de l'Abitibi.

Objets de lutes épiques, le bassin de la mer d'Hudson et les territoires environnants, y compris celui de l'Abitibi, furent pendant un siècle et demi, en vertu d'une charte de Londres, propriété exclusive de la compagnie de la Baie d'Hudson.

De la conquête à la confédération, cette compagnie exerça tous les pouvoirs sur ce vaste territoire. Après l'annexion du gouvernement, en 1867, celui-ci fit l'acquisition des territoires du Nord-Ouest. La Province de Québec déclama et obtint l'annexion de tout le versant sud-est, y compris une partie du bassin du lac Abitibi, tout le bassin des rivières Harricana, Nottaway et Rupert.

En 1905, le gouvernement Laurier fit commencer la construction du Transcontinental, ce qui permit au gouvernement de Québec d'ouvrir, vers 1912, la région de l'Abitibi à la colonisation.

Le premier colon de l'Abitibi, M. Ernest Turcotte, arriva à Harricana (Amos), le 15 octobre 1910. Il avait fait en canots, avec son frère Joseph et leurs familles, le voyage du Témiscamingue à l'Abitibi.

En 1911, Mgr Latulipe et M. l'abbé Ivanhoe Caron font leur premier voyage en Abitibi.

L'année suivante, M. Hector Authier est nommé agent des terres et des mines de l'Abitibi.

Vers 1912 commença également la course à l'or, qui se poursuivit aujourd'hui fiévreusement dans toute la région.

En 1929, la première brique d'or provenant de l'Abitibi est expédiée de la mine Siscoe. En 1938, avec une douzaine de mines productrices, la production totale des mines de l'Abitibi s'élève à au delà de \$15,000,000.

L'Abitibi compte aujourd'hui 55 paroisses et missions organisées, 8 villes et une population de 60,000 âmes.

De Val d'Or à Rouyn et retour

Une course de chiens sera disputée en mars prochain. Les gagnants seront payés en poudre d'or.

Val d'Or, 26 — Un groupe de citoyens de Val d'Or, "capitale" de la grande région aurifère du nord-ouest de Québec, vient de prendre l'initiative d'organiser une course internationale de chiens qui sera disputée l'hiver prochain. Ce projet a l'approbation de la Chambre de commerce de Val d'Or ainsi que celle des directeurs des mines environnantes.

La société qui s'est chargée de tous les arrangements nécessaires porte le nom de "Quebec Gold Field International Dog Derby". C'est aussi le nom qui sera donné à la course elle-même.

Le parcours de la course, qui réunira les meilleurs atlatages de chiens du continent, s'étendra de Val d'Or à Rouyn, deux stations sur le nouvel embranchement du Canadian National dans la région minière. Il mesurera 140 milles aller et retour et sera franchi en deux étapes dans chaque sens. Le départ s'effectuera de Val d'Or et après une course de 35 milles les coureurs s'arrêteront à O'Brien. Le lendemain ils parcourront la seconde étape de 35 milles jusqu'à Rouyn. Au retour, O'Brien sera encore l'étape et la course finira au point de départ, à Val d'Or.

La date de la course a été fixée aux 1, 2, 3 et 4 mars 1939.

Deux bourses de plusieurs milliers de dollars seront partagées entre les vainqueurs. C'est l'intention des organisateurs de payer les gagnants en poudre d'or, monnaie qui convient dans une région aurifère aussi célèbre que celle de Val d'Or. Les règlements de la course seront ceux de l'International Dog Derby.

Bien que plusieurs mois nous séparent encore de ce grand événement sportif international, les préparatifs vont bon train sous la direction de M. Arthur Taché, président du groupe de citoyens qui a eu la bonne idée d'organiser cette course. Et déjà, plusieurs "mushers" célèbres dans les annales sportives ont signifié leur intention de participer au "Quebec Gold Field International Dog Derby".

Démission au N.-Brunswick

Campbellton, N.-B., 27 (CP) — M. H.-F. G. Bridges, président de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, a annoncé hier soir qu'il a écrit au premier ministre, M. Dymally, pour lui offrir sa démission comme président de la Chambre et manifester l'intention de siéger comme député "indépendant" jusqu'à la dissolution de la présente Chambre. Il donne comme raison de sa démission la nomination d'un autre ministre de Saint-John et "toute la série des événements récents".

lui que le pourrait aimer? — Il existe peut-être... — Peut-être? Seulement "peut-être" alors abandonnerai-je un jour à une immense déception? Replierai-je mon âme, faute de pouvoir monter assez haut avec lui? Hubert se taisait.

— Dieu ne nous force jamais à réduire notre essor, seulement ses voies ne sont pas toujours les nôtres.

— Alors, papa? — Alors...

Rosie s'est dressée: elle sent que son père, qui s'est interrompu, se recueille. Il lui semble que toutes les perspectives floues qu'elle porte en elle vont se préciser lentement, comme sur un verre dépoli doit se faire la mise au point de ce que l'objectif embrasse.

Un carillon égrené ses notes et frappe onze coups.

Sans continuer sa phrase, Hubert a dit: — Voici l'heure d'éveiller Nadette, mon roseau. Ne sois donc pas impatiente, crispée dans l'attente de l'aube, reste un tout petit enfant abandonné au Père du ciel,

comme le petit Jésus de la crèche que nous allons prier. Ecoute chanter les anges: Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!

Quelques jours plus tard, la jeune fille soumettait à ses parents une lettre qui commençait par ces mots: "Philippe, mon cher grand frère". Le pli jeté à la poste, il ne restait plus dans ce cœur qu'un sentiment d'affectionnée compassion pour le destinataire.

Et Rosie se reprit à sourire à la vie, "la belle vie" qui réserve à chaque créature les meilleures libéralités de Dieu.

VII

Une nuit, l'extrémité paisible de la rue de la Bassée connue des allées et venues d'autos, des pas pressés aboutissant au même point précis, une porte — toujours la même — ouverte et refermée avec précaution. L'agitation mondaine est moins discrète, elle explose extérieurement. Mais le malheur s'approche à pas sournois et impose souvent des gestes silencieux, tandis qu'impassiblement brûle la mèche jusqu'à la catastrophe.

La catastrophe! La perçoivent-ils, Bruno et Benoît des Essarts qui ont couru du docteur au pharmacien, multipliant les coups de sonnettes tragiques dans les ténèbres et la ville endormie?

Au matin, les servantes du voisinage se transmettent la nouvelle en astiquant les boutons de sonnette. La rumeur court, partie on ne sait d'où: la petite des Essarts, la jolie petite blonde, est très mal. Et les mémoires de chercher la dernière rencontre avec l'enfant: "C'est hier... ou mardi... qu'on l'a enlevée à côté de sa sœur". Une stupéfaction se lit sur les visages, la stupeur glace les doigts, paralysant l'activité. Une voix dit: "L'avez-vous remarquée, le jour de Pâques dans son trois-pièces bleu-lavande? Ce qu'elle était mignonne, pauvre chou!" Puis, la rue a repris son calme.

En retrait, protégée par sa grille et une avant-cour, la villa du peintre garde son mystère. Par discrétion, personne n'a voulu sonner, mais on guette les collègues qui sortiraient bien une fois ou l'autre,

Cinéma et Télévision

Nouvelles et commentaires

Le cinéma, puissance de vie, puissance de mort

Le cinéma n'est pas un plaisir de loisir. Son influence ne se restreint pas à un domaine étroitement sexuel. C'est vrai, il amuse quelquefois bêtement. C'est vrai encore, les scènes qu'il présente sont parfois dénuées.

C'est fait du cinéma un puissant moyen d'influence, plus puissant que la presse, et capable d'exercer sur les foules une action décisive, c'est qu'il est un véhicule d'idées, un véritable enseignement, et dans des conditions telles que la réflexion est rendue impossible et que, sans exiger le moindre effort, en procurant au contraire un extrême plaisir, il permet à l'homme de s'élever de lui-même, lui impose tout contrôle de sa propre vie et lui impose de nouvelles pensées, de nouvelles affections.

Le cinéma, en effet, jouit du privilège unique de prendre l'homme tout entier, de le saisir par toutes les avenues de la sensibilité, du cœur, de l'intelligence.

C'est le soir. Le spectateur, fatigué par les tracés et les préoccupations de la vie moderne, par le monotone, cherchant le moment de détente et d'oubli, d'abandon, il abandonne toute volonté de critique pour se livrer à la magie des images. Tel est l'homme à qui le cinéma offre le luxe de ses palais et le languissant confort de ses fauteuils. L'obscurité de la salle invite à l'abandon en même temps qu'elle aggrave, la fascinante emprise de l'écran lumineux. Enfin, le rythme rapide des scènes paralyse ce qui pourrait résister d'un désir de contrôle, tandis que l'envoûtement de la musique s'ajoute à la séduction des artistes et au réalisme des images pour pousser à son comble la force insinuante et sournoisement persuasive du spectacle.

Invention merveilleuse. Suivant le plan de la Providence, le cinéma devrait devenir une véritable école populaire qui projeterait sur la vie une lumière de vérité, assurerait les bases de la famille, soutiendrait la cause de la justice, ferait œuvre d'éducation, illustrerait les gloires de tous les peuples, favoriserait une meilleure connaissance réciproque des classes sociales et des nations, collaborerait enfin à l'élaboration et à l'établissement du futur et meilleur statut de l'humanité.

En est-il ainsi? Chacun peut se le rendre compte. Il suffit d'avoir des yeux et de ne pas les fermer à la vue de la réalité. Par un matérialisme grossier, le cinéma plonge le monde dans une atmosphère de paganisme. Il répand des concepts sur la vie, sur l'amour, sur la famille, sur l'argent, en opposition directe avec la morale évangélique, avec la morale tout court. Au lieu d'être une puissance de vie, il est une puissance de mort. Il tue, il lève pas. Et cela est vrai de beaucoup de films où les images véhiculent des idées fausses.

Images et idées qui ne sont pas seulement des représentations, qui sont déjà des forces, des commencentements d'action qui — un instant oublié — feront irruption dans le domaine de la conscience et rendront la jeune fille, le jeune homme, l'homme, la mère de famille, moins aptes à comprendre le devoir et à l'accomplir, moins aptes à combattre la tentation, la tentation cruciale qui se présente une fois ou l'autre dans la vie.

Que faire? Les catholiques des Etats-Unis nous ont donné un magnifique exemple. Il ne tient qu'à nous de les imiter. Qu'ont-ils fait? Ils ont agi. Ils ont agi sur l'industrie du film; ils ont agi sur le public. En fait, ils ont rendu vigoureux aux consciences: consciences chrétiennes du croyant, consciences simplement honnêtes de tous les hommes de cœur.

Ils ont agi sur l'industrie du film, puisque le cinéma porte en ses flancs les destinées spirituelles et éternelles de l'humanité, pourquoi les catholiques ne cherchent-ils pas dans ce domaine une profession, un gagne-pain? La compétence, on ne saurait trop le répéter, est requise au succès. Action sur le public: Les catholiques américains s'engagent par écrit à ne jamais assister à la projection des films qui blessent la vérité ou les règles morales de la doctrine chrétienne. A cet effet, des affiches sont placées à l'extérieur des églises qui avisent les catholiques de la valeur des films qui vont être donnés dans leur ville ou dans leur quartier. Enfin, l'organisation de salles catholiques et de salles familiales qui atteignent un public assez nombreux pour que les producteurs de films soient intéressés à les satisfaire.

Nous venons de vous faire un rapide résumé de l'encyclopédie du Souverain Pontife sur le cinéma, en même temps que de vous donner les directives pratiques que le Pape

adresse à toute la catholicité. En conséquence, pour obéir au Souverain Pontife, nous vous pressons de prendre l'engagement écrit de ne pas assister à la projection des mauvais films, et pour cela de tenir compte de la notation par affichage à l'extérieur des églises qui sera faite chaque semaine dans vos paroisses.

Nous le répétons: devant l'écran, l'homme, la femme, le jeune homme, l'enfant, sont désemparés. L'imagerie souvent empêchée de réfléchir, voilà pourquoi un homme, une femme, une jeune fille qui, pour avoir été heurtés dans leurs sentiments intimes par un livre, se méfieront de l'auteur, restent sans réaction devant les films qui atteignent cent fois plus encore leurs convictions profondes. Ils chargent leur subconscient d'explosifs. Ils ne s'en aperçoivent pas tout d'abord. L'explosion, en effet, ne traduit sa présence que lorsqu'il explose.

Les producteurs de films cherchent leur intérêt. Serait-il difficile aux catholiques d'être honnêtes gens de leur montrer qu'ils ont intérêt à produire des films propres?

S. E. Mgr SALIGNE, archevêque de Toulouse.

— La Semaine Religieuse.

Ciné-Guide

Quelques indications sur les films à l'affiche aujourd'hui

(Titre et texte enregistrés — Tous droits réservés, Ottawa 1937)

Premières

"Capitol"

THE PORT OF SEVEN SEAS — Drame. L'histoire de "Fanny" de Marcel Pagnol adaptée à l'écran américain. Interprètes: Wallace Beery, Maureen O'Sullivan, John Hall, Nina Costantini, Eileen Herlie, Charles Bickford, George E. Stone, Polly Moran. Pour adultes.

LADIES IN DISTRESS — Des "racketeers" de grandes villes émigrent dans une ville de mineurs importante pour y commettre des factieux leurs menées. Production Republic. Durée: 65 minutes. Interprètes: Virginia Grey, Barton Churchill, George E. Stone, Polly Moran. Pour adultes.

Horaires: 1^{re} h. 19, 2^e h. 23, 4 h. 27, 7 h. 31, 10 h. 15.

"Cinéma de Paris"

LES FILLES DU RHONE — Drame. Réalisation de J.-F. Paulin. Interprètes: A. Duxau, Denis Bosc, A. Rigaut, Larquès, D. Lecourtis, Escoffier. Production 18-19. Durée: 105 minutes. 1^{re} h. 19, 2^e h. 23, 4 h. 27, 7 h. 31, 10 h. 15.

En Province le comte de Vauvert vit dans un manoir isolé avec ses deux filles, Marie et Marguerite. Un jour, un étranger, Jean Fabregues, et ses amis se présentent à la porte du manoir. Marie, qui aime Jean, se laisse séduire par lui. Marie et Jean se marient. Mais Jean, qui aime Marie, se laisse séduire par elle. Marie et Jean se marient. Mais Jean, qui aime Marie, se laisse séduire par elle.

Horaires: 1^{re} h. 19, 2^e h. 23, 4 h. 27, 7 h. 31, 10 h. 15.

"Orpheus"

THE GIRL WAS YOUNG — Drame. Vendeur Nova Film. Pour adultes.

"Palace"

RAGE OF PARIS — Comédie. Interprètes: Danielle Darrieux, Douglas Fairbanks Jr., Misha Auer, Helen Broderick, Louis Hayward. Durée: 105 minutes. Production Public. Production 18-19. Durée: 105 minutes. 1^{re} h. 19, 2^e h. 23, 4 h. 27, 7 h. 31, 10 h. 15.

"Princess"

WHITE BANNERS — Mélodrame. Interprètes: Fay Bainter, Claude Rains, Jackie Cooper, Bonita Granville, Kay Johnson. Pour tous.

LITTLE MISS THOROUGHBORED — Comédie. Interprètes: John Lili, Frank McHugh. Production 18-19. Durée: 65 minutes. Pour tous. Production Warners.

Horaires: 9 h. 55, 12 h. 39, 3 h. 23, 6 h. 07, 8 h. 51.

"Saint-Denis"

LES HOMMES NOUVEAUX — Drame. Réalisation de Marcel Herber. Interprètes: Victor Francen, Vera Korène, Régine Poncet, Colette Darfeuil, J.-M. Laurent, McHugh. Production 18-19. Durée: 65 minutes. Pour adultes.

Horaires: 12 h. 30, 3 h. 55, 6 h. 55, 9 h. 55.

TAMARA LA COMÉDIENNE — Drame. Réalisation de Félix Gandéra. Interprètes: Victor Francen, Vera Korène, Régine Poncet, Colette Darfeuil, J.-M. Laurent, McHugh. Production 18-19. Durée: 65 minutes. Pour adultes.

Horaires: 12 h. 30, 3 h. 55, 6 h. 55, 9 h. 55.

Reprises

"Amherst"

WOMEN ARE LIKE THAT — Drame qui se déroule dans le cadre des agences de publicité. Interprètes: Fay Francis, Pat O'Brien. Pour adultes.

THE BELOVED BRAT — L'histoire d'un enfant gâtée. Interprètes: Bonita Granville, Frances Costello, Donald Crisp, Natalie Morhead.

Horaires: 2 h. 15, 5 h. 20, 8 h. 35.

"Arcade"

BENNY — Comédie dramatique. Jenny travaille comme hôtesse dans une boîte de nuit. Elle est méprise d'une jeune pianiste qui habite l'appartement. Mais quelle est sa véritable personnalité? Interprètes: Roscoe Karns, J. Carroll-Nash, Larry Crabbe et Evelyn Brent.

Horaires: 1^{re} h. 19, 2^e h. 23, 4 h. 27, 7 h. 31, 10 h. 15.

"Belmont"

FIRST HUNDRED YEARS — Drame d'histoire. Un mari qui pendant un certain temps a dû se contenter de manger à l'école que sa femme lui tendait, finit par trouver le voie dans une affaire de corruption. Interprètes: Roscoe Karns, J. Carroll-Nash, Larry Crabbe et Evelyn Brent.

Horaires: 1^{re} h. 19, 2^e h. 23, 4 h. 27, 7 h. 31, 10 h. 15.

"Cartier"

GOODBYE BROADWAY — Comédie. Interprètes: Alice Brady, Charles Wininger. Pour tous.

PRISONER — Mélodrame. Interprètes: Marian Marsh, Henry Wilcoxon. Pour adultes.

Horaires: 1^{re} h. 19, 2^e h. 23, 4 h. 27, 7 h. 31, 10 h. 15.

"Chateau"

SAMSON — Jacques Brachart, financier, épouse Anna-Marie Dandellin, fille d'un industriel ruiné. Elle accepte de lui épouser pour sauver sa famille de la ruine, car elle aime Samson. Un bel air de jeunesse. Samson, qui aime Anna-Marie, se laisse séduire par elle. Anna-Marie et Samson se marient. Mais Samson, qui aime Anna-Marie, se laisse séduire par elle.

Horaires: 1^{re} h. 19, 2^e h. 23, 4 h. 27, 7 h. 31, 10 h. 15.

TROIS DANS UN MOULIN — Comédie sentimentale. Réalisation de Pierre Wolff. Interprètes: M. Maillet, Colette Darfeuil, Nina Costantini, Eileen Herlie, Charles Bickford, George E. Stone, Polly Moran. Pour adultes.

Horaires: 1^{re} h. 19, 2^e h. 23, 4 h. 27, 7 h. 31, 10 h. 15.

"Corona"

RECKLESS LIVING — Mélodrame. Frank Jenks, Brian Briggs, Charles Judels. Pour adultes.

Horaires: 1^{re} h. 19, 2^e h. 23, 4 h. 27, 7 h. 31, 10 h. 15

LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

Les méfaits du tabac

On rencontre souvent des lycéens qui, pour affirmer leur émanicipation, se promènent avec une desinvolture de circonstance, armés de la pipe ou ornés du cigare. Sans vanité, pour faire comme les hommes, ils se rendent malades, se paient des vertiges, se donnent des nausées, des vomissements, de la sécheresse linguale, des battements de cœur...

Chez certains peuples de l'Europe, la Suisse, la Hollande, des mesures législatives ont été prises contre les enfants qui fument. Est-il désirable que chez nous de pareilles mesures fussent prises? Je ne le crois pas.

Le tabac a toujours eu la singulière fortune de triompher des obstacles et d'écluser les prohibitions. Il a eu des antagonistes féroces.

Malgré ces rigueurs, il n'en a pas moins été, à toutes les époques, l'objet d'un engouement extrême.

L'hygiène sera-t-elle plus heureuse avec ses remontrances que ne l'ont été jadis les redoutables adversaires du tabac avec leurs décrets et leurs supplices? Ce serait s'abuser que de croire que le tabac le plus terrifiant ait jamais converti un fumeur obstiné. C'est que pour rompre une habitude aussi tyrannique, que celle de fumer, il faut une certaine énergie de caractère, et que le tabac a précisément pour effet physiologique d'affaiblir ou d'annihiler la volonté.

L'usage du tabac est un besoin pour la génération actuelle, parce qu'il est un remède contre l'ennui, l'inquiétude, le regret. Si on pouvait étudier dans tous ses replis l'âme des fumeurs passionnés, on verrait que chez eux l'équilibre moral est presque toujours faussé.

Quels sont les méfaits du tabac? Le tabac — il n'y a là aucun doute possible — est un poison ou du moins renferme un poison qui est un des plus violents que l'on connaisse: la nicotine. A l'actif du tabac on ne peut guère noter que la légère stimulation intellectuelle que donnent à ses fidèles les premières puffs aspirées après une période plus ou moins courte d'abstinence.

C'est peu pour ce qu'il faut la payer ensuite. La dépression compensatrice arrive bien vite, et c'est alors une sorte de torpeur, de vague à l'âme, favorables à la rêverie, à la conversation à bâtons rompus dont l'imagination fait plus les frais que la documentation sérieuse ou l'argumentation précise. Il n'est aucun genre de travail dont on puisse dire que le tabac le facilite, tandis que le café et même l'alcool peuvent encore laisser à-dessus quelques illusions. Il pousse à la mollesse et décourage de l'action.

Le tabac semble rendre quelque énergie au fumeur qui s'en est trouvé momentanément privé, c'est que nous subissons avec lui la loi commune à toutes les intoxications chroniques. L'intoxiqué est réellement malheureux et souffrant quand sa dose quotidienne lui manque.

Les accidents causés par le tabac sont l'affaiblissement de la mémoire et de la vue, la perte de l'énergie musculaire, le tremblement, les palpitations du cœur, l'angine de poitrine, les troubles digestifs, l'irritation permanente de la cavité buccale et du larynx.

Comment perdre l'habitude du tabac?

Rien n'est plus difficile. Ce n'est pourtant qu'un effort à demander à la volonté; mais il est au-dessus des forces de beaucoup.

Pour faciliter la cure, on fumera des tabacs de plus en plus décolorés et presque sans arôme, dont le besoin deviendra de moins en moins impérieux. On apaisera le tic des lèvres qui se superpose à l'habitude de la cigarette et qui n'est pas moins difficile à corriger, en employant de faux cigares garnis de menthol ou de tout autre aromate; en chiquant des gommes caoutchoutées. Un individu intelligent, doué de quelque volonté, apte à se rendre compte très vite de tout ce qu'il a gagné de vigueur intellectuelle et physique, de santé et de bien-être à s'être libéré de sa funeste habitude est parfaitement capable de guérir dans ces conditions. La suppression brusque a ses partisans.

Reste la catégorie de ceux à qui le tabac ne fait pas grand mal, parce qu'ils en prennent peu.

Ceux-là on conseillera de ne jamais fumer à jeun, de ne pas "avaler" la fumée, et surtout de fumer toujours hors des appartements, au grand air. La cigarette, le cigare et la pipe, ont quoi qu'on en dise la même nocivité.

Le DOCTEUR

Les nouveautés de la mode

Voici, pour vous, mademoiselle, une robe habillée qui sera fraîche comme le printemps. Elle est en crêpe blanc, un crêpe fin et brillant aux reflets de nacre. A la taille, du côté droit des fronces travaillées en cercle formeront comme un

L'HEURE AIMEE

L'heure blonde, apaisée et rêveuse. C'est l'heure où, d'un rayon déjà plus doux, le soir effleure Les pétales lilas du nuage effeuillé Sur le flanc du ravin encore ensoleillé. La brise endort le flux de ses ondes légères Et par delà les plants d'ajoncs et de fougères La courbe des coteaux violets glisse et fuit Vers un monde inconnu d'où va monter la nuit; L'heure berceuse, l'heure insaisissable et frêle Que traversent, du vol oblique de leur aile, Des couples pareseux d'hirondelles en deuil; C'est l'heure d'abandon, sans blâme et sans orgueil, Où, lasse de penser et de juger les choses, Notre âme s'assoupit parmi les frissons roses De la terre indulgente à nos labeurs finis; L'heure émue où les bois sont comme de grands nids Qui jettent des chansons d'amour au bord des routes; C'est l'heure d'être aimé, l'heure exquise entre toutes, L'heure où tu paraissais au détour du sentier, Tenant du bout des doigts une fleur d'églantier.

Edmond HARAUCOURT

La maison jolie

Comment allonger les rideaux trop courts

Vous avez changé d'appartement et voici que celui-ci possède des fenêtres très hautes, presque des verrières d'atelier. Vos anciens rideaux vont faire piètre figure, dans cette nouvelle demeure, et cependant ils sont encore en très bon état et ce serait regrettable de ne point les utiliser.

Heureusement, madame, vous avez pour les allonger plusieurs moyens, parmi lesquels vous allez pouvoir choisir, selon votre goût, et aussi selon la longueur à ajouter.

Vous pouvez d'abord intercaler un entre-deux, qui sera de dentelle, de tissu opposé, ou même de tubes de perles, selon le tissu du rideau. Vous le poserez très au-dessus de l'ourlet, laissant une grande bande entre l'entre-deux et le bas. Cette disposition est beaucoup plus moderne.

Vous pouvez aussi allonger vos rideaux du haut en faisant au bord supérieur une série d'oeillets, dans lesquels vous passerez une grosse cordelette. Celle-ci, laissée très lâche, formera comme un point de "vous à moi" entre le rideau et la tringle, ce qui rendra en même temps le rideau plus mobile et lui donnera beaucoup de légèreté.

Un autre moyen extrêmement simple est celui des franges, que vous choisirez très longues et très fournies, et qui donneront en même temps un joli "lombant" aux rideaux. Si l'entre-deux de franges ne suffit pas, vous pourrez en fixer plusieurs rangs sur un morceau de tissu formant doublure, et vous obtiendrez facilement ainsi la dimension voulue.

Ces franges peuvent aussi bien s'appliquer à un rideau de mousseline ou de tulle qu'à des doubles rideaux de velours ou de broché. Dans le premier cas, elles seront de cordonnet blanc ou crème, tombant toutes droites, sans noeuds disposés en quinconces. Dans le second cas, au contraire, elles pourront se livrer à mille fantaisies, s'orner de noeuds, voire même de glands ou de pompons, ce qui apporte parfois une note amusante dans un ensemble un peu sévère.

J'ai vu ainsi des franges formées d'une large résille de grosse tresse. Au sommet de chaque losange de la résille pendait un pompon et l'ensemble avait un petit air espagnol très séduisant.

Plus votre frange sera fantaisie, plus elle pourra se permettre d'écart de couleur avec les rideaux, mais si vous prenez une simple frange de cordonnet de soie, elle devra être aussi près que possible de la teinte du tissu.

Si vous avez des portières remplaçant des portes, et que celles-ci soient également trop courtes pour les nouvelles ouvertures, vous pouvez les allonger par les mêmes procédés. Cependant, si la bande à ajouter est très importante, vous pouvez avoir recours à un autre système, qui ne conviendrait pas pour les fenêtres, car ces dernières doivent pouvoir s'ouvrir, ce qui vous oblige à installer des rideaux faciles à tirer.

Il n'en va pas de même pour la portière, qui, généralement, reste fixe. A la partie supérieure vous pourrez donc ajouter une bande de tissu, que vous ornerez de fronces, de bouillonnés ou de volants plats. Ce tissu, posé en haut de l'ouverture, diminuera d'autant la longueur et vous pourrez couvrir dessous vos rideaux, qui s'ouvriront par le milieu, tandis que la bande sera d'un seul morceau.

Si même vous n'avez pu assortir la bande rajoutée au tissu ancien, vous pouvez employer un ton différent ou, ce qui donnerait lieu à une amusante fantaisie, un tissu broché, imprimé ou brodé. Vous ferez alors un rappel en bordure ce qui, en quelque sorte, enrichira votre rideau au lieu de lui donner un air de raccommodage.

Tous ces petits "trucs", s'ils sont bien exécutés, auront le même résultat, et vous verrez alors que vos principes d'économie ne diminueront en rien l'élégance de votre home.

Vie d'hôtel

Que vous choisissiez pour vos vacances un palace, un "bon petit hôtel" ou une pension de famille, vous allez passer des jours ou des semaines en dehors de la vie!

Ne croyez pas, en effet, que ce soient vos valises seulement qu'à l'arrivée vous confiez au portier; que ce soit uniquement votre nom que vous inscrirez sur le registre ou d'autres noms le précédent et le suivront; vous apporterez aussi, pour qu'on la mette en sûreté jusqu'à votre départ, votre vie de tous les jours avec ses soucis et ses vieilles habitudes, avec son cadre si familier que vous ne le voyez plus.

Comme dans un conte de fées, votre vie va maintenant se dérouler sans que vous ayez une seule initiative à prendre et vos désirs seront réalisés le temps d'appuyer sur un bouton.

En échange, que vous demandiez-on?... De la bonne humeur, le respect de vos voisins et quelques connaissances indispensables de l'art de vivre à l'hôtel.

Elle sait toujours à qui elle doit s'adresser:

A table, elle ne fait pas de réflexions au garçon, mais appelle le maître d'hôtel, reconnaissable à son air omniscient et à ce que, pour le faire accourir, il suffit de le regarder.

Elle sait qu'elle peut demander à la femme de chambre de lui passer une robe fripée, mais qu'il serait malséant d'en faire une habitude; dès l'arrivée, elle s'enquiert du service de blanchisserie.

C'est la femme de chambre aussi qu'elle prie de faire le nécessaire pour être réveillée à l'heure voulue et pour trouver sur le plateau du petit déjeuner son journal préféré.

Si elle est au régime, elle prie le maître d'hôtel de lui soumettre les menus de la journée, tous les matins, et elle leur apporte, en ce qui la concerne, les rectifications nécessaires.

C'est au groom qu'elle s'adresse pour des menus achats et elle lui donne chaque fois un pourboire. Mais c'est au portier qu'elle demande les heures des trains et c'est lui qu'elle charge d'appeler un taxi ou d'envoyer un télégramme.

Elle ne fait pas sa chambre, mais évite d'y laisser du désordre. Quand elle téléphone, elle n'oublie pas qu'elle est à l'hôtel et non chez elle.

Si le piano est bon et si elle a du talent, elle occupe parfois une heure pluvieuse à jouer un nocturne de Chopin ou de Fauré, mais se garde de faire des gammes comme de jouer des morceaux de virtuosité.

Elle "s'habille" le soir, mais garde une élégance discrète et toujours appropriée au genre de l'hôtel. Elle n'oublie pas que ce n'est que dans les films qu'on voit les femmes arriver à table portant des diadèmes de plumes et des décolletés ruisselants de pierres.

La gamme des pourboires:

La plupart des hôtels épargnent à leurs clients le casse-tête des pourboires. Ils majorient la note de 10 à 15% et tout semble dit.

Sachez que ce pourboire anonyme est destiné à rétribuer des services anonymes également. Si vous avez demandé de menus services particuliers, il faut les rétribuer sans tenir compte du pourboire général inscrit sur votre note.

Si les pourboires sont laissés à votre générosité, sachez tout d'abord cet axiome: plus votre séjour est bref, plus le pourcentage doit être élevé.

Celui-ci doit aussi différer selon que vous avez passé un modeste séjour dans une pension de famille ou cherché le luxe d'un palace.

L'usage a établi qu'à partir d'un prix de pension légèrement au-dessus de la moyenne on partage en deux parts égales destinées à la femme de chambre et au service de table les 10% de la note. On donne en plus de légers pourboires au portier, au groom, au chauffeur qui s'occupe des bagages, etc.

Dans une pension de famille modeste, on compte le double pour le service de table de ce que l'on donne à la femme de chambre, le premier chiffre représentant environ 10% de la note.

Conseils culinaires

L'abus des épices est nuisible à la santé, mais si on fait un choix judicieux et que l'on en use modérément, il n'y a pas lieu de les proscrire catégoriquement. Par exemple: le *thym* et le *fenouil* sont microbicides et aident à la digestion. La *cannelle* et les *clous de girofle* excitent l'appétit et facilitent la sécrétion des sucs gastriques. Disons, à titre documentaire, que la cannelle était employée par les égyptiens comme antiseptique. Et le clou de girofle fut préconisé par un chirurgien anglais pour soigner les plaies infectées. La *noix muscade* réagit contre l'insuffisance glandulaire. Le *laurier* est un antiseptique et réveille l'appétit. Mais, méfiez-vous des épices telles que paprika, gingembre, piments, kari, poivre de Cayenne. Egalement des champignons et cornichons conservés dans le vinaigre et qui sont gorgés d'acide acétique. Les bons aromatisés cités plus haut devraient être employés à l'état naturel, sous forme de poudre à répandre sur les aliments.

La silhouette juvénile



Jeudi -- Jour
d'inspection préliminaire dans la
VENTE SEMESTRIELLE
de MEUBLES et ARTICLES
d'AMEUBLEMENT

Les spéciaux de la Vente seront en montre toute la journée jeudi, vendredi, ainsi que samedi jusqu'à 1 h.
Les commandes seront acceptées et seront livrées dès le début de la Vente (lundi, 1er août).

Conditions spéciales de paiements différés
durant cette Vente. PAS DE DEPOT
24 MOIS POUR PAYER

sur achat de 50.00 et plus
moyennant un supplément équitable.

VOYEZ LES VITRINES, elles contiennent des Aubaines de la Vente Semestrielle. SURVEILLEZ LES JOURNAUX, ils vous donneront d'autres nouvelles de la Vente.

T. EATON & CO
DE MONTREAL

En marge du congrès de la
Fédération des institutrices
rurales de la province
de Québec

Le Devoir a publié, à propos de notre Congrès, des réflexions fort opportunes, qui donnent à notre organisation une publicité de bon aloi, à cause des précisions que les dites réflexions nous ont appelées à fournir.

En "Bloc-notes" du jeudi, 14 juillet, Monsieur O. H. publie la lettre que lui a adressée un de ses amis:

"Il m'a été donné d'assister au congrès des institutrices rurales à Nicolet. J'en ai rapporté la pénible impression qu'elles sont plutôt obsédées par leur problème du primo vivre. Elles n'ont traité que de questions financières, de primes, de pension, et bien peu de pédagogie et d'enseignement national."

Disons tout de suite que le correspondant du Devoir n'a pas "assisté au congrès des institutrices", mais "au congrès de la Fédération des institutrices", ce qui est essentiellement différent.

Car la Fédération catholique des institutrices rurales de la province de Québec, qu'on veuille bien le comprendre une fois pour toutes, n'est pas un groupement ou un Cercle pédagogique. C'est une organisation professionnelle, établie suivant les directives données par le Très Saint Père Léon XIII dans l'Encyclique *Rerum Novarum*, où il

est clairement défini qu'"on doit organiser et gouverner les groupements professionnels de façon qu'ils fournissent à chacun de leurs membres les moyens propres à lui faire atteindre, par la voie la plus commode et la plus courte, le but qui est proposé et qui consiste dans l'accroissement le plus grand possible, pour chacun, des biens du corps, de l'esprit et de la fortune."

Ce qui fait toute l'équivoque, c'est que l'on a cru qu'il s'agissait d'un congrès d'institutrices, et partant pédagogique, tandis qu'en réalité on assistait au Congrès d'une Association professionnelle.

Il ne faut donc point crier au scandale si la question pécuniaire et matérielle, la plus en souffrance, quoi qu'on pense et qu'on dise, a primé sur la question pédagogique proprement dite. C'est pour discuter des problèmes angoissants du primo vivre, et en chercher en commun la meilleure solution, que la Fédération organise et tient ses congrès provinciaux, et ce n'est qu'incidemment que les problèmes pédagogiques proprement dits y sont abordés.

La Fédération des institutrices rurales sait toute l'importance des problèmes pédagogiques; elle n'ignore pas non plus que toutes les institutrices ne sont pas également compétentes. Voilà pourquoi, en toute occasion, elle donne à ses membres son mot d'ordre précis, et la présidente générale faisait à ses congrès, en septembre, 1937, dans la première édition du Bulle-

tin de l'A. C. I. R., une pressante exhortation:

"Nous faisons, disait-elle, une grande campagne pour améliorer les conditions matérielles dans lesquelles vous travaillez; traitement, pension de retraite, meilleure justice rendue au personnel enseignant féminin laïc des centres ruraux. Il faut que vous nous aidiez en améliorant le plus possible, si je puis m'exprimer ainsi, votre enseignement. A mesure que votre dévouement sera mieux rétribué, il faudra que se renouvelle votre ardeur au travail."

Marguerite GAUDREAU, Institutrice, secrétaire générale de la F.C.I.R.

LA DOCTRINE SOCIALE DE L'EGLISE

résumée dans les encycliques
"Rerum Novarum"

et

"Quadragesimo Anno"

par le

R. P. RUTTEN, O.P.

Brochure de 408 pages

\$1.00 franco.

Service de Librairie du "Devoir"

430 Notre-Dame est,

Montréal.

Poêles de cuisine

ESSE

(Chauffant au charbon).



Produit britannique à grand succès
MAINTENANT EN VENTE ICI !

Les POELES DE CUISINE ESSE obtiennent depuis plusieurs années, en Grande-Bretagne, un succès extraordinaire, à cause des avantages éprouvés suivants:

ECONOMIE DE COMBUSTIBLE — brûlent le petit charbon en quantités étonnamment économiques. En ne s'alimentant à nouveau que deux fois en 24 heures, ils donnent tout le temps le maximum de rendement contre le minimum de soins!

EMMAGASINAGE DE LA CHALEUR — Leur construction brevetée leur fait emmagasiner la chaleur, ce qui assure une température uniforme, les meilleurs résultats dans la cuisson et, en même temps, plus de fraîcheur dans la cuisine!

ESPACE DE FOUR — Fours d'une ample capacité à diverses températures.

BELLE APPARENCE — Styles de cabinets compacts, avec superbe fini émail pour cuisines modernes.

Pour HOTELS, HOPITAUX et INSTITUTIONS, également!

Les POELES DE CUISINE ESSE sont construits en une variété de dimensions. Ils peuvent répondre aux exigences du foyer modeste comme à celles des plus vastes institutions.

Vous êtes invité à venir examiner les Poêles de Cuisine ESSE dont on fait actuellement des démonstrations au

2028, ave McGill College, plus haut que la Place Burnside, Montréal.
Téléphone: HArbour 0638

Venez, écrivez
ou téléphonez

Représentés au Canada par

THE OGDEN MINTON COMPANY LIMITED

ESPADON frais
Le premier de la saison

Aussi saumon, flétan, truite des lacs, doré, filets de soles, tous frais, et maintes autres variétés de poissons frais.

Servez les légumes frais et croquants de Gatehouse.

LIVRAISON SUR LA RIVE

Jusqu'à Senneville

les mardis, jeudis, samedis.

Téléphone gratuit

2511 35.000.

A CARTIERVILLE le jeudi

Le problème de l'éducation dans la province de Québec

Causerie de M. Adrien Pouliot, secrétaire de la Faculté des Sciences de l'Université Laval, sur la nécessité des réformes dans notre système éducationnel

M. Adrien Pouliot, secrétaire de la Faculté des sciences de l'Université Laval, a prononcé hier midi, une conférence sur la question d'éducation, au déjeuner-causerie hebdomadaire du club Kiwanis St-Laurent, à l'hôtel Queen's.

"Elever ses enfants, dit-il, le mot l'indiquera littéralement et presque dans toutes les langues, "raise", en anglais, par exemple, c'est les prendre du niveau du sol où la nature les a placés pour les hisser peu à peu au prix de toutes ses énergies vers les sommets de l'existence humaine. Il s'ensuit, que le problème essentiel qui se pose pour chacun d'entre nous, c'est le problème de l'éducation. Car l'éducation, ce n'est rien d'autre que la préparation adéquate des enfants à la vie qu'ils doivent mener. Et M. Pouliot continue:

"Si l'on s'enquerra d'ailleurs auprès de la plupart de nos gens de la raison d'être de leur labour quotidien, presque tous répondraient: "C'est pour assurer l'avenir de mes enfants".

"Mais ce que plusieurs ignorent encore, chez nous, c'est qu'assurer l'avenir de ses enfants, cela ne consiste pas tant, à leur laisser des sommes d'argent plus ou moins considérables qu'à leur fournir une excellente culture morale et intellectuelle. A quoi bon tant se soucier de richesse à leur sujet? La véritable richesse, c'est en eux-mêmes qu'ils la trouveront plus tard, c'est donc en eux-mêmes que vous devez la placer.

C'est, en somme, la fable du "Laboureur et de ses enfants" qui se répète sous une autre forme. Le champ, cette fois, c'est le cerveau de l'enfant et le trésor, toutes les merveilles de pensées que ce cerveau est peut-être susceptible de rendre, à condition toutefois qu'on l'ait au préalable travaillé, non seulement en quantité mais surtout en qualité.

Et ce qu'il y a de plus alarmant, du point de vue de notre développement relatif comme peuple, c'est que nous restons à peu près les seuls à conserver cette attitude d'indifférence absolue, voire parfois d'opposition en matière d'éducation. J'arrive précisément du département de l'Education à l'Université de Chicago, où j'ai étudié les progrès extraordinaires réalisés un peu partout excepté ici — dans ce domaine depuis une vingtaine d'années.

Or, ce qui m'a le plus impressionné, c'est qu'aujourd'hui, dans les pays civilisés, non seulement l'élite mais même la masse s'intéresse aux questions éducationnelles et n'hésite jamais à dépenser s'il s'agit de faire progresser l'éducation. C'est devenu un peu partout une sorte de fièvre nationale.

Avant tout

L'éducation passe avant tout: Telle est la conclusion qu'il semble se dégager de toutes les enquêtes menées à ce sujet, non seulement aux Etats-Unis, mais en Allemagne, en Italie, en Pologne, en Angleterre, en France, et plus près de nous, dans les provinces anglaises du Canada. C'est des milliers de numéros de revues que j'ai consultées à ce sujet depuis quelques mois, à partir des grandes publications fondamentales jusqu'à "Journal de l'Education chez les Nègres Américains" et partout, même chez les Nègres des Etats-Unis, dont un grand nombre possèdent maintenant des doctorats en sciences, en lettres et en éducation, partout l'éducation, partout les questions d'éducation. Partout la carrière d'instituteur était considérée et largement rémunérée.

Partout, sauf ici, bien entendu, ici, où, par suite de notre apathie et de notre mesquinerie en cette matière, la situation est vraiment en train de devenir tragique.

Le même jour où le principal d'une école élémentaire négro-américaine m'informait que les institutrices noires de son école gagnaient maintenant de 75 à 150 dollars par

perdu, non seulement égaler les autres, mais même les surpasser.

Il existe en France, dans une "ligue des pères de famille", dont le but principal est de s'occuper de toutes les questions d'éducation. Il faudrait au plus tôt établir une ligue de ce genre ici afin d'organiser systématiquement l'avenir de nos enfants.

Le principe est, en effet, universellement admis: aujourd'hui que les professeurs ne sont, en somme, que des précepteurs à qui vous confiez vos enfants pour les faire former, comme vous l'entendez. C'est donc non seulement votre droit mais bien votre devoir de faire une critique constructive de notre système éducationnel en examinant d'abord impartialement où nous en sommes comme peuple, à la façon du navigateur qui "fait le point" en mer, pour savoir où il se trouve exactement.

Il est absolument nécessaire de changer du tout au tout, en haut comme en bas de notre société, la mentalité actuelle en ce qui concerne l'éducation. Baignés dans une atmosphère de matérialisme sans cesse grandissante, combien peu de nos compatriotes réalisent que l'éducation est un trésor et qu'on ne doit rien négliger à son sujet.

Les éducateurs médiocres

On n'a pas le droit en particulier de léser lorsqu'il s'agit de la formation et du choix des éducateurs. Qu'on nous débarrasse partout de ce fleau des éducateurs médiocres.

Il n'y a pas d'éducateur médiocre comme il n'y a pas d'artiste médiocre. L'éducateur médiocre n'est qu'un pion comme l'artiste médiocre n'est qu'un manœuvre, et l'esprit de nos enfants est un joyau trop précieux pour qu'on aille le risquer entre les mains d'un manœuvre. Ce qu'il faut donc, non seulement dans l'enseignement supérieur, mais encore dans l'enseignement secondaire et peut-être surtout dans l'enseignement primaire, c'est partout des professeurs de premier ordre, qui sachent d'abord ce qu'ils enseignent et qui sachent ensuite comment l'enseigner. Compétence et pédagogie, voilà les deux qualités essentielles que vous avez non seulement le droit mais même le devoir, messieurs, d'exiger de ceux à qui vous confiez vos fils.

Et très souvent, rendez-vous en bien compte, ces deux qualités, vous ne les trouvez pas chez les professeurs de vos fils. Ces derniers ne peuvent pas progresser normalement et par suite de lacunes flagrantes d'éducation, leur avenir risque donc d'être une faillite totale.

La question d'argent

Je sais qu'à la base de ce problème de la formation des professeurs apparaît un problème financier. De tous côtés s'élève le même cri de protestation: "Nous réalisons bien que notre personnel n'est pas suffisamment compétent, mais nous n'avons pas les ressources nécessaires pour en former un meilleur."

Cette objection, fondée, dans la plupart des cas, est peut-être bien la plus terrible condamnation de notre système actuel. Un peuple grand et fier, — cela a été par exemple le cas du peuple français depuis la guerre — un peuple grand et fier peut faire et sait au besoin faire des sacrifices sur tout le reste, mais il n'a pas le droit de mesquiner sur l'âme de ses enfants. Il leur doit tout: leur éducation, leur formation, leur développement; et si, au lieu de leur donner, il leur enlève, il leur fait faillite.

En face du péril qui menace notre avenir, d'une part, et des bonnes dispositions de nos législateurs, d'autre part, pourquoi tous les gens bien pensants, de quelque parti qu'ils soient, ne s'uniraient-ils pas pour réclamer de l'autorité un budget substantiel de l'éducation?

Une trêve politique

Si bien disposée que soit cette autorité, dans un régime démocratique comme le nôtre, il faut qu'elle sente sur ce point l'opinion publique derrière elle. Et c'est en particulier le devoir de nos députés qui, avant d'être rouges, bleus ou nationaux, sont tout de même des patriotes, de faire une sorte de trêve politique pour appuyer toute mesure gouvernementale, susceptible de placer enfin sur une base stable les destinées de notre éducation.

"J'en appelle à tous les politiques, qu'ils aient assez de patriotisme, assez d'idéal, assez de vision d'avenir pour élever les questions d'éducation bien au-dessus de la politique en réalisant autour de ces questions une sorte d'union sacrée, comme ils savent le faire lorsqu'il s'agit des questions religieuses, et ils se montreront ainsi, même aux yeux de leurs électeurs, grands, nobles, complets, parce qu'ils sauront joindre alors à l'esprit de religion la religion de l'esprit."

"Si l'Etat doit faire sa part, et sa large part, il ne faut pas oublier non plus que les individus ont également le devoir de collaboration avec l'Etat en matière d'éducation. Encore sur ce point, il y a une mentalité à créer parmi nos gens, et surtout parmi nos gens riches. C'est que toute somme d'argent employée pour l'éducation n'est pas une dépense, mais bien un placement, puisque l'on contribue à développer ainsi directement le capital humain lui-même. Voilà une vérité qu'ont comprise depuis longtemps les Américains, les Anglais et nos compatriotes canadiens-anglais, qui laissent à peu près toujours, dans leur testament une part pour l'éducation. Et ce n'est pas là, messieurs, une marque de générosité, mais bien une simple preuve de bon sens, puisque une telle attitude n'est rien d'autre que le geste auguste du sèmeur qui prend une partie de sa récolte pour semer et assurer ainsi aux générations qui viendront des moissons nouvelles."

Un patriotisme comme celui-là vaut infiniment mieux que notre patriotisme de procession, dont il ne reste le lendemain qu'un souvenir plus ou moins vague, parce que ce patriotisme-là laisse en somme derrière lui un cortège d'intelligences sans cesse grandissantes. L'histoire, le passé doivent être pour nous une leçon mais non pas un but. Mettons donc en application pour nous-mêmes le vœu que

formait pour elle la mère des Gracques. A son exemple, orientons notre vie, toute notre vie de façon à être connus non pas comme les fils de nos pères, mais bien plutôt comme les pères de nos fils."

"Loisirs"

L'accident du P. Roy — Nouvelles

Continuant ses activités coutumières avec un entrain qui ne se dément pas, voilà donc que "Loisirs", réclame dans tous les coins, dans tous les milieux, peut à peine répondre aux besoins qui lui sont soulevés.

Le généreux concours qu'on apporte à l'œuvre supplée cependant d'admirable façon aux quelques besoins du mouvement lui-même et il est consolant de voir avec quel dévouement on se prête volontiers à l'exécution des projets nombreux et variés et possible que les jeunes soumettent au directeur général de "Loisirs", M. Julien White, lequel fait à tous, dans la mesure du possible, évidemment, le plus cordial accueil.

Les jeunes de "Loisirs" ont appris avec un regret qui s'explique bien le malheureux accident dont l'âme véritable de l'œuvre, le R. P. Henri Roy, O.M.I., fut victime, dimanche dernier, sur la route d'Ottawa, où il se rendait pour porter aux jeunes de la région de Hull l'encouragement qu'ils méritent pour le beau travail déjà noté à leur crédit. Ils se consolent cependant en apprenant que l'état du bon Père Roy n'a plus rien d'alarmant et qu'il sera rétabli d'ici quelques jours. Tous s'en réjouissent sincèrement.

"Loisirs", donc, multiplie ses efforts pour répandre la joie, le bonheur et le réconfort au sein de la jeunesse et ses activités se multiplient de plus en plus.

On s'ingénie pour trouver les moyens les plus pratiques et les plus sains d'assurer aux jeunes des deux sexes des divertissements qui leur sont salutaires et leur permettent de vivre de façon tout à fait heureuse les heures de loisir, et de leur leur sont accordées.

Dimanche dernier, l'excursion en bicyclette des membres de "Loisirs", à Châteauguay, a obtenu un véritable succès. Près de deux cents jeunes gens y ont participé, qui ont été l'objet d'une enthousiaste réception par la population de cette charmante petite ville où un programme social et sportif fut exécuté dans un ordre parfait.

Voilà maintenant que "Loisirs" se manifestera de façon nouvelle, dimanche le 14 août prochain, sur l'invitation des citoyens de la partie ouest de la métropole.

Une grande manifestation, sous les auspices de "Loisirs", sera donnée au stade Notre-Dame, le dimanche 14 août, à 3 heures, où sera joué le théâtre d'opéra, qui sera ce jour-là, le théâtre d'une joie splendide qui permettra aux jeunes des deux sexes de rayonner une fois de plus.

Le Festival de "Loisirs" promet déjà d'être le clou de toutes les manifestations auxquelles il aura accordé son patronage durant cette belle saison et rien n'est négligé pour qu'il en soit ainsi.

Aussi, toute la population de la métropole et même de l'extérieur y est-elle chaleureusement conviée. A cette fête, "Loisirs" entend, en effet, permettre aux adultes, aux parents, de participer aux épreuves nombreuses de la journée. Ils s'associeront ainsi aux jeunes qui auront droit à un dîner, à un goûter, à un rafraîchissement. L'esprit de famille, celui qui domine dans les cercles de "Loisirs", dominera au Stade Notre-Dame comme partout ailleurs où le mouvement se répand.

Il y aura, il va sans dire, programme de courses, concours de toutes sortes, etc., et voilà une bonne nouvelle, plus de deux cents prix seront distribués aux vainqueurs des diverses épreuves qui seront disputées.

On rivalisera donc d'ardeur, d'habileté et les jeunes exécuteront sans doute des prouesses dont ils seront fiers à bon droit, afin de décrocher l'un de ces prix qui leur sont désormais mérités.

Ajoutons que les deux équipes qui à cette date mèneront dans les deux ligues de ballie molle, Ouest et Sud-Est, se rencontreront, à cette occasion, au Stade Notre-Dame, et mesureront leurs forces, peu communes, nous assure-t-on.

Concours du sac de sable, fer à cheval, palet, souque à la corde, mascarade, parade en bicyclette décorées à profusion, etc., autant d'attractions qui ajouteront de l'entrain parmi les participants. "Loisirs" entend enregistrer au Stade Notre-Dame, devant les milliers de citoyens qui s'y rendront, un véritable triomphe qui comptera dans les annales de cette belle organisation.

Tous ceux qui désirent obtenir des renseignements supplémentaires relativement à cette fête peuvent de maintenant s'adresser directement à "Loisirs", Belair 2559 au camarade Jos. Daoust, spécialement chargé de fournir à tous les détails sur lesquels ils voudront être renseignés d'une façon plus élaborée.

Pendant ce temps et d'ici là, "Loisirs" continue d'offrir à ses membres comme à toute notre jeunesse ses activités régulières. Le cours de chant, confié à la direction de M. José Delaquerrière, notre charmant artiste, sera donné, ce soir, mercredi, pour les garçons, à la salle Saint-Sauveur, coin Vitré et St-Denis. Celui des filles aura lieu au même endroit, vendredi soir prochain, le 29 juillet.

Le cours de culture physique, dirigé par M. Jean Gauthier, sera donné ce soir, mercredi, à l'école Notre-Dame du Perpetuel-Secours, Ville-Emard, pour les jeunes filles. Celles-ci auront un autre cours, vendredi soir, 29 juillet, à la salle St-Pierre, 1233, rue Dorchester est.

Le cours des garçons sera donné vendredi soir, 29 juillet, à l'école Notre-Dame du Rosaire, coin Villard et St-Denis.

Les élèves des deux sections de ce cours participeront eux aussi à la manifestation du Stade Notre-Dame, le 14 août prochain. C'est donc d'ici là ils se préparent ferme afin de faire preuve, devant la foule que les applaudira, sagement, de toute l'habileté et l'adresse dont ils sont capables.

Les deux ligues de ballie molle continuent leurs belles activités et les équipes qui les composent rivalisent entre elles pour s'assurer les honneurs de la saison.

La carte d'identité

Convocations des citoyens aux bureaux de la carte d'identité pour le semaine du 25 au 30 juillet

M. L. C. Farley, surintendant de la carte d'identité, fait appel aux citoyens de plusieurs quartiers et les invite à se présenter aux adresses suivantes pour recevoir leur carte d'identité, lundi le 25 juillet et les jours suivants.

On notera que les bureaux sont ouverts de 9 h. du matin à 10 h. du soir, sauf le samedi où ils ferment à 5 h. de l'après-midi. Seul le bureau de district no 12, 5337 rue Galt, ferme à 1 h. p.m. le samedi. Le bureau de district no 11, situé à 3761 Botrel est fermé le samedi toute la journée.

Depuis lundi, 25 juillet

DELOIRIER: citoyens de la rue Mont-Royal, d'Iberville à Delorimier, invités à 4505 rue des Erables.
ST-EDOUARD: citoyens de la rue Christophe-Colomb, de des Carrières à Beaubien, invités à 500 rue Fleurimont.
VILLARY: citoyens de la rue Berri, de Crémazie à Jarry, invités à 781-91 rue Jarry est.

ST-EUSEBE: citoyens de la rue Sherbrooke, de la rue Delorimier à Wurtel, invités à 2210 rue Frontenac.
MONTCALEM: citoyens des rues Marquette, d'Iberville à Delorimier, invités à 4505 rue des Erables.
MONT-ROYAL: citoyens de la rue Lincolnton, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-PAUL: citoyens de la rue de Villiers, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-LOUIS: citoyens de la rue de Villiers, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-JEAN-BAPTISTE: citoyens de la rue St-Denis, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-JACQUES: citoyens de la rue St-Denis, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
LAURIER: citoyens de la rue Clarke, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-LOUIS: citoyens de la rue Clarke, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-JOSEPH: citoyens de la rue des Seigneurs, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
NOTRE-DAME DE GRACE: citoyens de la rue Botrel, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

Mardi, 26 juillet

DELOIRIER: citoyens de la rue Mont-Royal, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-EDOUARD: citoyens de la rue Durocher, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
VILLARY: citoyens de la rue Berri, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-EUSEBE: citoyens de la rue Frontenac, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
MONT-ROYAL: citoyens de la rue Victoria, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-ANDRE: citoyens de la rue St-Luc, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-PAUL: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-LOUIS: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-JEAN-BAPTISTE: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-JACQUES: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
LAURIER: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-LOUIS: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-JOSEPH: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
NOTRE-DAME DE GRACE: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

Mercredi, 27 juillet

DELOIRIER: citoyens de la rue Mont-Royal, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-EDOUARD: citoyens de la rue Durocher, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
VILLARY: citoyens de la rue Berri, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-EUSEBE: citoyens de la rue Frontenac, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
MONT-ROYAL: citoyens de la rue Victoria, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-ANDRE: citoyens de la rue St-Luc, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-PAUL: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-LOUIS: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-JEAN-BAPTISTE: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-JACQUES: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
LAURIER: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-LOUIS: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-JOSEPH: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
NOTRE-DAME DE GRACE: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

Jeudi, 28 juillet

DELOIRIER: citoyens de la rue Mont-Royal, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-EDOUARD: citoyens de la rue Durocher, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
VILLARY: citoyens de la rue Berri, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-EUSEBE: citoyens de la rue Frontenac, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
MONT-ROYAL: citoyens de la rue Victoria, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-ANDRE: citoyens de la rue St-Luc, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-PAUL: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-LOUIS: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-JEAN-BAPTISTE: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-ANDRE: citoyens de la rue Chomedy, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-GABRIEL: citoyens de la rue Roberge, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-PAUL: citoyens de la rue de Beaumont, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ROSEMONTE: citoyens de la rue de Beaumont, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
MERCIER: citoyens de la rue Curat, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-JEAN-BAPTISTE: citoyens de la rue de Beaumont, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-JACQUES: citoyens de la rue St-Denis, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
LAURIER: citoyens de la rue St-Denis, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-LOUIS: citoyens de la rue St-Denis, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-EUSEBE: citoyens de la rue St-Denis, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

NOTRE-DAME DE GRACE: citoyens de la rue Northcliffe, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

DELOIRIER: citoyens de la rue Mont-Royal, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-EDOUARD: citoyens de la rue Durocher, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
VILLARY: citoyens de la rue Berri, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-EUSEBE: citoyens de la rue Frontenac, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
MONT-ROYAL: citoyens de la rue Victoria, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-ANDRE: citoyens de la rue St-Luc, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-PAUL: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-LOUIS: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-JEAN-BAPTISTE: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-JACQUES: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
LAURIER: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-LOUIS: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-JOSEPH: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
NOTRE-DAME DE GRACE: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

DELOIRIER: citoyens de la rue Mont-Royal, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-EDOUARD: citoyens de la rue Durocher, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
VILLARY: citoyens de la rue Berri, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-EUSEBE: citoyens de la rue Frontenac, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
MONT-ROYAL: citoyens de la rue Victoria, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-ANDRE: citoyens de la rue St-Luc, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-PAUL: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-LOUIS: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-JEAN-BAPTISTE: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-JACQUES: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
LAURIER: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-LOUIS: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-JOSEPH: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
NOTRE-DAME DE GRACE: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

DELOIRIER: citoyens de la rue Mont-Royal, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-EDOUARD: citoyens de la rue Durocher, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
VILLARY: citoyens de la rue Berri, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-EUSEBE: citoyens de la rue Frontenac, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
MONT-ROYAL: citoyens de la rue Victoria, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-ANDRE: citoyens de la rue St-Luc, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-PAUL: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-LOUIS: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-JEAN-BAPTISTE: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-JACQUES: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
LAURIER: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-LOUIS: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-JOSEPH: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
NOTRE-DAME DE GRACE: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

DELOIRIER: citoyens de la rue Mont-Royal, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-EDOUARD: citoyens de la rue Durocher, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
VILLARY: citoyens de la rue Berri, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-EUSEBE: citoyens de la rue Frontenac, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
MONT-ROYAL: citoyens de la rue Victoria, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-ANDRE: citoyens de la rue St-Luc, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-PAUL: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-LOUIS: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-JEAN-BAPTISTE: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-JACQUES: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
LAURIER: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
ST-LOUIS: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

ST-JOSEPH: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.
NOTRE-DAME DE GRACE: citoyens de la rue de Denonville, de la rue Jarry à 781-91 rue Jarry est.

Buren, Maine; Jacques Huberdeau de la paroisse de Villiers, Montréal; Roland Dostie, de St-Roch de Québec; Calixte Bérubé, de Cabana; Télesphore, de St-Jacques; Michel Laliberté, de St-Anselme; de Dorchester; Maurice Benoit, de Coaticook.

Ce contingent missionnaire portera à 48 le nombre des Rédemptoristes canadiens en Indochine, soit 26 pères, 17 scolastiques et 5 frères laïcs. Si l'on ajoute à ce chiffre les 28 sujets indigènes, scolastiques et frères laïcs, on a pour toute la vice-province un personnel de 76 membres.

Trois jeunes scolastiques canadiens seront ordonnés prêtres au Tonkin, le 14 septembre prochain par Mgr Chazot, vicaire apostolique de Hanoi. Il y a présentement au scolasticat de Tha-Ha-Pan, Tonkin 11 étudiants annamites.

La vice-province d'Indochine fondée en 1925, compte actuellement 3 maisons: une à Hue, en Annam, avec un jévénat; une autre à Tha-Ha-Pan, près Hanoi, au Tonkin; une troisième à Saigon, en Cochinchine.

On prépare de grandes fêtes à St-Paul d'Abbotsford, à une dizaine de miles de cette ville, à l'occasion des noces d'argent sacerdotales du curé de la paroisse, M. l'abbé Médéric A. Lavallée. Les fêtes auront lieu dimanche prochain, 31 juillet, et elles coïncideront avec la solennité de la fête de sainte Anne.

Voici les grandes lignes du programme: 9 h. 30 du matin, grand messe harmonisée avec choeur mixte, sous la direction de M. C. E. La Rose, maître de chapelle; à l'orgue Mlle Yvonne Stebbins. Après la messe, vœux des paroissiens, présentation d'une adresse et d'une bourse réponse du jubilaire. Le soir, à 7 h. répers solennelles, suivies de la bénédiction du Très Saint-Sacrement, 8 h., à la salle paroissiale, séance récréative et musicale.



RADIO-GAZETTE

(N. B. — Tous les programmes à ondes courtes sont donnés ici à l'heure locale, alors que les programmes américains et canadiens sont à l'heure avancée.)

Mercredi, 27 juillet

Radio-Canada

Salade Russe

Gérard Gélina, basse, et Pierre Elmiotti, baryton, prendront part à ce radio-concert diffusé par les postes de Radio-Canada le mercredi, 27, à 8 h. du soir. En voici le programme: Mazurka, Glinka; l'orchestre; The Bending Branch, folk-lore; Gérard Gélina, basse; Balaï-Bal, Gretchen; l'orchestre; Orientale, Glinka; l'orchestre; Air du folklore russe, Pierre Elmiotti, baryton; Intermezzo russe, Franke; l'orchestre; Chanson de William de l'opéra Boris Godounov, Mousorgsky; Gérard Gélina, basse; Mazurka, Prékoba, l'orchestre.

Les Voix Intérieures

Pour l'audition des Voix Intérieures, le mercredi, 27, à 11 h. 15 du soir, aux postes de Radio-Canada, Maurice Marchand, pianiste, et un quatuor de voix mixtes ont préparé le programme suivant: La Soir, Werckin; la chanson du ruisseau, Massenet; Les enfants de Bohème, Schumann.

Les plaisirs de la vie au grand air

Causerie de M. Courville Nicol sur les jeux populaires.

M. de Courville Nicol, avocat, occupera la tribune du mercredi, 27, au poste CBF de Radio-Canada, sous la rubrique Les plaisirs de la vie au grand air. M. Nicol entretiendra l'auditeur d'un sujet peu banal: les jeux populaires.

Le croquet, les anneaux, le fer à cheval, etc., tant de jeux qui demandent de l'adresse et qui distraient, ont conservé, en particulier pour les gens de la campagne, leur prestige. M. Nicol nous en dira quelque chose dans la chronique sportive une place de premier rang et dont les performances attirent de nombreuses assistance comme, par exemple, le tennis, n'est pas à supplanter le continent des amateurs de croquet. Jeux anciens, jeux charmants, à côté de la vigne, près du jardin, jeux auxquels se sont exercés les anciens, auxquels s'exercent les jeunes, ils ont même ardeur, le même plaisir.

Heure de l'émission: le mercredi, 27, à 11 h. 15 du soir, au poste de Radio-Canada.

Emission du parc Jasper

Jasper, 27. — Radio-Canada émettra du parc Jasper, le soir, de 9 à 10 h., une émission de 15 minutes, intitulée: Le Parc Jasper. Les animaux sauvages augmentent sans cesse dans ce parc national le plus grand du Canada, les prédateurs les ont suivis et les lions de montagnes ou cougars font des incursions fréquentes parmi les herbes de cerfs. Afin de rendre l'atmosphère de ces sanctuaires de gibier qui sont en même temps des paradis de touristes, Radio-Canada irradie depuis quelque temps les sons résonnants d'oiseaux.

Pendant l'émission de ce soir, on fera aussi causer un vieux trappeur d'ailleurs, Jim Swift, qui a bien connu les brigades des marcheurs et de la chasse au cerf. On ira entendre le bruit de la chute d'un torrent et le bruit qui font les échos de la forêt. On ira aussi entendre le son de la glace Columbia.

Jeudi, 28 juillet

Radio-Canada

Charles O'Connell au concert "Prom" le jeudi, 28.

Le programme du concert symphonique "Prom", le jeudi, 28, à 8 h. du soir, porte les noms de Bach, Mozart et Schubert. Charles O'Connell sera au pupitre de chef d'orchestre.

Le nom de Charles O'Connell est connu des auditeurs de Radio-Canada par ses concerts symphoniques aux États-Unis, en particulier ceux de l'Orchestre de Philadelphie. On l'a entendu à Montréal, où il a dirigé les Concerts symphoniques.

Deux jeunes pianistes canadiens prendront aussi part à cette audition: M. et Mme. Coles et M. et Mme. Yancov. Ils joueront, avec l'orchestre, le Concerto en mineur de Bach.

M. et Mme. Coles ont l'ouverture de l'opéra de Mozart, Les Noces de Figaro, Vieux, sous-mat, et le Prélude en mi majeur de Bach. Pour terminer, l'orchestre jouera la Symphonie inachevée de Schubert.

Les postes de Radio-Canada et ceux de la National Broadcasting Company font la transmission de ces concerts qui sont diffusés de Varsity Arena, de Toronto.

Nos pianistes

Mlle Vera Weinfeld, au récital de piano qu'elle donnera au studio de CBF, le jeudi, 28, à 8 h. 45 de l'après-midi, jouera: Mazurka n. 13 de la mineur, de Chopin; Liane de Debussy et Am Meer, opus 17, de Smetana.

Récital de chant par Louis Bourdon

Louis Bourdon, baryton, donnera un récital de chant, à 8 h. 45 du soir, au studio de CBF, le jeudi, 28, à 8 h. 45 du soir. M. Bourdon chantera les airs suivants: Après un rêve, Gabriel Fauré; Les Trois Princes, Paladine; Persée d'automne, R. Hann; Douce Église, Dubois; Te souviens-tu? Holmes.

Une oeuvre de Kipling

à Radio-Canada, le 28

Une oeuvre de Rudyard Kipling, Gloriana, sera créée au studio de Radio-Canada à Toronto, le jeudi, 28, à 8 h. 30 du soir. Cette présentation est devenue possible grâce à l'arrangement de la Société des administrateurs de la succession Kipling. L'oeuvre qui met en scène la reine Elizabeth a été publiée en 1906. Elle a été adaptée au micro par R. E. Sneyd. Celui-ci a conservé dans la version radiophonique le charme de cette oeuvre fantastique du grand écrivain anglais. Ce sera la première à la radio.

À Montréal, Gloriana sera diffusée par le poste CBF.

Il dira ses impressions

du Canada français

Un étudiant en droit de l'Université McGill visitera au cours de ses vacances les principaux endroits du Canada français et dira à l'auditeur de Radio-Canada ses impressions de voyage.

M. Edward Piper, étudiant son nom, s'adressera surtout à l'auditoire anglais. Il fera un séjour à Québec, à l'Université, visitera Rimouski et ses environs, traversera de la Nouvelle-Écosse pour parcourir la région du Saguenay.

Edward Piper donnera sa première causerie le jeudi, 28, à 11 h. 15 du soir. Il parlera des lieux suivants jusqu'en septembre.

"Y a d'la joie"

Mme. Eliza Gareau et Jeanne Maubourg, dans la deuxième de leurs sketches, sous la rubrique Y a d'la joie, le jeudi, 28, à 8 h. 45 du soir, aux postes de Radio-Canada, raconteront la vie que vivent Pauline et Lucienne dans leur nouvel appartement. Vivront-elles heureuses? Elles rêvent au Prince Charmant qui leur fera le bonheur. Mais le Prince Charmant qui se présente ne répond pas tout à fait à leur idéal. D'abord elles ne s'entendent pas sur le type d'homme que l'une d'elles voudrait avoir comme mari. Peut-être se jalouent-elles? C'est ce que nous saurons, le 28.

Remerciements de Pie XI

C'est avec un vif intérêt et une grande joie que le Souverain Pontife, par sa bonté, a pu servir de la radio, l'importante cérémonie de la messe pontificale, le dernier jour du Congrès eucharistique national canadien. Tel est le message que le directeur de la station radiophonique de Valcartier, M. R. Philippe Bédard, a adressé à la Compagnie de Radio-Canada en offrant les remerciements du Saint-Siège à tous ceux qui ont contribué à la diffusion de son message comme à la transmission de la cérémonie.

Radioreportage des tournois de tennis

Radio-Canada diffuse, par ses postes de Radio-Canada, des reportages des tournois de tennis entre les équipes représentant le Canada et le Japon aux épreuves éliminatoires pour le championnat mondial. Les dates et les heures de ces émissions ont été fixées comme suit: les jeudi, 28, et samedi, 30, de 2 h. 15 à 4 h. 45 de l'après-midi, le vendredi, 29, de 2 h. 15 à 4 h. 45 de l'après-midi.

On a confié à M. Marcel Rainville qui a lui-même gagné des championnats pour le tennis et à M. Roland Beaudry, chroniqueur sportif bien connu, ainsi qu'à M. Fernand Leclerc, la description de ces tournois qui éveillent tant d'intérêt dans le public en général.

Sommaire

(Les lettres NBC, à la suite des émissions, signifient: National Broadcasting Company (États-Unis); les lettres CBS (ou WABC) signifient: Columbia Broadcasting System (réseau américain).

MERCREDI, 27 JUILLET

CBF — 325.7 mètres — 910 kilocycles

4.00 Concert, disques.
5.00 Radio-journal et intermédiaire.
5.15 La chronique parée sur les programmes de la soirée et le dialogue pour tous.
5.30 Les chansons de Gérard Gauthier.
5.45 La bourse de Montréal.
6.00 Salade russe, sous la dir. de Michel Boris.
6.30 Heure — Causerie sur le concours international pour les vacances.
6.45 Chansonnètes françaises.
7.00 Aujourd'hui dans le domaine des sports, par R. Beaudry.
7.15 Les Voix Intérieures.
7.30 Heures — Le réveil rural.
7.45 Orch. Markowski.
8.00 Orch. Shield.
8.30 Earl Francis, baryton, et un orch. sous la dir. de Marjorie Payne.
9.00 Heure — Orch. Chroby.
9.15 Geneviève Rowe, pianiste.
9.30 Orch. Lombardo.
10.00 Orch. symphonique sous la dir. de Wallenstein.
10.30 Melodies from the sky.
11.00 Heure — Radio-journal.
11.15 Les plaisirs de la vie au grand air, causerie par M. de Courville Nicol.
11.30 Orch. Field.
12.00 Orch. Child.
12.30 Orch. Thompson.

CBM — 286 mètres — 1050 kilocycles

4.00 Airs populaires, disques.
4.45 A contempler du studio.
5.00 Dick Tracy.
5.15 Radio-journal en anglais et la chronique parée sur les programmes de la soirée.
5.30 The Gloom Chasers.
5.45 La bourse de Montréal.
6.00 Heures — Salade russe, sous la dir. de Michel Boris.
6.30 Hommage de l'Allemagne au Canada.
7.00 Amos et Andy.
7.15 The Count of Monte Cristo. Adaptation radiophonique du roman de Dumas.
7.30 Kathleen Stokes, organiste.
7.45 Outdoors in Ontario. Causerie de M. Stuart Thompson.
8.00 La Voix du soir. Jeanne Delordina, soprano, et Norton Payne, organiste.
8.30 Souvenir, Earle Spicer, baryton, et un orch. sous la dir. de Marjorie Payne.
9.00 Heure — Radio-reportage d'une visite au parc national Jasper.
10.00 Orch. symphonique sous la dir. de Wallenstein.
10.30 Melodies from the sky.
11.00 Heure — Radio-journal.
11.15 Under the Big Top. Causerie de M. Jack Roger.
11.30 Orch. Heldt.
12.00 Woodhouse et Hawkins, comédiens.
12.30 Light.

CKAQ — 411 mètres — 730 kilocycles

4.00 At the music counter.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 A choisir.
5.00 Keyboards concert.
5.30 Madeline et Pierre.
5.45 Le programme du foyer.
6.15 Le don Juan de la chanson.
6.30 Heures — Salade russe, sous la dir. de Michel Boris.
6.45 Les nouvelles de chez nous.
7.00 Ray Heatherton, chansonniers.
7.15 Orch. Wood.
7.30 Les vedettes de demain.
7.45 Light up and listen club.
8.00 The People's Platform.
8.30 Summer rhapsody.
9.00 Chats musicaux et humoristique à la salle paroissiale.
9.30 Blue velvet music.
10.00 Orch. Hildebrand.
10.15 Radio-journal.
10.25 Pianologie.
10.30 Orch. Huntley.
11.00 Alto, les sports.
11.10 Pianologie.
11.15 Orch. Dailley.

CFCE — 300 mètres — 600 kilocycles

4.00 Matinée Club. NBC.
6.00 La bourse commentée.
6.15 Musique.
6.30 Nouvelles-éclair.
6.45 Revue de Roy Shield.
9.30 National Music Camp. NBC.
10.30 Le métré de NBC.
11.00 Dernières nouvelles de sport.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

5.30 Heure et sommaire.
5.35 Méli-mé.
6.30 Chansons françaises.
7.00 Heures — Salade russe, sous la dir. de Michel Boris.
7.45 Le furet.
8.00 A la brunoite.
8.30 Orch. Newton.
9.00 Heures — Studio.
9.30 Orch.
10.00 Petite musicale.
10.30 Orch. — Heures.

JEUDI, 28 JUILLET

CBF — 910 kilocycles — 325.7 mètres

12.00 Au jour le jour.
12.15 George Grifflin, baryton.
12.30 Radio-journal.
12.45 Quatuor vocal.
1.15 Trio vocal.
1.30 Chansonnètes françaises.
1.45 Trio Joyce.
2.00 Dick Tracy.
2.15 Radio-reportage des tournois de tennis pour la coupe Davis.
4.45 Madeline au piano: Vera Wiensfeld, pianiste.
5.00 Radio-journal et intermédiaire.
5.15 La chronique parée sur les programmes de la soirée et le dialogue pour tous.
5.30 Les chansons de Claire Bourassa.
5.45 La bourse de Montréal.
6.00 Concert, disques.
6.30 Heure — Pour l'heure du thé. Thérèse Gagnon et Gladys Day, chanteuses, et un orch. sous la dir. de Howard Fog.
7.00 Aujourd'hui dans le domaine des sports. Causerie de M. Roland Beaudry.
7.15 Orch. Markowski.
7.30 Orch. Hildebrand.
7.45 Orch. Kain.
8.00 Causerie de M. Adélaïde Godbout.
8.30 Au fil de l'eau. Causerie de Mlle Angèle Bédard.
8.45 Y a d'la joie, avec Jeanne Maubourg et Eliza Gareau.
9.00 Causerie de M. H. A. Poissant, sous les auspices de l'Association de la Jeunesse libérale des Trois-Rivières.
10.00 Le musio-hall Kraft avec Bob Burns et l'orch. Trotter.
11.00 Heures — Radio-journal.
11.15 Louis Bourdon, baryton.
11.30 Orch. Kenney.
12.00 Orch. Rodas.
12.30 Orch. Garber.

CBM — 286 mètres — 1050 kilocycles

12.00 Winston Currie, chanteur.
12.15 Musique militaire.
12.30 Radio-journal en anglais.
12.35 Concert, disques.
12.45 Cadet Quartet.
1.00 The happy day.
1.30 Street scene — Montréal.
1.45 Le trio Joyce.
2.00 Relais de Londres.
2.15 Radio-reportage en anglais des tournois de tennis pour la coupe Davis.
4.45 Tom McNamee, diseur.
5.00 Dick Tracy.
5.15 Radio-journal en anglais et la chronique parée sur les programmes de la soirée.
5.30 Relais de Port Dalhousie. Radio-re-

portage des régates de Henley.
5.45 La bourse de Montréal.
6.00 Radio-reportage du tournoi de golf. Relais de Londres.
6.15 Airs populaires, disques.
6.30 Pour l'heure du thé. Un orch. sous la dir. d'Howard Fog et Thérèse Gagnon, soprano.
7.00 Amos et Andy.
7.15 The Count of Monte Cristo. Adaptation radiophonique du roman de Dumas.
7.30 Heures — Ernest Daltay, organiste.
7.45 On Matters Musical, causerie.
8.00 Petite symphonie, sous la dir. d'Alfred Hildebrand.
8.30 The CBC Summer Theatre, sous la dir. de James C. Harvey.
9.00 Heures — Orch. symphonique, sous la dir. de Reginald Stewart.
10.00 Kraft Music Hall, avec Bob Burns, comédien, et l'orch. de Johnny Trotter.
11.00 Heures — Radio-journal.
11.15 A Student Tramp.
12.00 Orch. Hildebrand.
12.05 Play Time.
12.30 Orch. Avison.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

7.15 Melodies.
7.20 Sommeil.
7.30 Pot-pourri.
8.00 Aube.
8.30 Nouvelles.
8.45 Chansons françaises.
9.00 As you like it.
9.25 Nouvelles.
9.30 Mlle Jovette Bernier.
10.15 Rhapsodies hongroises.
10.30 Heure récréative.
11.00 Chansonnètes.
11.15 Instrumentales.
11.45 Melodies.
12.15 A l'heure rompus.
12.30 Nouveautés.
12.45 La province en progrès.
1.00 Causerie de M. de Courville Nicol.
1.15 Nouvelles en français.
1.25 Musique.
1.30 Le monde féminin.
2.00 Orch.
2.30 Columbia Salon Orchestra.
3.00 Variétés.
3.25 Fanfare de l'armée américaine.
4.00 Do you remember?
4.15 Chant grégorien.
4.45 Of men and books.
5.00 Rendez-vous musical.
5.15 Revue.
5.45 Le programme du foyer.
6.15 Salade russe.
6.20 Sérénade.
6.30 Clubmen.
6.45 Les nouvelles.
7.00 Chansons.
7.30 Men against death.
8.00 Causerie de la fanfare Goldman.
8.30 Major Bowes.
10.00 Orch.
10.15 Radio-journal.
10.25 Pianologie.
10.30 Americans at work.
11.00 Sport.
11.15 Orch.
11.15 Orch.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

7.55 Sommeil.
8.00 Heures — Réveil-matin musical.
9.00 Chansons françaises.
9.30 Valse.
10.00 Variétés.
10.15 Musique militaire.
11.45 Fantaisies instrumentales.
12.00 Heures — L'art dans les fleurs.
1.15 Radio-journal.
2.00 Ensemble.
2.30 Roaming the world.
3.00 Heures.
3.25 Bessie: Montréal à Toronto.
3.30 Heures — Méli-mé.
6.30 Radio-annuaire.
7.30 Heures — Théâtre.
8.00 Sur le pont d'Avignon.
9.00 Heures — Studio.
10.00 Orch.
11.00 Heures.

LONGUEURS D'ONDES

Station	Mètres	Kilocycles
CBF	325.7	910
CBM	286	1050
CKAC	411	730
CFCE	300	600
CHLP	266	1120
CHRO	465	645
CHRC	312	960
CHRS	454	660
CKOV	222	1350
WABO	346.8	860
WEAF	494.3	600
WJZ	394.5	760
WGY	379.5	790
WVON	282.8	1060
WVWL	272.8	1100

POSTES DE RADIO-CANADA

Station	Ville	Kilocycles
CBF	Montréal, P.Q. (français)	910
CBM	Montréal, P.Q. (français)	1050
CKAC	Montréal, P.Q. (français)	730
CFCE	Montréal, P.Q. (français)	600
CHLP	Montréal, P.Q. (français)	1120
CHRO	Montréal, P.Q. (français)	645
CHRC	Montréal, P.Q. (français)	960
CHRS	Montréal, P.Q. (français)	660
CKOV	Montréal, P.Q. (français)	1350
WABO	Montréal, P.Q. (français)	860
WEAF	Montréal, P.Q. (français)	600
WJZ	Montréal, P.Q. (français)	760
WGY	Montréal, P.Q. (français)	790
WVON	Montréal, P.Q. (français)	1060
WVWL	Montréal, P.Q. (français)	1100

RESEAU DE L'OUEST

L'émission se donne en espagnol et en français.
CHRS Halifax, N.E.
CFCT Charlottetown, I.P.E.
CHRC Windsor, Ont.
CHRO Sudbury, Ont.
CKPT Port-William, Ont.
CKP Winnipeg, Man.
CKP Regina, Sask.
CFPC Saskatoon, Sask.
CFCA Edmonton, Alta.
CFCA Edmonton, Alta.
CFCA Lethbridge, Alta.
CFCA Vancouver, Colombie.
N.B. — Les stations énumérées ci-dessus sont pas toutes des stations de l'Etat mais toutes les stations requièrent et à des heures déterminées les émissions de Radio-Canada.

RESEAU DE L'EST

Station Stationville 28.92 mètres
10.375.44 Kilocycles
(Heure de l'Est: 9 h. à 9 h. 45 p.m.)
Pour ceux qui désirent des nouvelles de source nationale, l'émission officielle de Radio-Canada donne tous les jours, de 9 h. à 9 h. 45, heures de l'Est, une émission spéciale pour l'Amérique du Nord.

A L'AMERIQUE DU NORD

L'Action catholique

D'après les directives pontificales

Un nouveau livre du R. P. Archambault, S.J.

L'Action catholique est de plus en plus à l'ordre du jour. Dans tous les diocèses les fidèles se groupent en rangs serrés afin de défendre leur foi et d'étendre le règne du Christ.

Mais ces organisations doivent avoir, pour répondre aux directives pontificales, un esprit et des règles bien déterminées. Plusieurs auteurs les ont indiqués dans des ouvrages publiés en Italie, en France, en Belgique, etc. Rien encore sur ce sujet n'avait paru au Canada, appliquant à notre situation les normes de l'Action catholique qui, d'après les directives de Pie XI, doivent s'ajuster aux conditions, aux besoins, aux traditions de chaque pays.

C'est la lacune, le R. P. Archambault vient de la combler. Titulaire depuis plusieurs années de la chaire d'Action catholique à l'Université Laval, il nous donne en un volume de 160 pages la substance de son enseignement. S. Em. le cardinal Villeneuve, O.M.I., en soulignant la portée de cet ouvrage "une large diffusion", a appelé le Manuel de l'Action catholique "le livre de chevet de nos fidèles".

Le R. P. Archambault recommande au clergé et aux fidèles parce qu'il "les trouve en possession de ces pages, sur un sujet qui doit préoccuper prêtres et laïcs, les précisions et les éclaircissements utiles".

Ce volume, publié par l'Ecole Sociale Populaire de Montréal, se vend 50 c. par l'exemplaire au Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

A la Pointe-du-Lac

Le 200e anniversaire de fondation — Desservants et curés

Les Trois-Rivières, 26. (D.N.C.) — La paroisse de la Pointe-du-Lac célèbre cet été le deux centième anniversaire de sa fondation. On n'a pas encore retracé les noms des premiers missionnaires qui donnèrent leurs soins à la communauté de la Pointe-du-Lac. C'étaient probablement les religieux résidents aux Trois-Rivières. On commença à construire l'église en 1738. Deux missionnaires avaient déjà avant cette date, donner les consolations de la religion aux colons de cette paroisse.

Le premier desservant fut l'abbé Jacques-Maxime Chedeville de la Garenne, né à Québec le 28 mars 1714, de Jacques Chedeville de la Garenne et de Marie-Anne Cayer. Il fut ordonné le 23 septembre 1741, fut curé de Louiseville avec desserte à Yamachiche, au cours des deux premières années de son sacerdoce, curé d'Yamachiche de 1743 à sa mort, en 1778. Il desservit la Pointe-du-Lac de 1742 à 1754, puis de 1763 à 1769.

M. l'abbé Louis-Michel Guay, né à St-Joseph-de-Lévis, le 20 octobre 1722 de Michel Guay et de Marguerite Gagnon, fit ses études à Québec et fut ordonné prêtre le 20 septembre 1749. Curé de Louiseville de 1749 à 1757, avec desserte à la Pointe-du-Lac de 1754 à 1757, puis curé de St-Anne de la Pêrde de 1761 à sa mort, le 19 juin 1785.

De 1757 à 1760, plusieurs Pères Récollets, y compris les PP. Denis Baron et Simeon Dupont, desservirent la Pointe-du-Lac.

Le R. P. J.-B. Dominique de Pétrimoult, né à Québec, le 21 juillet 1735, de Pierre-Michel de Pétrimoult et de Louise Mailloche, entra chez les Récollets et fut ordonné par Mgr de Pontbriand, le 23 septembre 1758. Curé de Louiseville (1758-1786) avec desserte à la Pointe-du-Lac, de 1760 à 1763, à Bécancour de 1767 à 1769, à Yamachiche (1766) au couvent de Montréal (1766-1796), curé de l'Assomption de 1796 à sa mort, le 3 juin 1799.

M. le chanoine Pierre Mauge-Garant de St-Onge, né à Montréal, en 1721, de Pierre Garant de St-Onge et de Marie-Anne Mauge, fut ordonné par Mgr de Pontbriand, le 18 décembre 1745.

Vicaire à Beaumont (1745-48), curé de l'île-aux-Coudres (1748-49), de St-Anne-de-Beaupré (1749-55), chanoine de la cathédrale de Québec (1755-64), secrétaire du chapitre (1756-60), curé de Batiscan (1760-64), grand-vicaire aux Trois-Rivières (1764-1788), aumônier et supérieur ecclésiastique des Ursulines (1764-1789), missionnaire au Cap de la Madeleine (1765-1786), à la Pointe-du-Lac (1769-1786), retiré aux Trois-Rivières de 1789 à sa mort, le 20 septembre 1795.

Jacques-Philippe Serrand (1786-1788), né à Québec de Pierre Serrand et d'Angèle Debois, fut ordonné à Québec le 21 mai 1785, desservit la Baie-du-Febvre (1786-88), fut curé de la Pointe-du-Lac (1786-88), de St-Paul-de-Joliette (1787-1823), vicaire à Berthierville (1787-1823), s'y retira et y mourut le 3 juillet 1823.

Joseph Gagnon (1788-1797), né à Québec le 7 septembre 1763, de Joseph Gagnon et d'Hélène Gazeau, fut ordonné le 14 octobre 1787. Curé de la Pointe-du-Lac (1788-97), de St-François-d'Orléans (1797-1826), de St-Famille, missionnaire (1806-25), curé 1826-40, où il décéda le 12 novembre 1840.

Urban Orfroy (1797-1807), né à la Flèche, diocèse d'Angers, France, en 1796, fut ordonné le 22 décembre 1789, curé d'une petite paroisse du diocèse d'Angers (1789-91), exilé par la révolution française, en Angleterre (1791-92), vicaire sur l'île de Guernesey (1793-96), de retour en Angleterre (1793-96), à St-Laurent, près de Montréal (1796-97), curé de la Pointe-du-Lac (1797-1807), de Caracquet (1807-10), avec desserte de Miramichi et de Tracadie (1807-10), curé de St-Pierre, curé des Trois-Rivières (1812-19), de St-Vallier (1819-46), avec desserte de Berthier en bas (1820-22-27), décédé à St-Vallier, le 9 octobre 1846.

Jacques-Joseph-Ladislav de Calonne (1807-17), né à Douai, France, le 9 avril 1743, de Louis-Joseph Dominique de Calonne, conseiller du roi, et d'Anne-Henriette de Franqueville, fut d'abord conseiller au parlement de sa ville natale, puis entra dans les ordres et fut prêtre au sacerdoce, le 1er juin 1776. Chanoine de la cathédrale de Courtray (1776-1883) où il fut bientôt grand-vicaire de l'évêque et prêtre officiel du diocèse titulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Nalun (1783-89). A cette date, sa famille cmba en disgrâce à la cour avec le ministre des Finances, frère de l'abbé, et en 1789, ce dernier fut exilé en Angleterre, où il demeura dix ans. En 1779, il fut missionnaire sur l'île du Prince-Fidour jusqu'en 1804. Il retourna alors en Angleterre et revint en 1807, pour agir comme aumônier des Ursulines des Trois-Rivières (1807-1822). Il desservit la Pointe du Lac de 1807 à 1817, et mourut aux Trois-Rivières le 16 octobre 1822. Ses contemporains le reconnaissent comme un saint. Sa vie, ra-

contée par les Ursulines, dans l'Histoire des Ursulines des Trois-Rivières, est remplie de traits étonnants. René-Pierre Joyer (1817-29). La Pointe du Lac fut parmi ses curés trois prêtres chassés de France par la révolution de 1789. De 1797 à 1829, ce fut dans cette paroisse le règne des exilés, les abbés Orfroy et de Calonne, et enfin, l'abbé Joyer, né à Tours, Angoumois, en 1764. Il fut ordonné à Tours, et y fit du ministère jusqu'en 1791, où la révolution le chassa en Angleterre. En 1791, il passa au Canada, devient vicaire à l'Ancecienne-Lorette, curé de Caracquet, Baies-Chaleurs (1798-1806), avec desserte de Tracadie, curé de Saint-Sulpice (1806-1815) avec desserte de Saint-Paul de Joliette (1810), curé de Sorel (1815-1

LA VIE SPORTIVE

Les Royaux ont perdu la première

Toronto, 27. — Les Royaux n'ont eu de chance dans leur première partie de la série avec les Leafs hier soir les Torontois ont raison des représentants de la métropole canadienne par un résultat de 3 à 1.

Les Leafs n'ont frappé que huit fois sûrs contre Porter et Orville, mais, qui a lancé les deux dernières manches, et Montréal en a subi autant contre Mike Meola, les Torontois ont mieux groupé leurs coups.

Les Royaux ont eu une occasion de prendre une avance considérable à la 2ème manche lorsque les premiers frappeurs, Joe Benner, Ab Wright et Arnold Moser ont réussi des simples, faisant compter un point, au Chervino à la suite d'un but sur balles, remportant les coussins, mais le ralenti s'est arrêté là. Bob Porter a été retiré au bâton, et un double sur le roulant de Sammy Bell a miné la manche.

Les Leafs ont pris les devants à leur tour à la 3ème, comptant deux au moyen d'un but sur balles de trois simples consécutifs de Charlie Sheerin, Joe Gantenben et Dick Burns. A la 4ème, Bobby Porter a été frappé par un lancer de la homonyme et il a croisé le bras par Frank Reiber à la 5ème, un trois-but.

Après la 2ème manche, les Royaux ont été impuissants devant Meola, qui a bien espacé les cinq coups sûrs qu'il a accordés pendant le reste de la partie. Benner, Joe Benning et Moser ont été les meilleurs des Royaux au bâton, avec deux coups sûrs chacun. Montréal et Toronto se disputent un programme double demain à 7h. Harry Smith et Del Weller lanceront probablement sur les Royaux.

MONTREAL	a.b.	d.	c.s.	r.	a.
1. 2b.	4	0	2	4	0
2. 1b.	4	0	2	2	5
3. 1b.	3	0	0	0	0
4. 1b.	4	0	0	12	1
5. 1b.	4	1	1	1	0
6. 1b.	4	0	2	0	2
7. 1b.	4	0	2	3	0
8. 1b.	1	0	0	0	0
9. 1b.	1	0	0	0	0
10. 1b.	2	0	0	1	2
11. 1b.	0	0	0	0	0
12. 1b.	0	0	0	0	0
13. 1b.	0	0	0	0	0
14. 1b.	1	0	0	0	0
Totaux	33	1	8	24	14

TORONTO	a.b.	d.	c.s.	r.	a.
1. 1b.	3	1	0	3	1
2. 1b.	4	0	2	1	0
3. 1b.	4	0	1	1	0
4. 1b.	3	0	0	2	0
5. 1b.	4	0	1	0	0
6. 1b.	3	1	2	0	2
7. 1b.	2	0	0	2	5
8. 1b.	3	0	1	6	0
9. 1b.	3	1	0	0	5
Totaux	29	3	8	27	11

A frappé pour Chervino à la 7e. A frappé pour L. Porter à la 7e. A frappé pour Jorgens à la 7e.

Montréal : 01000000—1
Toronto : 00210000x—3

Sommaire — Erreur: aucune. — Les coups produits par Moser, Gantenben, Burns, Reiber, Trois-but: Moser, Moser, Sacrifices: Clifton, Double-jeu: Clifton à Sheerin, Burns; Clifton à Burns; Bell à nkey à Hooks. Laissez sur les bases: Montréal 9, Toronto 10. Buts sur balles de L. Porter 2; Jorgens 2; Meola 3. Retirés au bâton par L. Porter 1; Jorgens 2; Meola 5. Coups sûrs sur balles de L. Porter, 6 en 6 manches; Jorgens, 2 en 2 manches, frappé par le lanceur Porter (A. Porter). Lanceur perdant: L. Porter. Arbitres: Swanson et Jordamps: 148.

AUTRES PARTIES

racuse : 000001000—1 5 3
ltimore : 10000102x—4 10 1
Mooty et Moore: Matuzak et enecer.

sey City : 100013013—9 11 1
ark : 00000001—1 9 5
Joiner et Padden; Branch, Page, signino et Holm.

affalo : 014030201—11 17 0
ochester : 000003001—4 9 2
Kowalik, Jacobs et Phillips;
dd, Wilks et Ogradowski.

Les meneurs des ligues majeures

R.	P.	A.	P.	C.	P.	C.
erill, Ind.	80	291	67	107	368	
ombardi, Reds	72	266	34	97	365	
erger, Reds	57	207	45	73	356	
xx, R. Sox	81	304	74	108	355	
avis, Sén.	84	328	54	116	354	
edwick, Cards	80	321	54	112	349	

Circuits. — Ligue Américaine: eenberg, Tigers, 31; Fox, Red Sox, 27; York, Tigers, 21; Dickey, Yankees, 18; Johnson, Athletics, 17. Ligue Nationale: Goodman, eds, 26; Ott, Giants, 21; Mize, rdinaux, 14; Medwick, Cardinals, 13; Lombardi, Reds, 12; Leiber, ants, 12; Camilli, Dodgers, 12. Points produits. — Ligue Américaine: Fox, Red Sox, 98; York, Tigers, 74; Dickey, Yankees, 74; Ave-Indiens, 69; Keltner, Indiens, 69. Ligue Nationale: Ott, Giants, 77; edwick, Cardinals, 72; Goodman, eds, 68; McCorkick, Reds, 66; Rize, Pirates, 61.

Si vous voyagez...

Pressez-vous au SERVICE DES VOYAGES. LE "DEVOIR". Billets émis pour les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chaises de voyages, passeports, etc. Téléphones: BLAISE 3361.

Deux victoires des Yankees sur St-Louis

Saint-Louis, 27. — Les Yankees se sont affirmés supérieurs aux Browns, hier après-midi, dans un programme double, car les New-Yorkais ont pu décrocher la victoire dans les deux joutes d'abord par 10 à 5 puis ensuite par 12 à 5.

Après avoir bombardé sept lanceurs dans tous les coins du terrain, les Yankees ont dû interrompre leur assaut à la fin de la 8ème manche de la seconde partie, lorsque les arbitres ont arrêté la joute. Monte Pearson et Spud Chandler, qui ont lancé pour les Yankees, n'ont pas été des plus effectifs, mais ils n'ont pas eu à se dépenser outre mesure. Les Yankees ont aidé Pearson de 19 coups, dont des circuits de Joe DiMaggio et Joe Gordon, et trois deux-butts en plus d'un simple de Myril Hoag. A la seconde, Chandler, qui a fait compter le premier point avec un circuit, a vu ses compains frapper 12 autres coups, dont 3 deux-butts de DiMaggio et un trois-butts avec les coussins remplis, par Tommy Henrich.

NEW-YORK	a.b.	d.	c.s.	r.	a.
Crossetti, a.c.	5	2	1	2	6
Ripple, 3b.	5	1	2	0	1
Hoag, c.d.	6	1	5	1	0
DiMaggio, c.c.	5	1	2	1	0
Gehrig, 1b.	4	0	1	12	0
Dickey, r.	4	1	3	4	0
Powell, c.b.	5	1	1	3	4
Gordon, 2b.	5	1	2	4	7
Pearson, l.	5	2	2	0	0

Totaux : 44 10 19 27 15

SAINT-LOUIS	a.b.	d.	c.s.	r.	a.
Almada, c.c.	5	0	2	2	1
McQuinn, 1b.	4	0	1	8	0
Cliff, 3b.	4	2	3	4	3
Bell, c.d.	3	0	0	1	0
Kress, a.c.	4	1	2	2	5
B. Mills, c.k.	3	1	2	3	0
Heath, r.	2	0	0	5	1
Sullivan, r.	1	0	0	1	0
Heffner, 2b.	2	0	0	1	2
H. Mills, l.	1	0	0	0	0
Linke, l.	1	0	0	0	1
z-Mazzera, l.	1	0	0	0	1
Cox, l.	1	0	0	0	1
zzMcQuillen, l.	1	0	0	0	1

Totaux : 32 5 10 27 14

z-A frappé pour Linke à la 6e. z-A frappé pour Cox à la 9e.

New-York : 100710001—10

Saint-Louis : 100220000—5

Sommaire — Erreurs: Cliff, Powell, Hefner. Points produits par DiMaggio 4, Powell, Gordon 2, Hoag 3, Cliff 2, Kress, B. Mills. Deux-butts: Hoag 3, Powell, Almada, Pearson. Trois-butts: Cliff, Clifton, Gordon, DiMaggio et Kress. Sacrifices: Powell, Double-jeu: Gordon à Crossetti à Gehrig 2, Dickey à Gordon; Gordon à Gehrig; Rolfe à Gordon à Gehrig. Laissez sur les bases: New-York 12; St-Louis 6. Buts sur balles de Pearson 6; H. Mills 1; Cox 2. Retirés au bâton par Pearson 4; H. Mills 4; Linke 1; Cox 1. Coups sûrs sur balles de H. Mills, 9 en 3-1-3 manches; Linke, 6 en 2-3-3 manches; Cox, 4 en 3 manches. Frappé par le lanceur, par H. Mills (Crossetti). Mauvais lancer: Pearson. Lanceur perdant: H. Mills. Arbitres: McGowan, Rue et Summers. Temps 241.

Deuxième partie: New-York : 00101415—12 13 0
Saint-Louis : 00000212—5 12 1
Chandler et Dickey; Newson, Cole, Tietje, Cox et Sullivan.
(Arrêtée à la fin de la 8e, obscurité).

AUTRES JOUTES

Boston : 000100000—1 10 4
Chicago : 00013401x—9 14 1
Ostermueller, Rogers et Desautels, Goffke; Lyons et Sewell.

Philadelphie : 010100000—2 7 0
Cleveland : 00002110x—4 8 0
Caster et Buckner; Feller et Pytlak.

Washington : 01030100x—5 11 0
Detroit : 02010201x—6 13 2
W. Ferrell, Kelley, Hogsett et J. Ferrell; Kennedy, Eisenstat et Tebbelts.

Nos Royaux au bâton et au monticule

Hooks	95	372	109	13	3	10	48	293
Kies	70	193	53	11	0	4	20	274
Benning	70	215	59	6	4	0	26	274
Moser	69	305	82	12	3	1	39	269
Dunlap	71	237	63	10	3	4	42	266
Bell	95	364	88	12	2	8	33	242
Porter	22	38	6	1	0	0	3	150
Heintzelman	18	27	4	0	0	2	158	
Chapman	33	45	7	0	0	4	154	
Wetherell	26	46	7	1	0	0	3	152
Duke	18	27	4	0	0	0	2	14
Chervirko	6	8	1	0	0	0	0	125
Swigart	27	21	2	0	0	0	0	1
Parks	6	12	1	0	0	0	0	0
Jorgens	8	8	0	0	0	0	0	0

LES LANCEURS

Smythe	27	139	196	67	31	61	10	8	53
Porter	22	115	13063	30	46	7	6	53	
Duke	18	69	81	43	29	17	3	3	56
Jorgens	8	32	39	15	12	16	2	2	56
Wetherell	22	98	116	56	34	29	7	8	46
Heintzelman	15	60	64	37	43	35	3	4	43
Chapman	30	120	124	67	78	51	5	8	38
Swigart	27	73	92	52	38	28	2	4	33

Association américaine

Hier: Milwaukee : 310020220—10 12 0
Minneapolis : 000000000—0 6 3
Wyatt et Becker; Parmelee, Bean, Cohen et Grace.

Kansas City : 000101000—3 7 1
St-Paul : 02003100x—6 9 2
Wicker, Washburn, R. Miller, Gay et McCullough; Frasier et Pask.

Columbus : 000001000—1 6 0
Indianapolis : 00030000x—3 10 0
Ryba et Schult; Epperly et Lewis.

Toledo : 103300020—9 9 0
Louisville : 000103000—4 7 3
J. Johnson, Nelson et Hinkle; Willis, Shaffer, Carpenter et Madjeski.

Les Giants ont été fort malchanceux

New-York, 27. — Les Giants ont été fort malchanceux dans leur joute d'hier contre les Cardinals de St-Louis, car malgré leur deux coups réussis, contre six pour leurs rivaux, ils ont dû baisser pavillon et accepter la défaite par un résultat de 6 à 5. Les locaux ont laissé quatorze coureurs sur les buts.

Résultat détaillé de la joute:

ST-LOUIS	AB	P	CS	R	A
T. Moore, cc	5	0	2	2	0
J. Brown, 2b	4	1	0	3	6
J. Martin, cd	5	2	2	0	0
Medwick, cg	5	1	2	2	0
Mize, 1b	5	1	2	8	1
Gutterge, 3b	3	0	0	3	3
Owen, r	4	0	0	6	0
Myers, ac	4	1	2	2	3
Shoun, l	2	0	0	1	0
McGee, l	1	0	0	0	0
Davis, l	0	0	0	0	0

Total : 38 6 10 27 13

NEW-YORK	AB	P	CS	R	A
Seeds, cg	6	1	2	2	1
Bartell, ac	3	1	2	2	3
Ripple, cc	4	1	2	1	0
Out, 3b	3	0	1	0	5
Leher, cc	4	1	1	1	0
McCarthy, 1b	3	0	0	9	1
Chiozza, 2b	5	0	2	6	1
Mancuso, r	5	1	2	6	1
zSchumacher	0	0	0	0	0
Melton, l	1	0	0	0	1
zzKampouris	1	0	0	0	0
Coffman, l	1	0	0	0	2
zzzz, Moore	1	0	0	0	0
W. Brown, l	0	0	0	0	0
zzLeslie	0	0	0	0	0

Total : 37 5 12 27 15

z-Courant pour Mancuso à la 9e.
zz-Frappa pour Melton à la 9e.
zzzz-Frappa pour Brown à la 9e.
zzzz-Frappa pour Coffman à la 9e.

St-Louis : 003030000—5
New-York : 100120000—6

Sommaire: Chiozza, Mancuso, Owen Mize, Coffman. Points produits par Ripple 2, Martin 2, Medwick 3, Chiozza, Mize, Leiber 2. Deux-butts: J. Martin, T. Moore. Circuits: Medwick, Mize, But volé: Gutterge, Sacrifice: Shoun, Double-jeu: J. Brown à Myers à Mize; Myers à J. Brown à Mize; Gutterge à Mize. Laissez sur les buts: New-York 14; St-Louis 8. Buts sur balles de Melton 2; Shoun 5; McGee 4. Retirés au bâton par Melton 4; Shoun 5; McGee 1. Coups sûrs, sur balles de Melton 7 en 5 manches; Coffman, 2 en 3 manches; W. Brown, 1 en 1 manche; Shoun, 9 en 6-1-3 manche. McGee, 3 en 2-1-3 manches; Davis, 0 en 1-3 manche. Mauvais lancer: McGee. Lanceur gagnant: Shoun. Lanceur perdant: Melton. Arbitres: Moran, Magerkurth et Parker. Temps 245. Assistance: 5,784.

AUTRES PARTIES

Pittsburgh : 014000000—5 7 2
Philadelphia : 000020202—6 10 0
Blandon, Brown et Todd; Passeau, Smith, Sivess et Davis, Atwood.

Chicago : 040000402—10 16 0
Brooklyn : 300100400—8 14 1
Roat, Russell, French et Hartnett; Fitzsimmons, Frankhouse, Pressenell, et Campbell.

Cincinnati : 003002100—6 11 0
Boston : 000000020—2 5 0
Derringer et Lombardi; Turner, Lanning, Hutchison et Lopez.

Le Baseball

INTERNATIONALE

Hier
Toronto 3, Montréal 1.
Jersey City 9, Newark 1.
Buffalo 11, Rochester 4.
Baltimore 4, Syracuse 1.
Le classement

Aujourd'hui
Montréal à Toronto, 2 parties,
et 9 h. p.m.
Jersey City à Newark.
Buffalo à Rochester.

Aujourd'hui
Montréal à Toronto, 2 parties, 7 et 9 h. p.m.

Jersey City à Newark.
Buffalo à Rochester.
Syracuse à Baltimore.

AMERICAINE

Hier
New-York 10, St-Louis 5.
New-York 12, St-Louis 5.
Cleveland 4, Philadelphie 2.
Chicago 9, Boston 1.
Detroit 6, Washington 5.
Le classement

8
 0
 6
 7
 9
 3
 3

Aujourd'hui
 New-York à St-Louis.
 Philadelphie à Cleveland.
 Boston à Chicago.
 Washington à Détroit.

NATIONALE

Aujourd'hui
New-York à St-Louis.
Philadelphie à Cleveland.
Boston à Chicago.
Washington à Detroit.

NATIONALE

Hier
Philadelphie 6, Pittsburgh 5.
St-L

De Hankéou à Tchongking

Les services du ministère chinois des affaires étrangères déménagés de la capitale provisoire

HANKÉOU, 27. (S.P.A.) — Le ministère des affaires étrangères de la Chine groupe à Tchongking, à 500 milles au sud-ouest d'Hankéou, les services qu'il avait établis dans la capitale provisoire en novembre, un certain temps avant la prise de Nankin. Le ministère même des affaires étrangères s'était alors établi à Tchongking.

Les représentants diplomatiques de l'étranger projettent de s'installer à Tchongking dans quelques jours. Mais les consuls demeurent à Hankéou.

On sait que la capitale provisoire de la Chine est l'objectif d'une grande offensive japonaise.

En Tchecoslovaquie

Le nouveau statut des minorités

Déclaration de Chamberlain

Prague, Tchecoslovaquie, 27 (A.P.) — Le gouvernement tchécoslovaque a publié hier soir son nouveau statut des minorités qui vise à satisfaire aux revendications des Allemands des Sudètes: le projet du gouvernement comporte des concessions sur le système scolaire, sur la répartition des emplois publics et sur l'usage des langues autres que le tchèque, mais il n'aborde pas la question délicate du gouvernement autonome, qui ferait l'objet d'un autre statut. Le premier ministre Milan Hodza a déclaré que le nouveau statut servira de base aux négociations que le gouvernement doit engager, non seulement avec les Sudètes, mais avec tous les groupes minoritaires, hongrois, polonais, slovaques.

Le nouveau statut reconnaît l'égalité des droits de toutes les nationalités au sein de la république tchécoslovaque. Il établit une sorte d'autonomie culturelle au bénéfice des différents groupes minoritaires: les langues des groupes minoritaires sont placées sur le même pied que le tchèque pour ce qui est de la publication des lois, des écoles, etc. Chaque minorité aurait le droit d'organiser son propre système scolaire. La répartition des fonctions publiques dans l'administration centrale et l'administration provinciale se ferait selon le chiffre de la population des divers groupes ethniques.

Personne n'a voulu faire de commentaire sur le projet du gouvernement de Prague avant de connaître l'autre statut qui doit porter sur les

réformes administratives.

Londres, 27 (C.P.) — Le premier ministre Chamberlain a déclaré hier soir aux Communes que la Grande-Bretagne est disposée à consacrer au maintien de la paix toutes ses ressources diplomatiques, et toutes ses forces militaires, mais sans cependant sacrifier son honneur ni ses intérêts vitaux. Il a annoncé que le vicomte Runciman, ancien ministre, ira à Prague en qualité d'enquêteur et de médiateur entre le gouvernement tchécoslovaque et la minorité allemande. Il a ajouté que la politique britannique en Europe au cours des six derniers mois et que la solution du problème des minorités en Tchecoslovaquie permettra de travailler à un apaisement général.

M. Chamberlain a révélé que la nomination d'un médiateur officieux a été faite à la demande du gouvernement de Prague: lord Runciman aura pas les pouvoirs d'un arbitre et il ne dépendra pas du gouvernement britannique pendant sa mission.

Après les discours de M. Chamberlain qui a fait une revue complète de la situation internationale avant l'ajournement, la Chambre a rejeté par un vote de 275 à 128 une motion de défiance des libéraux contre la politique étrangère du gouvernement. Le chef de l'opposition libérale, sir Archibald Sinclair, a accusé le gouvernement de suivre une politique d'isolement au lieu d'une politique d'assistance mutuelle.

M. Duplessis à Pierreville

Le premier ministre de la province inaugurer ce soir une fabrique de lait en poudre

L'inauguration de la fabrique de lait en poudre construite à Pierreville, comté d'Yamaska, par la Société des produits laitiers et alimentaires Suprême, Inc., aura lieu ce soir, à Pierreville.

M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, sera l'invité d'honneur et son discours sera irradié par les stations CKAC de Montréal, CHNC de New-Carlisle, CHRC de Québec, et CKCH de Hull.

On estime que cette fabrique utilisera 20,000 gallons de lait par jour. Elle sera desservie spécialement par les producteurs des comtés d'Yamaska, Richelieu et Nicolet. La nouvelle entreprise a été fondée à la suite des démarches de M. Antonio Elie, député d'Yamaska, qui a apporté une attention tout spéciale.

Ni session, ni élection cet automne

M. King nie les bruits qui courent à ce sujet

Ottawa, 27 (C.P.) — Le premier ministre, M. Mackenzie King, a de nouveau nié, hier soir, les rumeurs voulant qu'il ait, soit une session, soit une élection générale cet automne.

Il ne faut s'attendre ni à une élection générale ni à une session cet automne, a dit le premier ministre, à moins que ne survienne quelque événement important. Mais, selon lui, il n'y a présentement à l'horizon aucun signe avant-coureur d'événements assez importants pour qu'une élection générale ou qu'une session soient nécessaires et il est fort peu probable que de pareils événements surviennent.

On a fait observer au premier ministre que la rumeur avait couru qu'il y aurait une élection générale sur la question du traité de commerce avec les États-Unis, actuellement en cours de négociation à Washington.

M. Mackenzie King s'est mis à rire.

"Je serais aussi surpris que vous", a-t-il répondu, "s'il y avait élection générale cet automne."

Le premier ministre a ajouté qu'on a tort de soulever le peuple avec des rumeurs d'élection, quand il n'y a aucune raison de s'attendre à ce qu'il y ait élection générale dans un avenir rapproché.

Les reporters interrogeaient le chef du gouvernement sur la réunion du cabinet d'hier après-midi. M. King n'entrevoit que deux événements de nature à obliger le gouvernement à réunir les Chambres à l'automne. Un de ces événements est le développement d'une situation internationale telle qu'il soit nécessaire de demander au Parlement une expression d'opinion. L'autre serait un nouveau traité de commerce avec les États-Unis nécessitant une ratification immédiate par le Parlement.

"Ni l'un ni l'autre de ces deux événements ne me semble probable", a dit le premier ministre.

Il espère, néanmoins, que les pourparlers qui se poursuivent à Washington depuis plusieurs mois nous donneront bientôt un nouvel accord de commerce avec les États-Unis, mais ce nouvel accord ne sera pas tel qu'il soit nécessaire de demander aux Chambres de le ratifier incontinent. L'accord actuel expire le 31 décembre prochain.

Samedi, le premier ministre sera à Toronto. Il assistera à la réunion du *Canadian Corps*. Lundi, il sera à Fort-Henry, près Kingston, où des manifestations se dérouleront pour célébrer la restauration des vieilles fortifications.

M. King profitera de ce court voyage en Ontario pour rendre visite au juge en chef N.W. Rowell, président de la Commission d'enquête sur les relations entre le gouvernement fédéral et les provinces. Bien qu'il n'ait que deux engagements officiels à remplir, il ne se va pas de retour à Ottawa avant le milieu de la semaine prochaine. C'est pour cette raison qu'il a fait remettre à jeudi, 4 août, la prochaine réunion du cabinet fédéral.

Naissances, décès et mariages

Ottawa, 27. — Les naissances enregistrées en juin dans 67 cités et villes de 10,000 âmes et plus s'élèvent à 7,227, les décès à 4,122 et les mariages, à 5,039, contre 7,218 naissances, 4,510 décès et 4,521 mariages en juin l'an dernier, ne montrant pratiquement aucun changement dans les naissances, une diminution de 8 1/2 % dans les décès et une augmentation de 12 1/2 % dans les mariages.

Les naissances enregistrées les premiers six mois de cette année s'élèvent à 41,591, les décès à 26,898 et les mariages à 17,948, contre 40,250 naissances, 28,479 décès et 16,739 mariages les six mois correspondants de l'an dernier. Cette comparaison montre des augmentations de 3 % dans les naissances et de 7 % dans les mariages, et une diminution de 5 1/2 % dans les décès.

A la Pointe-du-Lac

Trois-Rivières, 27 (DNC) — La Société d'Histoire régionale des Trois-Rivières ira en pèlerinage historique à la Pointe du Lac dans l'après-midi de dimanche, le 31 juillet courant.

On célèbre ce jour-là le deux centième anniversaire de la fondation de cette paroisse, de la construction du "moulin banal" et du manoir seigneurial qui ont été à la base de la vie de cette paroisse.

Le "moulin banal" existe encore de même que le manoir dans le parc magnifique où ils avaient été construits par M. de Tonnancourt. Au cours de ce pèlerinage on évoquera la première histoire de la Pointe du Lac.

L'éclairage des routes

Expérience de démonstration faite par la "Shawinigan Water and Power", sur la route qui conduit de Cartierville à Ste-Rose — Lampes au sodium

La Shawinigan Water & Power a inauguré hier soir son système d'éclairage routier de démonstration, système qu'elle vient d'établir sur une longueur de trois milles le long du chemin de Cartierville à Sainte-Rose. La compagnie, sur approbation donnée par le gouvernement provincial, il y a quelques mois, a installé deux sortes d'éclairage, l'un avec lampes incandescentes, et l'autre avec des lampes au sodium. Celles-ci donnent un éclairage très puissant à reflet jaune-orange et d'une consommation électrique réduite.

La compagnie a voulu démontrer l'utilité de l'éclairage routier sur les grandes artères. Les lampes à sodium sont placées à tous les 200 pieds et les autres à tous les 125 pieds. L'expérience est concluante.

Le courant a été lancé par M. R. J. Beaumont, assistant gérant général de la Shawinigan. Il était accompagné de M. Fred Pattison, de la Canadian General Electric, compagnie qui avait fourni le matériel d'éclairage.

Faits divers

La tempête à Yamachiche et à Louiseville

Granges démolies — Toitures arrachées — Arbres déracinés

Les Trois-Rivières, 27. — Une violente tornade s'est abattue sur une partie de Louiseville hier après-midi un peu avant cinq heures. Elle a exercé ses ravages surtout sur un parc d'un demi-mille, coupant la rivière du Loup dans le haut en direction de St-Léon. Trois granges ont été démolies par le vent, deux appartenant à M. Ferdinand Beland et une à M. Louis-François Beland. Elles étaient remplies de foin en balles. Celui-ci demeura sur place, mais toitures et charpentes furent réduites en alouettes dont une partie flottaient sur la rivière. Les instruments aratoires qui se trouvaient dans ces granges furent perdus, écrasés, rendus inutilisables.

La toiture de la résidence de M. L.-F. Beland a été à demi arrachée par le vent. La tempête a aussi tué une trentaine de dindes appartenant à M. L.-F. Beland. Dans le district particulièrement atteint par la tornade et un peu partout à Louiseville, des arbres en grand nombre ont été déracinés et couchés en travers des routes. Le trafic a été interrompu une heure et demie durant, sur la route nationale et aussi sur la route Louiseville à St-Léon. Les récoltes ont subi de gros dommages. Le blé d'Inde, particulièrement, a été couché sur le sol par le vent comme si on l'avait fauché. On estime les pertes à plusieurs milliers de piastres.

Les Trois-Rivières, 27 (D.N.C.). — Une violente tempête s'est abattue sur la paroisse d'Yamachiche, un peu après quatre heures, hier après-midi. Nombre d'arbres ont été déracinés et abattus par le vent. Deux granges ont été démolies par le vent, celle de M. Camille Desautels, au rang des Petites Terres, et celle de M. Henri Lacerte, près du lac Saint-Pierre.

Grave accident à Bergerville

Québec, 27 (D.N.C.). — Un sérieux accident d'automobile s'est produit, hier matin vers 4 heures, à Bergerville. Une automobile, occupée par des jeunes gens qui revenaient en ville, a dérapé sur la route pour ensuite aller se briser sur une clôture et s'arrêter à l'angle des rues Belanger et des Ecoles. Une jeune fille, Mlle Martha Lepage, domiciliée 13, rue Ferland, qui faisait partie du groupe, a été grièvement blessée. Mlle Lepage a été projetée à travers d'une des fenêtres de l'auto et s'est infligé une fracture du crâne.

Complices de Lessard

Québec, 27 (D.N.C.). — Deux hommes que la police judiciaire de la Sûreté provinciale croit être ceux qui ont tenté d'enfermer les détectives dans une automobile vendredi soir dernier, afin de permettre à F.-X. Lessard d'aller chercher le cadenas à la porte de sa demeure, sont détenus aux quartiers généraux de la Sûreté, au Parlement. Les deux prévenus seraient ceux qui ont pris place dans l'automobile d'Emile Beaulieu, après avoir favorisé Lessard. La police a trouvé sur eux deux cartes de membres du parti communiste canadien ainsi que des livrets de contribution. Ils ont tous deux été arrêtés pour interrogation et identification. Les agents de la Sûreté étaient assurés, hier, que l'un

TARIF
des annonces classifiées
"DEVOIR"
du
Téléphone: BELAIR 3361

1 cent le mot, 25c minimum comptant.
Annonces facturées 1/10 le mot.
40c par semaine.
NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSSES REMERCIEMENTS POUR SYMPAT LIES ET AUTRES, 20c par mot minimum de 50c par semaine. PROCHAINS MARIAGES \$1.00 par insertion.

EMPLOI DEMANDE

Dame recommandée désire se placer dans presbytère ou pour tenir maison pour personne seule. S'adresser à M. A. P. Peniston, 411, rue St-Jacques, Lac Masson.

Finance sur automobiles

Argent prêté sur automobiles. Finances de référence. Voir cheques dans 10 minutes. CREDIT MODERNE, 4327 St-Denis, MA 3645.

Vente chez DUPUIS

"ECLIPSE"

Si vous ne pouvez venir au magasin, téléphonez votre commande: Plateau 5151 — local 202.

ARTICLES DE TOILETTE

NECESSAIRES de TOILETTE
Peigne, brosse, miroir. Tons rose ou vert. Prix ordinaire 1.25. LES 3 POUR .75

SAVON de TOILETTE
Nénette et Rintintin SPECIAL "ECLIPSE" 6 PAINS pour .29

Papier de toilette "DUPREX"
8 ROULEAUX .49

NECESSAIRES de COIFFEUR
Pour la coupe de cheveux: 1 PEIGNE, CISEAUX, TONDEUSE. Prix ordinaire 2.00. LES 3 pour 1.45

DENTIFRICES "CUSSON"
à la menthe. Renforce les gencives et nettoie. 3 TUBES pour .25

LAMES de RASOIR
EN ACIER BLEU
Marques les plus populaires: PAL, CAVALIER, ESQUIRE, DUPREX
50 LAMES pour .45

SAVON de CASTILLE LE FRANCAIS
Importé de Marseille, 72% pur. Pour shampooing, bain, pour la vaisselle de fins linages, lingerie. 12 PAINS pour .37

Dupuis Frères
ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Plateau 5151 local 202

En Espagne

L'offensive rouge dans le sud de la Catalogne

La victoire blanche en Estrémadure

Hendaye, 27. (S.P.A.) — Les "gouvernements" affirment que leur offensive dans le sud de la Catalogne a réussi au point qu'ils ont avancé de 12 milles en 2 jours, qu'ils sont rendus à moins de 3 milles du quartier général blanc de Gandesa, qu'ils occupent sur les monts Caballeros les positions dominantes du quartier général et qu'ils occupent plusieurs villages. Ils affirment aussi qu'ils ont si fermement établi sur les monts Caballeros qu'ils peuvent faire venir de l'artillerie lourde pour leurs nouvelles positions. Ils disent qu'ils ont fait 3,000 prisonniers en 24 heures.

Au sujet de l'offensive "gouvernementale", des dépêches de l'armée blanche annoncent que des troupes peu nombreuses ont réussi à franchir l'Ebre lundi matin et que ces troupes ont été détruites.

D'autre part, l'armée blanche annonce que c'est une grande victoire qu'elle a remportée en Estrémadure. Dans cette région du sud-ouest, elle a rapidement avancé de 18 milles et fait plus de 14 mille prisonniers de guerre. Maintenant, son objectif dans le sud-ouest, c'est la région des riches mines de mercure de la province de Ciudad Real.

La fabrication des avions britanniques

Nouvelle réunion des intéressés à Ottawa, hier après-midi

Ottawa, 27 (C.P.) — La mission du ministère britannique de l'Air, attendue à Québec demain, se rendra à Ottawa probablement le même jour. Hier, pour se préparer à recevoir les experts britanniques, les fabricants canadiens d'avions se sont réunis au ministère de la Défense.

La réunion a duré près de trois heures. On a considéré dans son ensemble l'industrie canadienne de l'aviation. Les fabricants, à la fin des délibérations, se sont promis collaboration mutuelle. Ils sont convaincus qu'en travaillant la main dans la main ils pourront remplir les contrats de la Grande-Bretagne.

Bretagne. Par contre, si les fabricants allaient se faire concurrence et s'arracher les uns aux autres les commandes britanniques, c'en serait assez pour jeter par terre le projet tout entier.

On a de nouveau étudié le projet de créer un organisme coordinateur, espèce de superstructure que l'on voudrait ajouter à l'industrie canadienne de l'aviation. Les fabricants, après délibération, ont conclu qu'avant de prendre une décision à ce sujet, il fallait savoir d'abord quelle est l'importance des contrats que la mission britannique apporte avec elle.

Si ceux-ci sont moins importants qu'on ne s'attend qu'ils soient, cet organisme coordinateur se réduirait à un bureau servant d'intermédiaire entre le gouvernement britannique et les fabricants. D'autre part, si les contrats sont de 250,000,000, ou quelque chose d'approchant, il se peut qu'une "coopérative exécutive" soit constituée. Cet organisme administrerait en même temps une usine d'assemblage, où les appareils et les parties seraient expérimentés avant d'être expédiés en Grande-Bretagne.

La situation au Canada est à peu près celle qui existait en Grande-Bretagne lorsque ce pays a commencé à exécuter son vaste programme de construction aéronautique. Les experts britanniques qui vont nous arriver jeudi ont acquis beaucoup d'expérience en Grande-Bretagne à résoudre les problèmes de la concurrence et à coordonner les efforts de la production.

Avant de se mettre en contact avec les fabricants, les experts britanniques étudieront la situation au ministère de la Défense avec le concours du lieutenant-colonel L. R. Laflèche, sous-ministre de la Défense, dont les services ont été prêtés à la mission, par M. Ian Mackenzie, ministre de la Défense.

La réunion d'hier, il n'y avait pas seulement des fabricants d'avions, mais des représentants des industries connexes. Le but est que tous les matériaux entrant dans la construction des appareils soient fabriqués au pays. On s'attend à un effort tout particulier de l'Aluminium Company of Canada en vue de produire le matériel nécessaire.

J.-E.

FOURNIER

Limitée

MANUFACTURIERS D'ARTICLES DE VOYAGE

10 magasins

Adoptez

Les CAFES, THES et CONFITURES de

J. A. DESY,

(Limitée)

Qualité supérieure

Montréal

d'eux était réellement un de ceux qui ont participé au complot.

Chute mortelle

Mme Armand Girouard, 26 ans, domiciliée au 144, avenue Lafleur, à Verdun, a été mortellement blessée hier soir dans un accident survenu à Châteauguay. Elle était assise à l'arrière d'un camion appartenant à M. George Brown, de Verdun, et conduit par son mari, quand elle perdit l'équilibre et roula sur la chaussée. Souffrant de fractures du crâne et des deux jambes, elle fut transportée à l'hôpital Notre-Dame où elle mourut peu après. Son cadavre est à la morgue.

Cinq morts violentes

Cinq morts violentes se sont produits hier dans la région de Montréal. M. Amédée Ouellette, 215, rue St-Louis à St-Lambert, a été broyé à mort entre deux wagons dans un accident survenu à Ste-Cunégonde vers 9 h. 30 hier soir. M. Ouellette était âgé de 39 ans. Il était serrefrein à l'emploi des chemins de fer nationaux. Son cadavre a été transporté à la morgue.

Gilles Laurin, 3 ans, 7106, rue des Ecoles, a succombé hier aux suites d'un accident qui apparemment n'était pas très grave. L'enfant eut la cuisse gauche fracturée quand il fut heurté par un camion à l'angle des rues Belanger et des Ecoles. Transporté à Ste-Justine, il succomba un peu moins de trois heures après.

Victime de la tempête à Giffard

Québec, 27. (D.N.C.) — Un jeune garçon de 13 ans, Maurice Legaré, demeurant à Giffard, a été victime de la tempête qui s'est abattue sur la ville et la région au début de la soirée d'hier. Le jeune Legaré s'est cruellement brûlé la main gauche, la tête, une épaule et les deux jambes, en touchant par mégarde un fil de 2,200 volts de la *Quebec Power*, qui venait d'être brisé par une branche cassée par le vent.

Electrocutée

Québec, 27. (D.N.C.) — Une jeune fille de 28 ans, Mlle Alma Legaré, employée comme bonne à la crèche Saint-Vincent de Paul, a perdu la vie hier après-midi à cette institution dans des circonstances tragiques. Elle est morte électrocutée, après avoir touché les rails du sys-

tème de waggons suspendus servant au transport du linge à la buanderie. L'accident est survenu vers trois heures, en présence de plusieurs compagnes de Mlle Legaré. Celle-ci était employée à la crèche Saint-Vincent de Paul depuis sept ans et était originaire du Nouveau-Brunswick.

Chez les Ursulines des Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 27. (D.N.C.) — De grandes fêtes auront lieu au monastère des religieuses Ursulines de notre ville le 15 août prochain. On y célébrera les noces d'or de trois religieuses et les noces d'argent de trois autres.

Mère Marie-du-Carmel, assistante générale; Mère Marie-de-la-Résurrection et Mère Marie-de-la-Victoire, secrétaire générale, célébreront leurs noces d'or de vie religieuse. Celles qui célébreront leurs noces d'argent sont: la supérieure générale, Mère Sainte-Généviève; Mère Marie-du-Bon-Conseil, directrice de l'école Notre-Dame des Pins, et Mère Marie-Imelda.

Par l'"Ile-de-France"

Le paquebot "Ile-de-France", de la Cie Générale Transatlantique, quittera New-York demain, à midi, pour Plymouth et le Havre, avec les passagers canadiens suivants à bord: la marquise André Guidi di Bagno, qui retourne à Paris pour rejoindre son mari attaché à l'ambassade d'Italie; M. A. W. Patrick Buchanan, c.r., membre de la commission pour la révision des lois de Québec, senior member de l'étude

Mc Nish's

DOCTORS' SPECIAL

IMPORTED SCOTCH Whisky

DISTILLÉ ET MÉLANGÉ EN ECOSSE 26 oz. 12.50 - 40 oz. 13.75

LA CIGARETTE DE L'HEURE

GRADS

L. O. GROTHÉ, LIMITÉE, ENTREPRISE FAMILIALE ET INDÉPENDANTE

Buchanan and Buchanan, avocat de Montréal, et Mme Buchanan. M. Buchanan est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages (*The Bench and Bar of Lower Canada Down to 1850*, *The Buchanan Book*, etc.).

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de la librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

A WINNIPEG AUX FETES DE La Vêrendrye

L'immortel découvreur de l'Ouest Canadien

De Montréal — 8 sept. 1938 par train du

CANADIEN NATIONAL

y compris: transport et lit bas aller et retour — hébergement hôtel Fort Garry, chambre avec bain — assistance libre aux principales cérémonies — Voyage de 5 1/2 jours.

Classe standard \$102.
Classe touriste \$80.

Prix en proportion de tous droits ou pour lit haut, salon ou compartiment.

Privilege de prolongation

Pour tous renseignements et inscriptions

LE DEVOIR-VOYAGES

430 Notre-Dame est - Montréal

Tél. BELAIR 3361.